



Third Session
Fortieth Parliament, 2010

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Finance

Chair:

The Honourable JOSEPH A. DAY

Tuesday, November 30, 2010
Wednesday, December 1, 2010

Issue No. 23

Second and third meetings on:

The study of the
Supplementary Estimates (B), 2010-2011

WITNESSES:
(*See back cover*)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Finances nationales

Président :

L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mardi 30 novembre 2010
Le mercredi 1^{er} décembre 2010

Fascicule n^o 23

Deuxième et troisième réunions concernant :

L'étude du Budget supplémentaire
des dépenses (B) 2010-2011

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Richard Neufeld, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Callbeck	Marshall
* Cowan	Meighen
(or Tardif)	Murray, P.C.
Dickson	Peterson
Eaton	Ringuette
Eggleton, P.C.	Runciman
* LeBreton, P.C.	
(or Comeau)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Meighen replaced the Honourable Senator Gerstein (*December 1, 2010*).

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Finley (*December 1, 2010*).

The Honourable Senator Finley replaced the Honourable Senator Ataullahjan (*December 1, 2010*).

The Honourable Senator Ataullahjan replaced the Honourable Senator Finley (*November 29, 2010*).

The Honourable Senator Finley replaced the Honourable Senator Eaton (*November 29, 2010*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Richard Neufeld

et

Les honorables sénateurs :

Callbeck	Marshall
* Cowan	Meighen
(ou Tardif)	Murray, C.P.
Dickson	Peterson
Eaton	Ringuette
Eggleton, C.P.	Runciman
* LeBreton, C.P.	
(ou Comeau)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Meighen a remplacé l'honorable sénateur Gerstein (*le 1^{er} décembre 2010*).

L'honorable sénateur Eaton a remplacé l'honorable sénateur Finley (*le 1^{er} décembre 2010*).

L'honorable sénateur Finley a remplacé l'honorable sénateur Ataullahjan (*le 1^{er} décembre 2010*).

L'honorable sénateur Ataullahjan a remplacé l'honorable sénateur Finley (*le 29 novembre 2010*).

L'honorable sénateur Finley a remplacé l'honorable sénateur Eaton (*le 29 novembre 2010*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, November 30, 2010
(58)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Callbeck, Day, Dickson, Eggleton, P.C., Marshall, Murray, P.C., Neufeld, Peterson, Ringuette and Runciman (11).

In attendance: John Bulmer and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 4, 2010, the committee continued its examination of the the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2011, with the exception of Parliament Vote 10. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 22.*)

WITNESSES:*Indian and Northern Affairs Canada:*

Colleen Swords, Associate Deputy Minister;
Susan MacGowan, Chief Financial Officer.

National Defence:

Kevin Lindsey, Assistant Deputy Minister, Finance and Corporate Services;
Major-General Robert Bertrand, Director General, Financial Management;
Colonel Sean Friday, Deputy Chief of Staff, Plans and Strategy, Canada Command.

The chair made an opening statement.

Ms. Swords made a statement and, together with Ms. MacGowan, answered questions.

At 10:40 a.m., the committee suspended.

At 10:45 a.m., the committee resumed.

Mr. Lindsey made a statement and, together with Maj.-Gen. Bertrand and Col. Friday, answered questions.

At 11:35 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 30 novembre 2010
(58)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Callbeck, Day, Dickson, Eggleton, P.C., Marshall, Murray, P.C., Neufeld, Peterson, Ringuette et Runciman (11).

Également présents : John Bulmer et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 4 novembre 2010, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011, à l'exception du crédit 10 du Parlement. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 22 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Affaires indiennes et du Nord canadien :*

Colleen Swords, sous-ministre déléguée;
Susan MacGowan, dirigeante principale des finances.

Défense nationale :

Kevin Lindsey, sous-ministre adjoint, Finances et services du ministère;
Major-général Robert Bertrand, directeur général, Gestion financière;
Colonel Sean Friday, sous-chef d'état-major, Plans et stratégie, Commandement Canada.

Le président fait une déclaration.

Mme Swords fait un exposé, puis avec l'aide de Mme MacGowan, répond aux questions.

À 10 h 40, la séance est suspendue.

À 10 h 45, la séance reprend.

M. Lindsey fait un exposé, puis avec l'aide du Mgén Bertrand et du Col Friday, répond aux questions.

À 11 h 35, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, December 1, 2010
(59)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 6:45 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Day, Dickson, Eaton, Eggleton, P.C., Marshall, Meighen, Murray, P.C., Neufeld, Peterson, Ringuette and Runciman (12).

In attendance: John Bulmer and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Francine Pressault, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 4, 2010, the committee continued its examination of the the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2011, with the exception of Parliament Vote 10. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 22.*)

WITNESSES:

Atomic Energy of Canada Limited:

Hugh MacDiarmid, President and Chief Executive Officer;
Kent Harris, Senior Vice-President and Chief Financial Officer.

Export Development Canada:

Derek Layne, Vice-President and Chief Risk Officer.

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Michael Fine, Director General, International Trade Strategy and Portfolio Bureau;
Julie Insley, Director, International Trade Portfolio Division.

Industry Canada:

Alison Tait, Director General, Auto and Transportation Issues, Automotive and Transportation Industries Branch.

Transport Canada:

Brigita Gravitis-Beck, Director General, Air Policy.

Department of Finance Canada:

Richard Botham, General Director, Economic Development and Corporate Finance Branch.

The Honourable Senator Marshall moved:

That the Honourable Senator Neufeld be deputy chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The chair made an opening statement.

OTTAWA, le mercredi 1^{er} décembre 2010
(59)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Day, Dickson, Eaton, Eggleton, P.C., Marshall, Meighen, Murray, P.C., Neufeld, Peterson, Ringuette et Runciman (12).

Également présents : John Bulmer et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Francine Pressault, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 4 novembre 2010, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011, à l'exception du crédit 10 du Parlement. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 22 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Énergie atomique du Canada Limitée :

Hugh MacDiarmid, président-directeur général;
Kent Harris, vice-président principal et directeur général des finances.

Exportation et développement Canada :

Derek Layne, vice-président et chef de la gestion des risques.

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Michael Fine, directeur général, Direction générale de la stratégie et du portefeuille du Commerce international;
Julie Insley, directrice, Division du portefeuille du Commerce international.

Industrie Canada :

Alison Tait, directrice générale, Industries de l'auto et des transports, Direction générale des industries de l'automobile et des transports.

Transports Canada :

Brigita Gravitis-Beck, directrice générale, Politique aérienne.

Ministère des Finances Canada :

Richard Botham, directeur général, Direction du développement économique et des finances intégrées.

L'honorable sénateur Marshall propose :

Que l'honorable sénateur Neufeld soit élu vice-président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président fait une déclaration d'ouverture.

Mr. MacDiarmid made a statement and, together with Mr. Harris, answered questions.

At 7:47 p.m., the committee suspended.

At 7:52 p.m., the committee resumed.

Mr. Fine made a statement and, together with Messrs. Layne and Botham and Mmes. Tait, Insley and Gravitis-Beck, answered questions.

At 8:45 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

M. MacDiarmid fait un exposé, puis avec l'aide de M. Harris, répond aux questions.

À 19 h 47, la séance est suspendue.

À 19 h 52, la séance reprend.

M. Fine fait un exposé, puis avec l'aide de MM. Layne et Botham et de Mmes Tait, Insley et Gravitis-Beck, répond aux questions.

À 20 h 45, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 30, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to examine the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2011.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I call this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance to order.

[*Translation*]

Honourable senators, we continue this morning to examine the spending included in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2011, as referred to our committee.

[*English*]

We will divide this morning's meeting into two separate sessions. In the first, we will focus on Indian Affairs and Northern Development. It is also called Indian and Northern Affairs Canada. Perhaps Ms. Swords, in her opening remarks, can tell us which name is the legal one and which name the colloquial one.

In the second session, we will focus on the Department of National Defence.

Representing Indian and Northern Affairs Canada, we are pleased to welcome Colleen Swords, Associate Deputy Minister; and Susan MacGowan, Chief Financial Officer.

Colleagues, we have one hour for this session and I ask for your cooperation in ensuring we keep our questions succinct, so that all senators who wish to participate may do so.

Ms. Swords, the floor is yours.

Colleen Swords, Associate Deputy Minister, Indian and Northern Affairs Canada: Thank you. I am pleased to have this opportunity to appear before the committee to discuss the 2010-11 Supplementary Estimates (B) for Indian and Northern Affairs Canada.

I believe the legal name is the Department of Indian Affairs and Northern Department, but we use the short form, INAC, which is Indian and Northern Affairs Canada.

As you mentioned, I am accompanied by Ms. MacGowan, our Chief Financial Officer, and we have a number of other officials who are ready to assist in answering questions as needed.

[*Translation*]

These supplementary estimates will provide the department with the resources it needs to pursue our ideal, which is a future where Inuit, Métis, Northern and First Nations communities are healthy, secure, self-sufficient and thriving. These resources will

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 30 novembre 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30 pour étudier les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) de l'exercice se terminant le 31 mars 2011.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : La séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales est ouverte.

[*Français*]

Honorables sénateurs, ce matin, nous poursuivons notre étude sur les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011, dont notre comité a été saisi.

[*Traduction*]

Nous diviserons la séance de ce matin en deux parties. Pendant la première, nous nous intéresserons à Affaires indiennes et du Nord canadien, qu'on appelle aussi Affaires indiennes et du Nord Canada. Dans sa déclaration d'ouverture, Mme Swords aura peut-être l'obligeance de nous dire quel est le titre officiel et quel est le titre familial.

Au cours de la deuxième partie, c'est le ministère de la Défense nationale qui attirera notre attention.

Nous sommes heureux d'accueillir Colleen Swords, sous-ministre déléguée, et Susan MacGowan, dirigeante principale des finances, qui représentent Affaires indiennes et du Nord Canada.

Chers collègues, nous avons une heure à consacrer à cette séance. Aussi, je vous demande de coopérer en posant des questions succinctes pour que tous les sénateurs qui souhaitent participer puissent le faire.

Madame Swords, à vous la parole.

Colleen Swords, sous-ministre déléguée, Affaires indiennes et du Nord Canada : Merci. Je suis heureuse de pouvoir comparaître devant le comité pour parler du Budget supplémentaire des dépenses 2010-2011 d'Affaires indiennes et du Nord Canada.

Je crois que le titre officiel est ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, mais nous employons la forme abrégée, AINC, qui correspond à Affaires indiennes et du Nord Canada.

Comme vous l'avez dit, Mme MacGowan, dirigeante principale des finances, m'accompagne, et nous avons aussi avec nous d'autres fonctionnaires qui sont prêts à nous aider à répondre aux questions au besoin.

[*Français*]

Ce Budget supplémentaire des dépenses accordera au ministère les ressources nécessaires pour mettre en œuvre notre idéal : un futur où les collectivités inuites, métisses, nordiques et des Premières nations sont saines, sécuritaires, autosuffisantes et

allow our department to meet its obligations towards Aboriginal people through the settling of specific claims and to find a just and lasting settlement for the legacy of Indian residential schools. These resources will also allow the department to conclude agreements on land claims in Quebec; implement an enhanced prevention-focused approach for child and family services in Manitoba; and support the Aboriginals' deeper involvement in economic development.

[English]

The 2010-11 Main Estimates for the department were \$7.3 billion. Together with already approved Supplementary Estimates (A), the Supplementary Estimates (B) before you today will raise the total estimates for the department to \$8.3 billion. These supplementary estimates include a net increase to appropriations of \$826 million.

The estimates contain both increases and decreases to departmental appropriations, and include amounts having an impact on a number of initiatives. For example, there are \$311.7 million dollars in late reprofiling of funds from 2009-11, of which \$308 million is for the specific claims settlement funds; \$295.1 million for the Independent Assessment Process, of which \$294.6 million is incremental funding from the fiscal framework and \$500,000 is part of a late reprofile from last year.

Other major items include \$60 million for the Bigstone Cree Nation Treaty Land Entitlement claim, and the continued implementation of the Indian Residential Schools Settlement Agreement announced in Budget 2010.

This year, the department has continued to improve the pace of resolution of specific claims. These claims are grievances by First Nations related to Canada's obligations under historic treaties or the way the crown has managed First Nation funds or other assets. This fiscal year, the department has already paid \$273.7 million towards the settlement of specific claims. This amount includes \$126.1 million for the Peguis First Nation 1907 Land Surrender Specific Claim and \$145 million towards the settlement of the Mississaugas of the New Credit, Brant Tract and Toronto Purchase specific claims.

A number of other claim settlements of high value are hoped for and expected later this fiscal year. The resolution of these and other specific claims address past grievances, and generate social and economic opportunities for First Nations and local communities.

The Indian Residential School Settlement Agreement allotment has also been one of the priorities of the department. As you may recall, \$960 million was set aside in 2006 to pay awards under the Alternative Dispute Resolution process and the Independent Assessment Process for serious physical and sexual abuse, as part of the Indian Residential School Settlement Agreement. This amount was distributed equally over the

prospères. Ces ressources vont permettre au ministère de continuer à remplir ses obligations envers les Autochtones pour le règlement des revendications particulières, et de parvenir à une résolution juste et durable des séquelles laissées par les pensionnats indiens. Elles permettront aussi : la conclusion des accords de revendication territoriale au Québec; une approche rehaussée, axée sur la prévention pour les services à l'enfance et à la famille au Manitoba; et un soutien aux Autochtones à participer davantage au développement économique.

[Traduction]

Le Budget principal des dépenses 2010-2011 du ministère s'élevait à 7,3 milliards de dollars. Si on y ajoute le Budget supplémentaire (A), déjà approuvé, et le Budget supplémentaire (B), que vous étudiez aujourd'hui, les crédits du ministère s'élèvent à 8,3 milliards de dollars. Le budget supplémentaire à l'étude prévoit une augmentation nette des crédits de 826 millions de dollars.

Les prévisions contiennent aussi bien des augmentations que des diminutions des crédits du ministère, et on y trouve des montants qui ont des conséquences pour un certain nombre d'initiatives. Par exemple, il y a 311,7 millions de dollars en reports tardifs de fonds de 2009-2011, dont 308 millions de dollars pour le règlement de revendications particulières; 295,1 millions de dollars pour le Processus d'évaluation indépendant, dont 294,6 millions de dollars sont des fonds majorés provenant du cadre financier et 500 000 \$ font partie d'un report tardif du dernier exercice.

Parmi les autres postes importants, notons 60 millions de dollars pour régler la revendication relative aux droits fonciers issus des traités soumis par la Nation crie de Bigstone et la poursuite de l'application de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens annoncée dans le budget de 2010.

Cette année, le ministère a continué d'accélérer le règlement des revendications particulières. Ces revendications portent sur des griefs des Premières nations concernant les obligations du Canada en vertu de traités historiques ou sur la manière dont il a géré les fonds et les autres biens des Premières nations. Pendant l'exercice en cours, le ministère a déjà versé 273,7 millions de dollars pour le règlement de revendications particulières. Ce montant comprend 126,1 millions de dollars pour la revendication particulière de la Première nation de Peguis relative à la cession de 1907 et 145 millions de dollars pour le règlement des revendications particulières de la Première nation des Mississaugas de New Credit sur la parcelle de Brant et l'achat de Toronto.

On espère et prévoit régler pendant l'exercice en cours d'autres revendications d'un montant élevé. Le règlement de ces revendications particulières, parmi d'autres, dissipe des griefs anciens et ouvre des possibilités sociales et économiques aux Premières nations et aux collectivités locales.

Les versements au titre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens ont également été l'une des priorités du ministère. Vous vous rappellerez peut-être qu'un montant de 960 millions de dollars a été mis de côté en 2006 pour payer les montants accordés aux termes du Mode alternatif de règlement des conflits et du Processus d'évaluation indépendant pour sévices sexuels et sévices physiques graves, dans le cadre de la Convention

six years of the agreement, \$160 million per fiscal year, with the understanding that adjustments might be needed to reflect the timing and the amount of the claims and awards to be processed.

Last year, you approved the reallocation of \$120 million from 2012-2013, bringing the reference levels for the settlement allotment in 2009-10 to \$321.7 million. After all the payments were made, there was an end-of-year balance of less than \$1 million. The remaining settlement allotment amount was \$360 million.

Both the amount of abuse-related claims and the size of payment awards continue to run above the original expectation. Looking forward, INAC anticipates there will be about 2,500 decisions resulting in compensation this fiscal year amounting to around \$455 million.

Other allocations you will notice in the Supplementary Estimates (B) include: \$27 million to address out-of-court settlements; \$20.7 million to implement the Eeyou Marine Region Land Claims Agreement; \$17.6 million to the First Nation Child and Family Services Program to implement a prevention-focused approach in Manitoba; and \$16.3 million to support the implementation of the Strategic Partnership Initiative under Canada's new Federal Framework for Aboriginal Economic Development. There is also about \$40 million for various activities, ranging from subsidies to the shipment of food to isolated northern communities and our continued support for the Youth Employment Strategy program.

Reductions to the appropriations of the department total \$17.6 million, and the majority of these reductions are to provide funds to other government departments to support activities such as the new Arctic Research Infrastructure Fund and work related to the International Polar Year.

Within Supplementary Estimates (B), we are seeking a transfer from vote 1 to vote 10 of \$18.8 million. This internal reallocation will allow us to make a transfer to the government of the Yukon for the assessment, management and remediation of federal contaminated sites in the territory.

These investments are in keeping with our ongoing priorities. Indeed, you will be aware that we have four bills before the house and Senate that seek to address some of the priorities we have mentioned. There is Bill S-11, the safe drinking water for First Nations act, where we are attempting to make tangible progress on improving the water conditions on reserve; Bill C-25, the Nunavut planning and project assessment act, which aims at providing clarity, consistency and legal certainty with respect to land use planning and the land assessment process in Nunavut; Bill S-4, the family homes on reserves and matrimonial interests or rights act designed to resolve a long-standing issue of

de règlement relative aux pensionnats indiens. Ce montant a été réparti uniformément sur les six ans de la convention, à raison de 160 millions de dollars par exercice, étant entendu que des rajustements pourraient s'imposer pour tenir compte du moment où les décisions seraient rendues et du montant des réclamations et des sommes accordées.

L'an dernier, vous avez approuvé la réaffectation de 120 millions de dollars prévus pour 2012-2013, portant ainsi les niveaux de référence pour les montants affectés au règlement en 2009-2010 à 321,7 millions de dollars. Tous les paiements étant versés, il y a eu un solde en fin d'année de moins de 1 million de dollars. Le montant restant pour le règlement était de 360 millions de dollars.

Aussi bien le nombre de réclamations liées à des mauvais traitements que le montant des paiements continuent de dépasser ce qui était prévu au départ. AINC s'attend maintenant à ce qu'il y ait environ 2 500 décisions accordant au cours de l'exercice des dédommagements totalisant environ 455 millions de dollars.

Parmi les autres affectations que vous remarquerez dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), notons ce qui suit : 27 millions de dollars pour des règlements à l'amiable; 20,7 millions de dollars pour mettre en œuvre l'Accord sur les revendications territoriales concernant la région marine d'Eeyou; 17,6 millions de dollars pour le Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations afin de mettre en œuvre une approche axée sur la prévention au Manitoba; 16,3 millions de dollars pour appuyer la mise en œuvre de l'Initiative de partenariats stratégiques du Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones. Il y a également environ 40 millions de dollars pour des activités diverses allant des subventions à l'envoi d'aliments aux collectivités isolées du Nord et au maintien de notre appui soutenu à la Stratégie emploi jeunesse.

Les réductions dans les crédits du ministère totalisent 17,6 millions de dollars, et la majorité d'entre elles sont prévues pour fournir des fonds à d'autres ministères afin d'appuyer des activités comme celles du nouveau Fonds pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique et les travaux relatifs à l'Année polaire internationale.

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), nous demandons à virer des fonds de 18,8 millions de dollars du crédit 1 au crédit 10. Cette réaffectation à l'interne nous permettra de verser un paiement de transfert au gouvernement du Yukon pour l'évaluation, la gestion et la restauration de sites contaminés fédéraux.

Ces investissements sont conformes à nos priorités courantes. Vous n'êtes pas sans savoir que nous avons quatre projets de loi à l'étude à la Chambre et au Sénat. Ils portent sur certaines des priorités que nous avons énumérées. Il y a le projet de loi S-11, Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations, mesure par laquelle nous tentons d'améliorer concrètement la distribution d'eau potable dans les réserves; le projet de loi C-25, Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut, qui vise à rendre plus clair, cohérent et d'une plus grande certitude juridique le processus de planification de l'utilisation du territoire et d'évaluation des sols au Nunavut; le

on-reserve matrimonial real property; and, finally, Bill C-3, the gender equity in Indian registration act, which is needed to meet requirements of a court decision in British Columbia.

We are confident that the work the department is doing and the investments that are included in the supplementary estimates will lead to further progress for Aboriginal Canadians and Northerners.

We will be pleased to answer any questions the committee may have and hope you will indulge us. We will do our best to answer today, but if we cannot, we promise to return to you with answers in writing.

The Chair: Thank you, Ms. Swords, for that overview. We each have Supplementary Estimates (B) in front of us, and I have been trying to follow you on pages 160, 161 and following of the Supplementary Estimates.

Can you refer us to the reprofiling in the supplementary estimates? When you talk about reprofiling, especially when you go back more than one year, are we talking about statutory and you are giving us that information, or is reprofiling also in the estimates and voted portions of the act?

Ms. Swords: Generally speaking, reprofiling refers to funds approved both by cabinet and Treasury Board, but these funds are approved on an annual basis. If we are not able to expend the funds in that particular year, they lapse unless we receive authority and approval to reprofile them.

When we come forward with estimates each year, the estimates for specific amounts are only for that year. In a large department like INAC, of course there are things the department cannot fund necessarily all in that year. It is particularly an issue with something like specific claims, where they are negotiating with partners, with First Nations, and they cannot be certain when they will reach a conclusion to a negotiation. Indeed, even if they reach a conclusion, there are usually steps afterward for ratification by both the First Nation and Canada. They cannot always hit the year exactly in which the funds are approved for.

With respect to the total number of things we are seeking reprofiling for, I wonder if I can turn to my chief financial officer who will give you the list and summary of what we are asking reprofiling for.

The Chair: If you can make reference to the supplementary estimates, to the document we have as our background, that will be helpful, Ms. MacGowan.

projet de loi S-4, Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux, qui vise à régler un problème de longue date qui concerne les biens immobiliers matrimoniaux dans les réserves; et enfin, le projet de loi C-3, Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens, mesure qui s'impose pour donner suite aux exigences d'une décision judiciaire en Colombie-Britannique.

Nous avons bon espoir que le travail du ministère et les investissements prévus dans le budget supplémentaire permettront de réaliser de nouveaux progrès dans l'intérêt des Canadiens autochtones et des habitants du Nord.

Ce sera un plaisir de répondre aux questions du comité et j'espère que vous serez cléments avec nous : nous ferons de notre mieux pour répondre aujourd'hui, mais si nous ne pouvons le faire, nous promettons de vous faire parvenir des réponses écrites.

Le président : Merci, madame Swords, de cette vue d'ensemble. Nous avons tous le Budget supplémentaire des dépenses (B) sous les yeux, et j'ai essayé de vous suivre, aux pages 119, 120 et suivantes du document.

Pouvez-vous nous indiquer où il est question de reports dans le budget supplémentaire? Lorsque vous parlez de report, et surtout lorsque cela remonte en arrière de plus d'un an, s'agit-il de crédits législatifs et nous donnez-vous ces chiffres à titre d'information seulement ou les reports figurent-ils aussi dans les prévisions et dans les éléments votés?

Mme Swords : De façon générale, les reports portent sur des fonds approuvés par le Cabinet et le Conseil du Trésor, mais l'approbation est donnée sur une base annuelle. Si nous ne pouvons pas dépenser les fonds au cours d'un exercice donné, ils deviennent périmés à moins que nous n'obtenions une autorisation, une approbation pour les reporter.

Lorsque nous présentons le budget des dépenses, chaque année, les montants ne sont prévus que pour l'exercice en cause. Dans un grand ministère comme AINC, il y a bien sûr des éléments qu'il n'est pas nécessairement possible de financer intégralement dans l'année. Le problème se pose plus particulièrement lorsqu'il s'agit des revendications particulières, par exemple, car il faut négocier avec des partenaires, avec les Premières nations, et on ne peut pas savoir au juste quand telle ou telle négociation aboutira. Et même lorsque les négociations aboutissent à une conclusion, il y a habituellement d'autres étapes à franchir pour que la Première nation et le Canada ratifient le texte. On ne peut pas toujours tomber exactement sur l'exercice pour lequel les fonds ont été approuvés.

Quant au nombre total de postes pour lesquels nous demandons un report, peut-être pourrais-je inviter ma dirigeante principale des finances à vous donner la liste et un résumé de ce pourquoi nous demandons un report.

Le président : Si vous pouviez vous reporter au budget supplémentaire, au document que nous avons comme information, ce serait utile, madame MacGowan.

Susan MacGowan, Chief Financial Officer, Indian and Northern Affairs Canada: Certainly. If we turn to page 163, the amount for the specific claims you will note there under vote 10 —

The Chair: What page are you on?

Ms. MacGowan: Page 163, “Funding for the specific claims settlement.”

The Chair: Under “Voted Appropriations”?

Ms. MacGowan: Under “Vote 10,” yes.

The Chair: Ms. Swords indicated the supplementary estimates contain increases and decreases, \$311.7 million in late reprofiling, and it is that late reprofiling I want to have some explanation of, as to how you account for that and how you go back more than one fiscal year in doing so.

We are dealing with fiscal year 2010-11, and you are reprofiling funds from 2009-10. Can you explain how that reprofiling is shown here, and give us an explanation of that process, please?

Ms. Swords: I think some of it is connected with the process used for reprofiling. Sometimes one can ask for permission to reprofile, and if they do so before the end of the fiscal year that they received money for. If they receive approval from Treasury Board, it is acceptable. If they do not expend it in time for the end of the fiscal year for which they are making their request, they have to come forward with a late reprofile.

The Chair: Is this unexpended money carry forward the 5 per cent that Treasury Board allows for carry forward from one distributor to another?

Ms. Swords: It is additional to that amount, and it is money that we were unable to expend in 2009-10 and that was approved for 2009-10. We were unable to identify in 2009-10 that we would need it the next year. We were not certain which specific claims would reach conclusion and that we would be in need of paying out this year.

We have now reached a point where we have settled several and we are close to settling several others. We think we will need the funds this year, so we are seeking permission to reprofile, which means the funds we did not expend last year we are seeking to expend this year.

The Chair: That amount will not show as a new expenditure this year. It is an amount that was approved previously, so it will not show as part of the global amount of the budget for this year, other than as a comment regarding reprofiling?

Ms. Swords: The amount does add to the overall estimates for the department. When I said at the beginning of the year we had estimates approved at \$7.3 billion with Supplementary Estimates (A) and Supplementary Estimates (B), the amount will go up to \$8.3 billion for this fiscal year. Included in that

Susan MacGowan, dirigeante principale des finances, Affaires indiennes et du Nord Canada : Bien sûr. Si nous allons à la page 122, les fonds pour le règlement des revendications particulières, vous remarquerez que, sous le crédit 10...

Le président : À quelle page êtes-vous?

Mme MacGowan : À la page 122, « Fonds pour le règlement des revendications particulières ».

Le président : Sous « Crédits à adopter »?

Mme MacGowan : Sous « Crédit 10 », oui.

Le président : Mme Swords a dit que le budget supplémentaire contenait des augmentations et des diminutions de prévisions et des reports tardifs de 311,7 millions de dollars. Je voudrais avoir des explications sur ces reports tardifs. Comment en rendez-vous compte? Comment remontez-vous sur plus d'un exercice pour faire ces reports?

Nous nous intéressons ici à l'exercice 2010-2011, et vous reportez des fonds de l'exercice 2009-2010. Pouvez-vous s'il vous plaît expliquer comment ces reports sont indiqués ici et nous décrire le processus?

Mme Swords : Cela est lié en partie au processus appliqué pour faire les reports. Parfois, on peut demander la permission de faire un report, si on le fait avant la fin de l'exercice pour lequel l'argent avait été reçu. Si le Conseil du Trésor donne son approbation, tout va bien. Si l'argent n'est pas dépensé à temps pour la fin de l'exercice pour lequel la demande est faite, il faut qu'il y ait un report tardif.

Le président : Ce report d'argent non dépensé correspond-il au report de 5 p. 100 que le Conseil du Trésor autorise pour les reports d'un distributeur à un autre?

Mme Swords : Cela s'ajoute, et il s'agit d'argent que nous n'avons pas pu dépenser en 2009-2010 et qui a été approuvé pour cet exercice-là. En 2009-2010, nous n'avons pas pu affirmer que nous en aurions besoin au cours de l'exercice suivant. Nous ne savions pas au juste quelles revendications particulières nous pourrions régler ni si nous devrions commencer à payer au cours de l'exercice.

Nous en sommes maintenant à un point où nous en avons réglé plusieurs et sommes tout près d'en régler plusieurs autres. Comme nous pensons avoir besoin des fonds cette année, nous demandons la permission de les reporter, ce qui veut dire que les fonds que nous n'avons pas dépensés l'an dernier, nous demandons à les dépenser cette année.

Le président : Ce montant ne sera pas indiqué comme une dépense nouvelle cette année. Il a été approuvé par le passé, de sorte qu'il ne figurera pas dans le montant global du budget de l'exercice en cours, si ce n'est sous la forme d'une observation sur le report, n'est-ce pas?

Mme Swords : Le montant s'ajoute au budget global du ministère. J'ai dit que nous avions au début de l'exercice un budget approuvé de 7,3 milliards de dollars, mais les Budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B) porteront le total à 8,3 milliards de dollars pour l'exercice en cours. Il y a dans ces

\$8.3 billion is an amount for late reprofiling, which is around \$311 million, largely for specific claims. The amount does end up in this year's overall estimates for the department.

The Chair: That is shown as a savings for last year after we approved it, then unexpended, therefore —

Ms. MacGowan: That is right.

The Chair: We will find that amount in some other document, probably like public accounts. Is that right?

Ms. MacGowan: That is right.

Ms. Swords: It means the Canadian taxpayer has not spent it twice.

The Chair: We want to ensure the parliamentary committee charged with approving this amount does not approve it twice.

If we look at this figure of \$311.7 million that you referred to, is that part of only a global figure that we find in the supplementary estimates, or is that \$311.7 million figure actually there? Can you find that anywhere in these estimates for us?

Ms. Swords: I understand what you are asking, and I need my CFO to add it up for you. The total amount for late reprofiling is \$311.7 million: \$308 million for specific claims, and another \$3 million that is identified on page 163. I believe some of it relates to the Indian Residential Schools Settlement where there was half a million dollars of late reprofiling last year. Ms. MacGowan, can you identify the other late reprofiles.

Ms. MacGowan: I am looking for them here. I apologize.

The Chair: Why not see if you can find that information and give it to us by the end of the session?

Ms. MacGowan: We will bring it back.

Senator Neufeld: Thank you for being here.

For clarification, at 5b on page 160 it states:

Capital expenditures, and (a) expenditures on buildings, works, land and equipment, the operation, control and ownership of which may be transferred to provincial governments on terms and conditions approved by the Governor in Council, or to Indian bands, groups of Indians or individual Indians . . .

Can you give me a sense of what that item would be? What would be transferred to "individual Indians"?

Ms. Swords: Although I will have to confirm this information, there are times when, for example projects for Canada's Economic Action Plan, there is joint funding from the

8,3 milliards de dollars un montant d'environ 311 millions de dollars de reports tardifs, en grande partie pour les revendications particulières. Le montant se retrouve donc dans le budget global des dépenses du ministère pour l'exercice en cours.

Le président : Cela est indiqué comme une économie pour l'exercice dernier, une fois approuvé ce montant, qui n'a pas été dépensé, et par conséquent...

Mme MacGowan : C'est exact.

Le président : Nous trouverons ce montant dans un autre document, probablement les Comptes publics, n'est-ce pas?

Mme MacGowan : C'est juste.

Mme Swords : Cela veut dire que le contribuable canadien n'a pas fait la dépense en double.

Le président : Nous voulons nous assurer que le comité parlementaire qui doit approuver ce montant ne l'approuve pas deux fois.

Si nous considérons ce chiffre de 311,7 millions de dollars dont vous avez parlé, fait-il partie seulement d'un montant global que nous trouvons dans le budget supplémentaire, ou le chiffre même de 311,7 millions de dollars se trouve-t-il quelque part? Pouvez-vous nous dire où?

Mme Swords : Je comprends ce que vous voulez dire, et je vais demander à ma DPF de faire l'addition pour vous. Le total des reports tardifs s'élève à 311,7 millions de dollars : 308 millions de dollars pour des revendications particulières et 3 autres millions de dollars qui sont indiqués à la page 122. Je crois qu'une partie de ce montant se rattache à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, pour laquelle il y a eu un report tardif d'un demi-million de dollars l'an dernier. Madame MacGowan, pouvez-vous indiquer les autres reports tardifs?

Mme MacGowan : Je suis en train de les chercher. Excusez-moi.

Le président : Pourquoi ne cherchez-vous pas l'information pour nous la donner d'ici la fin de la séance?

Mme MacGowan : Nous allons vous la fournir.

Le sénateur Neufeld : Merci de votre présence parmi nous.

Une précision : à la page 119, on lit, sous 5b :

Dépenses en capital et :

a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier [...]

Pourriez-vous me donner une idée de ce à quoi ce poste correspond? Qu'est-ce qui serait cédé à des Indiens « à titre particulier »?

Mme Swords : Je vais devoir confirmer cette information, mais il arrive parfois, par exemple pour les projets qui se rattachent au Plan d'action économique du Canada, qu'il y ait un financement

provinces and the federal government. The arrangements may be such that the money goes to the province, which then expends the monies to fund a particular capital project.

As another example, there are times when part of a road project goes onto First Nation land. Some of the project will be funded by INAC and some of it by the province, potentially. The funds may be transferred as a single vehicle for the contract.

I suspect that type of funds is what we are trying to capture in this particular capital item.

Senator Neufeld: I am interested in an example of funding to an "individual Indian," as it states, so that I have a better sense of this item. I can understand what you are saying but it would surprise me to learn that the Government of Canada would give money to the province for the province to administer, although that could be the case. Perhaps you can come back with additional information of specific examples of that funding through the clerk of the committee. Time is short today.

When I first arrived in the Senate, I heard a great deal of talk about Canada Post providing air stage parcel service to the North in relation to fresh food, et cetera, and the related costs. I see at 15b on page 160 that there is an adjustment of \$9.4 million to the appropriation from \$47.6 million to \$57 million for the Northern Air Stage Parcel Service. Have there been dramatic changes that require a 20-per-cent increase in those costs? Is the process working so well that people in the North accept it now, with this kind of increase? Can you give me examples of how that service works?

Ms. Swords: Senator, the amount that you see in Supplementary Estimates (B) relates to the current program. It does not relate to the new Nutrition North Canada Program, which comes into effect fully on April 1, 2011. This item relates to funding for the current system. There have been announcements well in advance for the new Nutrition North Canada Program, which comes into effect April 1, 2011, so that people have time to adjust.

The increase of \$9.4 complements the funding in the Main Estimates. The Main Estimates have \$47.6 million for the existing Food Mail Program. When we were calculating the amount of subsidy to Canada Post to fund food that goes to northern and isolated communities, we realized that we needed an additional \$10 million for 2010-11. This amount is for the current system, not the new one in April 2011.

We hope that the Nutrition North Canada Program will increase access to affordable nutritious food. The main focus is ensuring that there is airlift and various means by which retailers can access airlift for the most nutritious and the most perishable foods. It puts an extra emphasis on making use of sea and land

assuré conjointement par les provinces et le gouvernement fédéral. Les arrangements peuvent être de nature telle que l'argent est remis à la province, qui le dépense ensuite pour financer un projet d'immobilisations donné.

Autre exemple. Il arrive parfois qu'un projet routier touche le territoire d'une Première nation. Il est possible qu'une partie du projet soit financée par AINC et une autre par la province. Les fonds peuvent être transférés globalement aux fins du contrat.

Je soupçonne que c'est le type de fonds dont nous essayons de rendre compte au moyen de ces dépenses en capital.

Le sénateur Neufeld : Je voudrais avoir un exemple de financement qui va à un Indien « à titre particulier », pour reprendre le texte, afin de me faire une meilleure idée de ce poste. Je comprends ce que vous me dites, mais je serais étonné d'apprendre que le gouvernement du Canada donne de l'argent à une province pour qu'elle l'administre, bien que ce soit possible. Peut-être pourriez-vous communiquer au greffier un complément d'information donnant des exemples précis de l'utilisation de ces fonds. Aujourd'hui, nous n'avons pas beaucoup de temps.

Lorsque je suis arrivé au Sénat, j'ai beaucoup entendu parler du fait que Postes Canada offrait un service aérien omnibus dans le Nord pour le transport d'aliments frais, et cetera, et des coûts liés à ce service. Je remarque au 15b de la page 119 un rajustement de 9,4 millions de dollars, qui fait passer le crédit de 47,6 à 57 millions de dollars pour le Service aérien omnibus de colis à destination du Nord. Y a-t-il eu des changements profonds pour que ces coûts augmentent de 20 p. 100? Le processus marche-t-il si bien que les habitants du Nord l'acceptent maintenant, puisqu'il y a une hausse si marquée? Pouvez-vous me donner des exemples qui illustrent le fonctionnement de ce service?

Mme Swords : Sénateur, le montant que vous voyez dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) se rapporte au programme existant. Il n'y a aucun lien avec le nouveau programme Nutrition Nord Canada, qui entrera pleinement en vigueur le 1^{er} avril 2011. Le poste concerne donc le financement du système qui est en place. Le nouveau programme Nutrition Nord Canada, qui entrera donc en vigueur le 1^{er} avril 2011 a été annoncé largement à l'avance pour que les gens aient le temps de s'adapter.

L'augmentation de 9,4 millions de dollars s'ajoute aux fonds prévus dans le Budget principal des dépenses. Celui-ci prévoit un montant de 47,6 millions de dollars pour l'actuel programme Aliments-poste. Lorsque nous avons calculé le montant de la subvention à consentir à Postes Canada pour financer l'envoi de denrées alimentaires dans les localités du Nord et les localités isolées, nous nous sommes aperçus qu'il fallait 10 millions de dollars de plus pour 2010-2011. Et ce montant est prévu pour le système actuel, non pour le nouveau qui s'appliquera à partir d'avril 2011.

Nous espérons que le programme Nutrition Nord Canada facilitera l'accès à des aliments nutritifs de prix abordable. Le but principal est de veiller à ce qu'il y ait un service aérien et divers moyens par lesquels les détaillants pourront obtenir le transport aérien des aliments les plus nutritifs et les plus périssables. Le

transportation methods, hence the need to have advance notice to retailers to make the transition.

My understanding is that although the program is not in effect, a number of the larger retailers took advantage in the summer of the opportunity for sea transport of items that are not perishable. A few smaller retailers have not done that. There could be a need for them to understand and appreciate the system better.

Minister Aglukkaq appeared before a parliamentary committee two weeks ago and explained it better than I ever could because she is a resident of the North. The new system focuses mainly on airlift for the most perishable and most nutritious products. Under the current system, a much larger set of products were subsidized through Canada Post for the transportation. The new system will be a subsidy provided to retailers. The subsidy will be more obvious on the receipts to consumer.

Senator Neufeld: You are saying that we need another 20 per cent to maintain a long-standing inefficient program for the remainder of this fiscal year. That amazes, if the program is as poor as I recall from the description. I assume that the new system will cost more than \$57 million, as stated here. Am I correct in saying that the cost will be more but the service will be much better?

Ms. Swords: No: To the fullest extent possible, the new system is based on four or five years of consultations with all the stakeholders. It is designed to be cost effective and to ensure that the airlift part of the program focuses on nutritious and fresh food and that the government is not paying to airlift things that can be brought in equally well by sea or road in the summer.

Senator Neufeld: In response, you are saying that the program will be better service but will cost less than it currently costs. My first question was: Will it cost more? You did not tell me whether it will cost more, so I assume it will cost less. Is that correct?

Ms. Swords: The new program does not come into effect until April 2011. It has been designed to be as cost effective as possible. For the current fiscal year, we need the additional \$10 million because the existing Food Mail Program is demand driven. When demand for the Food Mail Program increases, we have to pay. There is no cost-containment mechanism in the existing program.

The new program is designed to have greater cost containment because the retailers will receive the transportation subsidy and they do not want to have things sitting up there that they cannot sell. We are expecting and hoping that the new system will be more cost effective and that we will not have to come back to Parliament for additional amounts, as we do now because there is no cost- containment mechanism.

Senator Neufeld: My next question concerns \$18 million to the Government of Yukon in respect of contaminated sites. I assume that those sites are on-reserve only, not off-reserve. Is that correct?

programme insiste davantage sur l'utilisation des moyens de transport maritime et aérien, d'où la nécessité de prévenir les détaillants, afin qu'ils puissent assurer la transition.

D'après ce que je comprends, bien que le programme ne soit pas en vigueur, un certain nombre de grands détaillants ont profité de l'été pour faire transporter par la mer les denrées non périssables. Certains petits détaillants ne l'ont pas fait. Il se peut qu'ils aient besoin de mieux comprendre et évaluer le système.

La ministre Aglukkaq a comparu devant un comité parlementaire il y a deux semaines et elle a donné des explications bien meilleures que toutes celles que je pourrais donner, car elle habite dans le Nord. Le nouveau système met l'accent surtout sur le transport aérien des produits les plus périssables et les plus nutritifs. Le système actuel subventionne le transport par Postes Canada d'une gamme de produits beaucoup plus étendue. Le nouveau système accordera les subventions aux détaillants. Elle sera plus en évidence sur les reçus du consommateur.

Le sénateur Neufeld : Vous dites qu'il nous faut 20 p. 100 de plus pour maintenir pendant le reste de l'exercice un programme inefficace qui existe depuis longtemps. C'est étonnant, si le programme est aussi médiocre qu'on me l'a dit, je crois. Je présume que le nouveau système coûtera plus que 57 millions de dollars, montant indiqué ici. Ai-je raison de dire que les coûts seront plus élevés, mais que le service sera bien meilleur?

Mme Swords : Non. Dans toute la mesure du possible, le nouveau système a été fondé sur les consultations menées pendant quatre ou cinq ans auprès de tous les intervenants. Il est conçu pour être rentable et garantir que l'élément transport aérien du programme serve surtout au transport d'aliments nutritifs et frais et que le gouvernement ne paie pas le transport aérien d'articles qui pourraient venir par la mer ou par la route en été.

Le sénateur Neufeld : Vous répondez donc que le programme assurera un meilleur service, mais coûtera moins cher que le programme actuel. Ma première question était la suivante : coûtera-t-il plus cher? Vous ne me l'avez pas dit. Je présume donc qu'il coûtera moins cher. Est-ce exact?

Mme Swords : Le nouveau programme n'entre pas en vigueur avant avril 2011. Il a été conçu pour être le plus rentable possible. Pour l'exercice en cours, il nous faut 10 millions de dollars de plus, car l'actuel programme Aliments-poste s'applique en fonction de la demande. Lorsque la demande augmente, nous devons payer. Le programme ne comporte aucun mécanisme de limitation des coûts.

Le nouveau programme est conçu de façon à mieux limiter les coûts, car les détaillants toucheront la subvention et ils n'ont pas envie d'avoir dans leur commerce des produits qu'ils ne peuvent pas vendre. Nous prévoyons et espérons que le nouveau système sera plus efficace par rapport aux coûts et que nous n'aurons pas à demander des rallonges au Parlement comme nous le faisons maintenant parce qu'il n'existe aucun mécanisme de limitation des coûts.

Le sénateur Neufeld : Ma question suivante porte sur les 18 millions de dollars à verser au gouvernement du Yukon à l'égard de sites contaminés. Je suppose que ces sites se trouvent dans les réserves seulement et non à l'extérieur. Est-ce exact?

Ms. Swords: No: The department has responsibilities in the North for more than what is on-reserve. The contaminated sites we are talking about are in the North. I believe a large portion of the amount is for the Marwell tar pit site in Whitehorse, which dates back to World War II, before the Yukon government existed. The federal government agreed to try to coordinate and fund some of the remediation.

Senator Neufeld: I believe the amount is \$18 million.

Ms. Swords: Which \$18 million is that?

Senator Neufeld: You said earlier in response to a question that there was \$18 million to the Yukon government for contaminated sites. That is what I am going by because I did not find \$18 million anywhere.

Ms. Swords: No, the contaminated site at Marwell tar pit is not \$18 million. Let me check.

Senator Neufeld: Maybe you can provide those sites and the appropriate amount rather than taking the time here. You can provide it to us through the chair.

The Chair: We did have a figure of \$18 million that you transferred from vote 1 to vote 10. We talked about the figure of \$18 million earlier. I do not know if that figure has become mixed up here, but if you can help us with that, it would be appreciated.

Senator Callbeck: In your comments, you mentioned reductions to the appropriations of the department totalling \$17.6 million, for which the majority is sent to various government departments.

On the information we have here, where would we find that \$17.6 million? You say it has gone to various departments. I want to know where it came from. What programs were affected in the Department of Indian and Northern Affairs by losing that amount of money, and where did it go? I see transfers on page 164, but those are a far cry from \$17.6 million.

Ms. Swords: From the information that I have, senator, \$80,000 was transferred to the Department of Fisheries and Oceans, and that is for the English River fish counting fence in Labrador. A small amount is also going to finance the self-government fiscal agreement between Canada and Nunatsiavut, which ended an English River fish counting fence. That sort of thing is covered. That is about \$80,000.

The largest amount is \$12,075,000, transferred to Natural Resources Canada, of which \$2,875 went to NRCan to operate the First Nations Forestry Program. An amount of \$9 million was transferred to Natural Resources Canada to support activities related to the Arctic Research Infrastructure Fund, specifically for the upgrade to the Polar Continental Shelf Program; and

Mme Swords : Non. Le ministère a des responsabilités à l'égard de l'ensemble du Nord, et pas uniquement de ce qui se trouve dans les réserves. Les sites contaminés en cause sont situés dans le Nord. Je crois que la majeure partie du montant est prévue pour la fosse de bitume de Marwell, à Whitehorse, qui remonte à la Seconde Guerre mondiale, avant même que le gouvernement du Yukon n'existe. Le gouvernement fédéral a accepté d'essayer de coordonner et de financer une partie des mesures de restauration.

Le sénateur Neufeld : Je crois que le montant s'élève à 18 millions de dollars.

Mme Swords : De quels 18 millions de dollars s'agit-il?

Le sénateur Neufeld : Vous avez dit tout à l'heure en réponse à une question qu'il y avait 18 millions de dollars pour le gouvernement du Yukon au titre des sites contaminés. C'est à cela que je me fie, puisque je n'ai pu trouver nulle part le chiffre de 18 millions de dollars.

Mme Swords : Non, le montant prévu pour le site contaminé qu'est la fosse de bitume de Marwell n'est pas de 18 millions de dollars. Permettez-moi de vérifier.

Le sénateur Neufeld : Peut-être pourriez-vous nous indiquer ces sites, avec le montant correspondant, au lieu de perdre du temps ici. Vous pourrez communiquer l'information à la présidence.

Le président : Nous avons un montant de 18 millions de dollars que vous avez viré du crédit 1 au crédit 10. Nous avons parlé tout à l'heure de ce montant de 18 millions de dollars. J'ignore si ce chiffre a fait l'objet d'une certaine confusion ici, mais si vous pouviez nous aider, nous vous en serions reconnaissants.

Le sénateur Callbeck : Au cours de vos observations, vous avez signalé des réductions de crédits du ministère totalisant 17,6 millions de dollars, dont la majeure partie est destinée à divers ministères.

Dans l'information présentée ici, où trouverions-nous ces 17,6 millions de dollars? Vous dites que ce montant est réparti entre divers ministères. Je veux savoir d'où vient ce montant. Quels sont les programmes du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qui ont été touchés par la perte de cet argent, et où est-il allé? Je vois des transferts à la page 123, mais on reste loin des 17,6 millions de dollars.

Mme Swords : D'après les renseignements que j'ai, sénateur, les 80 000 \$ ont été cédés au ministère des Pêches et des Océans pour le projet d'English River concernant un barrage de dénombrement des poissons. Un montant modeste servira à financer un accord financier d'autonomie gouvernementale entre le Canada et le Nunatsiavut, qui a mis fin au dénombrement des poissons. C'est ce genre de chose qui est visé. Le montant est d'environ 80 000 \$.

Le montant le plus important est de 12 075 000 \$ et il est cédé à Ressources naturelles Canada. Sur ce montant, 2 875 \$ sont allés à RNCan pour la mise en œuvre du programme forestier des Premières nations. Un montant de 9 millions de dollars a été cédé à Ressources naturelles Canada pour appuyer des activités liées au Fonds pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique, et

\$200,000 was transferred to NRCan to establish one of the nodes of the International Polar Year data assembly centre, and will be used for operating costs related to that set-up.

An amount of \$765,000 was transferred to Health Canada to support activities related to the Arctic Research Infrastructure Fund and a radiological network project. Health Canada is providing a lot of the operations in connection with the network. It is the second year of funding. That network allows for separate monitoring sites in the North.

An amount of \$763,344 is transferred to Parks Canada to support activities, again related to the Arctic Research Infrastructure Fund, and specifically for a national park. I am afraid I cannot pronounce it. It is for Quttinirpaq National Park, and it is for field locations for the Churchill Northern Studies Centre. It allows renovations to northern research facilities.

An amount of \$448,175 is transferred to Environment Canada, again related to the Arctic Research Infrastructure Fund. The funding is specifically for the migratory birds research network project. Again, it is the second year of funding for this particular project.

I am not sure if those amounts add up to \$18 million. There are two more, someone is telling me, but they are not in my book.

Senator Callbeck: To go over those figures again, you said \$80,000, \$80,000, \$12 million, \$9 million, \$200,000, \$765,000, \$763,000 and \$488,000?

Ms. Swords: No: It is \$80,000 to Fisheries and Oceans Canada. It is \$12,075,000 to NRCan, but that is for three or four different sub-projects, one of which was \$9 million; but to round it up, it is \$12,075,000; \$765,000 to Health Canada; \$763,344 to Parks Canada; \$448,175 to Environment Canada; \$163,300 to Fisheries and Oceans Canada. Does that add up to \$18 million? If it does not add up to \$18 million, I will have to ask my chief financial officer to get a new calculator or to identify what specific transfers are missing.

Senator Callbeck: This money has been transferred out. What programs are affected by the transfer in the Department of Indian and Northern Affairs? Where did the money come from?

Ms. Swords: A large part of the programming that you see relates to the Arctic, so funds come from northern programs and relate to operations and economic development opportunities in the North. Some of the others are small amounts of money and the source would likely be the department's operating funds.

plus particulièrement pour la modernisation des installations du programme du plateau continental polaire. Et 200 000 \$ ont été cédés à RNCAN pour établir un des nœuds du centre d'assemblage des données de l'Année polaire internationale. L'argent servira à financer les frais d'exploitation liés à cette installation.

Un montant de 765 000 \$ a été cédé à Santé Canada pour appuyer des activités liées au Fonds pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique et un projet de réseau radiologique. Santé Canada assure une grande partie des opérations relatives au réseau. Il s'agit de la deuxième année de financement. Le réseau permet d'avoir des sites de contrôle distincts dans le Nord.

Un montant de 763 344 \$ est cédé à Parcs Canada pour appuyer des activités qui, là encore, sont liées au Fonds pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique et plus expressément à un parc national. Je crains de ne pas pouvoir en prononcer le nom. Les fonds sont destinés au parc national Quttinirpaq et aux installations sur le terrain du Centre d'études nordiques de Churchill. Ils permettront de rénover des installations de recherche dans le Nord.

Un montant de 448 175 \$ est cédé à Environnement Canada. Il s'agit là encore du Fonds pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique. Les fonds sont destinés plus précisément au réseau de recherche sur les oiseaux migrateurs. Encore une fois, c'est la deuxième année de financement de ce projet.

Je n'ai pas l'assurance que tous ces montants donnent un total de 18 millions de dollars. Quelqu'un me dit qu'il y en a deux autres, mais ils ne sont pas dans mon cahier.

Le sénateur Callbeck : Reprenons ces chiffres. Vous avez donc dit 80 000 \$, 80 000 \$, 12 millions de dollars, 9 millions de dollars, 200 000 \$, 765 000 \$, 763 000 \$ et 488 000 \$?

Mme Swords : Non. C'est 80 000 \$ pour Pêches et Océans Canada. Il y a 12 075 000 \$ pour RNCAN, mais ce montant est prévu pour trois ou quatre projets différents, dont un seul reçoit 9 millions de dollars. Il reste que, si on arrondit, c'est 12 075 000 \$. Il y a aussi 765 000 \$ pour Santé Canada, 763 344 \$ pour Parcs Canada, 448 175 \$ pour Environnement Canada, 163 300 \$ pour Pêches et Océans Canada. Est-ce qu'on arrive à un total de 18 millions de dollars? Je vais devoir demander à ma dirigeante principale des finances de trouver une nouvelle calculatrice ou de voir quels sont les transferts manquants.

Le sénateur Callbeck : Cet argent est venu de quelque part. Quels sont les programmes du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qui ont été touchés par les transferts? D'où est venu l'argent?

Mme Swords : Une grande partie des programmes que vous voyez concernent l'Arctique. Les fonds proviennent donc de programmes qui visent le Nord et se rapportent aux opérations et aux possibilités de développement économique dans le Nord. Dans d'autres cas, il s'agit de faibles montants, et ils viennent probablement des fonds de fonctionnement du ministère.

Senator Callbeck: Are you able to obtain a list of where that \$17.6 million came from? In other words, what did the Department of Indian and Northern Affairs give up to give that money to other departments? Can you provide the committee with a list?

Ms. Swords: We can provide an answer, but if the transfers come from operating funds, they would not have to come from an individual or specific program. We will do our best to provide you with an answer, senator.

Senator Marshall: Can you give us information on the prevention-focused program for the First Nations Child and Family Services Program? Is that program something new? What is the prevention geared toward? Is it toward health or keeping First Nations children in school? Can you give us background information on that program, please?

Ms. Swords: Yes, senator. The funds that are in the supplementary estimates relate to a prevention-focused approach in Manitoba, but we have reached agreements with six provinces now for what we call the enhanced prevention-focused approach to child and family services. The provinces we have agreements with are Alberta, Quebec, Saskatchewan, Manitoba, P.E.I. and Nova Scotia. Child and family services for First Nations children are a provincial responsibility, but we fund it on-reserve.

In today's approach to child and family services, which is really about the protection of young children within their families, rather than quickly taking children out and putting them in another family or foster care, the approach is to try to put much more emphasis on prevention. The approach places much more emphasis on the parents and the family itself, and providing supports there, so it does not reach a point where a child has to be taken into protective care. It is an attempt as well, rather than to use foster care in families that are unknown to a child, to make as much use as possible of relatives, and care that is more connected and more culturally relevant to the child.

We started this approach in 2007, with Alberta. There have been positive evaluations in Alberta. It is a difficult area in which to say we have been successful, but the number of First Nations children who have gone into foster care, in my understanding, has gone down marginally as a result of the enhanced efforts we are making in what is called, the enhanced prevention model. The approach is still at early stages, but we are hopeful that with the injection of funds at an early stage and much more effort on prevention, that we will be able to reduce the number of times when it is necessary for a child protection service to intervene and take a child out of a family.

Senator Marshall: What are the ages of the children this program is directed at? Is it directed at children in preschool or all those children under 16 or 18? What age group is the program directed toward?

Le sénateur Callbeck : Pouvez-vous obtenir la liste des sources d'où proviennent ces 17,6 millions de dollars? Autrement dit, à quoi le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il renoncé pour céder cet argent à d'autres ministères? Pouvez-vous communiquer une liste au comité?

Mme Swords : Nous pouvons fournir une réponse, mais si les transferts proviennent des fonds de fonctionnement, ils ne doivent pas avoir été prélevés sur le budget d'un programme particulier ou précis. Nous ferons de notre mieux pour vous fournir une réponse, sénateur.

Le sénateur Marshall : Pouvez-vous nous donner de l'information sur l'approche axée sur la prévention du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations? S'agit-il d'un nouveau programme? Qu'est-ce qui est visé par les efforts de prévention? La santé ou le maintien des enfants des Premières nations à l'école? Auriez-vous l'obligeance de nous fournir des renseignements généraux sur le programme?

Mme Swords : Oui, sénateur. Les fonds qui figurent dans le budget supplémentaire des dépenses sont prévus pour l'approche axée sur la prévention au Manitoba, mais nous avons conclu des accords avec six provinces jusqu'à maintenant sur ce que nous appelons une approche axée sur la prévention rehaussée des services à l'enfance et à la famille. Les provinces avec lesquelles nous avons des accords sont l'Alberta, le Québec, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse. Les services à l'enfance et à la famille pour les enfants des Premières nations sont une responsabilité provinciale, mais nous les finançons à l'intérieur des réserves.

Dans l'approche actuelle des services à l'enfance et à la famille, qui vise en fait à assurer la protection des jeunes enfants à l'intérieur de leur famille au lieu de les retirer rapidement et de les confier à une autre famille ou à une famille d'accueil, nous insistons beaucoup plus sur la prévention. Nous nous intéressons beaucoup plus aux parents et à la famille même et nous fournissons un soutien à ce niveau de façon à ne pas en arriver au point où il faut placer l'enfant sous protection. C'est également un effort pour faire appel autant que possible à des parents, au lieu de placer l'enfant dans une famille d'accueil qui lui est inconnue, et de lui offrir ainsi un cadre qui lui est plus familier et dont la culture correspond davantage à la sienne.

Nous avons commencé à appliquer cette approche en 2007 avec l'Alberta, où les évaluations ont été favorables. C'est un domaine où il est difficile de parler de réussite, mais le nombre d'enfants des Premières nations qui ont été confiés à des familles d'accueil a légèrement diminué grâce aux efforts bonifiés que nous déployons dans le cadre de ce que nous appelons le modèle rehaussé axé sur la prévention. L'approche en est toujours aux premiers stades, mais nous espérons que, grâce à l'injection de fonds à un stade précoce et à un effort de prévention beaucoup plus intense, nous ferons diminuer le nombre de cas où il faut qu'un service de protection de l'enfance intervienne et retire un enfant à sa famille.

Le sénateur Marshall : Le programme s'adresse aux enfants de quel âge? Les enfants d'âge préscolaire ou tous les enfants de moins de 16 ou de 18 ans? À quel groupe d'âge le programme est-il destiné?

Ms. Swords: As I said, issues under child and family services fall under the province, so it may vary a little bit from province to province. However, it is my understanding that children can be affected right up to their age of majority or even age 18. I stand corrected if I am wrong. That said, a large part of the care and focus is on the time when the child is in the home full-time before the child goes off to school.

Children can be taken out of a home for abuse and so forth even after they are in school.

Senator Marshall: The age limit depends on what is stipulated by the provincial legislation, then.

Ms. Swords: Yes.

Senator Marshall: Correct me if I am wrong, but I understand from your explanation that the funding will be used for support services, whether for homemakers or child-care programs and things of that nature. Is my understanding correct?

Ms. Swords: A large part of the funding relates to providing services, not so much for foster families, but for training, learning and teaching within First Nations communities in families on how to be a better parent. There is also support for the larger families so they, too, can provide assistance to the children.

Senator Marshall: Do you know how many Aboriginal children this program covers; what is the total population of children that this program would apply to?

Ms. Swords: I do not know the exact number. I can probably provide that information to you. I know that now, with agreements with six provinces, we cover 68 per cent of the Aboriginal population in the country. I am not sure if it is 68 per cent of the children or 68 per cent of the Aboriginal population.

Senator Marshall: You listed six provinces that have a program either identical or similar to this one. What happens in the remaining provinces?

Ms. Swords: Someone has given me a note. It says that 163,000 is the total number of all First Nations children across the country, and we are covering 68 per cent of the children.

Senator Marshall: Do you know the number in Manitoba?

Ms. Swords: No, but we can provide that number for you.

Senator Marshall: What happens in the other provinces?

Ms. Swords: We are in discussions with the other provinces about how best one can implement models that have a better record and a better chance of success. Discussions are at various stages. It is something we have to do with each province. We want to move forward with each one of them, because it seems to be a more successful and better model.

Mme Swords : Comme je l'ai dit, les services à l'enfance et à la famille sont du ressort des provinces. Il peut donc y avoir des différences d'une province à l'autre. Toutefois, je crois comprendre que les enfants peuvent être touchés jusqu'à l'âge de la majorité ou même jusqu'à 18 ans. Qu'on me corrige si j'ai tort. Cela dit, une grande partie des soins et de l'attention est consacrée à la période où l'enfant est au foyer à temps plein, avant qu'il ne fréquente l'école.

Il se peut que des enfants soient retirés de leur foyer pour cause de mauvais traitements, par exemple, même après avoir commencé à aller à l'école.

Le sénateur Marshall : La limite d'âge dépend donc de ce que prévoit la loi provinciale.

Mme Swords : Exact.

Le sénateur Marshall : Corrigez-moi si j'ai tort, mais votre explication me donne à penser que les fonds serviront à financer des services de soutien comme des auxiliaires familiales ou des programmes de garderie, par exemple. Ai-je raison?

Mme Swords : Une grande partie des fonds sert à assurer des services, non pas tant ceux des familles d'accueil que la formation, l'apprentissage et l'enseignement de l'art d'être un meilleur parent dans les familles des collectivités des Premières nations. Il y a également un soutien à l'intention des grandes familles pour que, elles aussi, elles puissent aider les enfants.

Le sénateur Marshall : Savez-vous combien d'enfants autochtones sont visés par ce programme? Quelle est la population totale des enfants auxquels le programme peut s'appliquer?

Mme Swords : J'ignore le nombre exact. Je peux probablement vous communiquer ce renseignement. Je sais que, à l'heure actuelle, grâce aux accords conclus avec six provinces, nous nous adressons à 68 p. 100 de la population autochtone au Canada. Je ne sais trop s'il s'agit de 68 p. 100 des enfants ou de 68 p. 100 de la population autochtone.

Le sénateur Marshall : Vous avez énuméré six provinces qui ont un programme identique ou similaire à celui-ci. Que se passe-t-il dans les autres provinces?

Mme Swords : Quelqu'un vient de me remettre une note disant qu'il y a 163 000 enfants des Premières nations au Canada et le programme s'adresse à 68 p. 100 d'entre eux.

Le sénateur Marshall : Savez-vous combien il y en a au Manitoba?

Mme Swords : Non, mais nous pouvons vous communiquer le chiffre.

Le sénateur Marshall : Que se passe-t-il dans les autres provinces?

Mme Swords : Nous avons des entretiens avec les autres provinces sur les meilleurs moyens à prendre pour appliquer des modèles qui donnent les meilleurs résultats et présentent les meilleures chances de succès. Les discussions en sont à des stades variables. C'est une démarche qu'il faut faire avec chacune des provinces. Nous voulons aller de l'avant avec chacune d'elles, car il semble que ce soit un modèle préférable qui donne de meilleurs résultats.

Senator Marshall: There is another program in the estimates that is geared towards Aboriginal youth: Funding for the development, implementation and maintenance of an education information system. Is that program new, and can you give us information on that program?

Ms. Swords: That is not a new program, per se. It is a database and a computer program, so that we can try to track data across the country that is relevant to evaluating success, or lack thereof, with respect to the education sector.

We are trying to do something so that we are able to track between reserves and provincial schools; sometimes, children move back and forth between them. We have information to be clear on with respect to grades, success rates and so forth. It is a data system.

Senator Marshall: That data system is geared toward individual children, is it?

Ms. Swords: No: It is a data system for all First Nations children in the education system that we fund across the country. The K to 12 funding that the department provides is quite different. This program is a computer data system or program used to track results.

It is in its formative stages. It has not been set up yet. It has proven to be complicated, particularly as each province has a slightly different system themselves.

Senator Marshall: Is that \$6.3 million in addition to an amount that was approved previously, or is that the first amount?

Ms. Swords: There was a small amount to set up the initial design of the system and to come up with a charter. This amount is to advance the development of the system. Once the system is up and running, it will require funds to keep it operating and up to date.

Senator Marshall: Who is the subsidy for the subsidization of the shipment of food paid to? Is it paid to the retailers or to the companies that provide the transportation?

Ms. Swords: My understanding of the current system is that the subsidy goes to Canada Post and it is based on weight. In the new system that will start in April, 2011, the subsidy will go to retailers, or people can order for themselves, I believe. I am looking over at my colleague, and he is indicating that they can order for themselves and they will be able to obtain a subsidy for nutritious, perishable foods.

Senator Runciman: I have a few questions about land claims. You may recall the confrontation that occurred in Ipperwash in 1995. Part of the concern there was the military base built on land that had been subject to a land claim for a significant period of time. Can you tell us the status of that land claim? Has that claim ever been settled and has ownership of that land transferred?

Le sénateur Marshall : Il est question dans le budget des dépenses d'un autre programme destiné aux jeunes Autochtones : fonds pour le développement, la mise en œuvre et le maintien d'un système d'information sur l'éducation. Est-ce un nouveau programme? Pouvez-vous nous renseigner à son sujet?

Mme Swords : Ce n'est pas un nouveau programme à proprement parler. C'est une base de données et un programme informatique. Cela nous permet de suivre l'évolution des données dans tout le Canada et d'évaluer la réussite, ou l'absence de réussite, dans le secteur de l'éducation.

Nous essayons de faire quelque chose pour pouvoir suivre l'évolution entre les écoles des réserves et celles des provinces. Il arrive que des élèves passent d'un type d'établissement à l'autre. Nous avons de l'information sur les notes, les taux de réussite, et cetera. C'est un système de données.

Le sénateur Marshall : Le système de données est axé sur les enfants pris individuellement, n'est-ce pas?

Mme Swords : Non. C'est un système de données pour tous les enfants des Premières nations qui se trouvent dans le système d'éducation que nous finançons dans l'ensemble du Canada. Le financement de la maternelle à la 12^e année, c'est tout à fait autre chose. Le programme est un système de données informatiques ou un programme utilisé pour suivre l'évolution des résultats.

Le système en est à ses premiers balbutiements. Il n'a pas encore été mis en place. La question s'est avérée compliquée, d'autant plus que chacune des provinces a un système légèrement différent.

Le sénateur Marshall : Ces 6,3 millions de dollars viennent-ils s'ajouter à un montant qui aurait été approuvé antérieurement ou s'agit-il du premier montant affecté à ce système?

Mme Swords : Il y avait un montant modeste qui était prévu pour la conception initiale du système et l'établissement d'une charte. Le montant demandé ici servira à faciliter le développement du système. Une fois le système en place et en fonction, il faudra des fonds pour le faire fonctionner et le garder à jour.

Le sénateur Marshall : À qui est versée la subvention accordée pour l'envoi de denrées alimentaires? Aux détaillants ou aux transporteurs?

Mme Swords : Je crois savoir que, dans le système actuel, la subvention est versée à Postes Canada et qu'elle est calculée selon le poids des marchandises transportées. Selon le nouveau système qui s'appliquera à compter d'avril, la subvention ira aux détaillants, à ceux qui font les commandes, sauf erreur. Je me tourne vers mon collègue, et il me fait signe que les gens pourront commander eux-mêmes et qu'ils pourront obtenir une subvention pour faire transporter des aliments périssables nutritifs.

Le sénateur Runciman : J'ai quelques questions à poser sur les revendications territoriales. Vous vous souviendrez de l'affrontement qui a eu lieu à Ipperwash en 1995. Une partie du problème était que la base militaire était construite sur des terres visées par une revendication territoriale depuis une bonne période. Où en est cette revendication territoriale? A-t-elle été réglée? La propriété des terrains a-t-elle été cédée?

Ms. Swords: I will correct myself after if I am not correct. Negotiations are still under way and there has been considerable progress. One issue relates to removing unexploded ordinance on part of the territory.

When we are working on trying to transfer land back, it is important that the land be sound and safe environmentally before it is transferred. Otherwise, there are ongoing liabilities that are unclear.

That claim is still in discussion and under negotiation, but there are good discussions happening and we are hopeful of reaching an agreement.

Senator Runciman: There is another Ontario issue, and that is Caledonia. The occupation has been ongoing for years now, involving continuing efforts by the Ontario Provincial Police. It is unsettling for the community surrounding it.

Was there a specific land claim prior to the occupation? I have heard mixed stories about that situation. Is there a land claim currently, and what is its status, if there is one?

Ms. Swords: My understanding is that there is a claim. When we say "land claim," people sometimes mix up whether it is related to a historic treaty where there is a sense it has not been fulfilled properly, and they can end up with a specific claim; or whether it is something that a particular thing was not part of a treaty but there is a sense that there should be a treaty.

There are discussions that continue with Caledonia. It is not something that we have let drop. I will provide you with an answer, senator, regarding the exact status because I am not familiar with it.

Senator Runciman: I would appreciate knowing when there was an actual indication that there was a claim to that property.

In looking at the materials provided to us, Supplementary Estimates (B) contains specific claims arising from alleged breaches in the administration of lands and monies of First Nations. That amount is \$367 million. Are alleged breaches in the administration of lands and monies historic, as well? How far back do these kinds of claims go? What is the total of outstanding claims, and how big is the backlog?

It seems to me that, as of 2009-10, if we still have these claims of breaches in administration, and are continuing to allocate significant taxpayer monies to these breaches, I wonder what this is all about.

Ms. Swords: They do relate to historic claims. I have seen some claims go back to the 1800s. I do not know if any go back to the 1700s. The claims are difficult and time consuming because of their historic nature. They often relate to a difference of understanding of a treaty. Sometimes the old treaties are written such that, "You have land as far as you can throw a stone." What does that mean?

Mme Swords : Je me corrigerai ultérieurement si j'ai tort, mais les négociations sont toujours en cours, et il y a eu des progrès considérables. L'un des problèmes est celui des munitions non explosées qui se trouvent sur une partie du territoire.

Lorsque nous essayons de transférer des terrains, il est important qu'ils soient sains et sans danger sur le plan environnemental avant leur cession. Autrement, il y a des responsabilités qui subsistent et qui ne sont pas claires.

La revendication fait toujours l'objet de discussions et de négociations, mais il y a de bons échanges, et nous espérons parvenir à un accord.

Le sénateur Runciman : Il y a un autre problème en Ontario, et c'est celui de Caledonia. L'occupation dure depuis des années et la police provinciale de l'Ontario fait des efforts constants. C'est troublant pour la collectivité avoisinante.

Y a-t-il eu une revendication particulière avant l'occupation? J'ai entendu des versions différentes de la question. Y a-t-il une revendication en cours et, s'il y en a une, où en est-elle?

Mme Swords : Je crois savoir qu'il y en a une. Lorsque nous parlons de « revendication territoriale », il y a parfois confusion. Il y a d'une part les cas où un traité historique n'a pas été honoré comme il se doit, et on finit par avoir une revendication particulière, et d'autre part des cas où il n'y a pas de traité et où on a l'impression qu'il devrait y en avoir un.

Les discussions se poursuivent à propos de Caledonia. Ce n'est pas une question que nous avons laissée tomber. Je vous donnerai une réponse plus tard, sénateur, car je ne sais pas très bien où en est la question.

Le sénateur Runciman : Je serais heureux de savoir quand il a été indiqué qu'il existait une revendication à l'égard de ce territoire.

En examinant la documentation qui nous a été remise, je remarque que le Budget supplémentaire des dépenses (B) contient des éléments sur des revendications particulières relatives à des allégations de manquements dans l'administration des terres et de l'argent des Premières nations. Le montant s'élève à 367 millions de dollars. Est-ce que ces manquements allégués dans l'administration des terres et de l'argent remontent loin dans l'histoire? Est-ce que ces revendications remontent très loin? Quel est le total des revendications en cause? L'arriéré est-il important?

Si en 2009-2010 nous avons toujours des revendications relatives à des manquements dans l'administration et continuons à affecter des fonds publics importants à ces questions, je me demande de quoi il s'agit.

Mme Swords : Il s'agit de revendications historiques. Certaines remontent aux années 1800. J'ignore s'il y en a qui remontent aux années 1700. Ces revendications sont difficiles et demandent beaucoup de temps parce qu'elles remontent loin dans l'histoire. Elles sont souvent liées à une différence d'interprétation d'un traité. Il arrive qu'on trouve dans les vieux traités des choses comme : « Vous possédez les terres jusqu'à l'endroit que vous pouvez atteindre d'un jet de pierre. » Qu'est-ce que cela veut dire?

In some cases, unfortunately, we have found that historically, some Government of Canada representatives who were responsible for funding under the claim 150 years ago were not fulfilling the obligations under the treaty. These cases are all historic.

I understand that all the specific claims are booked as a contingent liability of around \$5 billion for the Canadian government. That amount does not mean that is what we actually owe, but that is the magnitude. It is significant.

With the Justice At Last proposal of the government, we are trying to bring these claims to a close and come up with timelines to deal with them. We have been successful in reducing the inventory of claims so far. Inventory has been reduced by more than half, with the active inventory currently at 557. We had over a thousand, and the concluded claims stand at about 848 claims. We put up on the department's website once a quarter where we are.

Senator Runciman: There is a light at the end of the tunnel.

Ms. Swords: There is light, and the claims are not all huge. Some of them are \$75,000.

Senator Runciman: A few years ago, I had an opportunity to tour Northern Ontario. I do not know Northwestern Ontario, and I am not sure this situation is typical. However, going into Sioux Lookout and Red Lake, I saw people unconscious on the lawns all over the area at 10 a.m. It is devastating to see what is happening in some of these communities.

If we look at the disproportionate number of people in child and family services and in corrections, we wonder, talking about light at the end of the tunnel, what are we doing to address this ongoing tragic situation?

Ms. Swords: I am not sure there is enough time left to address that question, but rest assured that the government is doing everything it can.

There is no single magic bullet that will resolve things. The Prime Minister's apology made a big difference in terms of emotional healing for many First Nations. We have to do so much. We have to try to provide economic development opportunities; we have to foster increased sense of pride; we have to settle land claims; and we have to ensure the education system is equal to the education other Canadian children receive. It is a huge undertaking with many historic roots, and we will not be able, and have not been able, to change things overnight, but we are working at it.

Senator Murray: I will observe simply in connection with what Senator Runciman was talking about that there is a problem of equal severity, I think, with off-reserve Aboriginals. You know that. You will find them in the morning in Regina, Saskatoon, Edmonton and such places. However, that is not what I want to talk about.

Dans certains cas, malheureusement, nous avons constaté que, par le passé, des représentants du gouvernement du Canada chargés du financement aux termes de la réclamation, il y a 150 ans, n'honoraient pas leurs obligations prévues par traité. Tous ces cas remontent assez loin dans l'histoire.

Je crois comprendre que toutes les revendications particulières sont comptabilisées comme un passif éventuel de quelque 5 milliards de dollars pour le gouvernement du Canada. Cela ne veut pas dire que nous devons ce montant, mais que le passif est de cet ordre de grandeur. C'est un montant important.

Grâce à la proposition « La justice, enfin » du gouvernement, nous essayons de régler ces revendications et de dresser un calendrier de règlement. Jusqu'à maintenant, nous avons réussi à réduire le nombre de revendications. Il a diminué de moitié, et le répertoire des revendications actives s'établit maintenant à 557. Nous en avons plus d'un millier et nous en avons réglé environ 848. Une fois par trimestre, nous faisons le point sur le site Web du ministère.

Le sénateur Runciman : Il y a donc une lueur au bout du tunnel.

Mme Swords : Effectivement, et toutes les revendications ne sont pas énormes. Certaines peuvent n'être que de 75 000 \$.

Le sénateur Runciman : Il y a quelques années, j'ai eu l'occasion de visiter le Nord de l'Ontario. Je ne connais pas le Nord-Ouest de la province, et je ne suis pas sûr que la situation soit typique, mais je suis allé à Sioux Lookout et à Red Lake, et j'y ai vu des gens inconscients sur les gazons un peu partout à 10 heures du matin. Ce qui se passe dans certaines collectivités est consternant.

Le nombre d'Autochtones confiés aux services à l'enfance et à la famille et aux services correctionnels est disproportionné. À propos de lueur au bout du tunnel, que faisons-nous pour régler ce problème dramatique?

Mme Swords : Je ne suis pas sûre que nous ayons assez de temps pour aborder la question, mais ayez l'assurance que le gouvernement fait tout son possible.

Il n'y a pas de solution magique. Les excuses que le premier ministre a présentées ont eu un effet marquant sur la guérison affective d'un grand nombre de Premières nations. Il y a tant à faire. Nous devons essayer de donner des occasions de développement économique, favoriser un plus grand sentiment de fierté, régler les revendications territoriales, veiller à ce que le système d'éducation dispense une formation aussi bonne que celle qui est donnée aux autres enfants canadiens. C'est une entreprise énorme et les problèmes ont des causes historiques. Nous n'avons pas pu et nous ne pourrions pas changer les choses du jour au lendemain, mais nous y travaillons.

Le sénateur Murray : Je ferai simplement remarquer, à propos de ce dont le sénateur Runciman a parlé, qu'il existe un problème tout aussi grave, me semble-t-il, chez les Autochtones qui vivent hors des réserves. Vous le savez. On en voit qui sont dans le même état à Regina, à Saskatoon, à Edmonton et ailleurs. Mais ce n'est pas ce dont je voudrais parler.

I am intrigued by the subject that was raised by Senator Callbeck earlier about this business of transferring money from your department to other departments. What seems to be happening here is that there are programs in various departments of government in respect of which, obviously, they have come to Parliament and obtained funding. Then, if there is some colour of relevance to the Department of Indian and Northern Affairs, they obtain supplementary funding from you. I am not being critical, at least not yet. I want to know more about this subject.

Are you becoming a bank of last resort or a central agency? I find it a bit peculiar. It is striking, and I wonder whether those other departments, for example, be it Environment Canada, Natural Resources Canada or whomever, are deliberately lowballing their estimates when they come to Treasury Board and indeed to Parliament, knowing there is a rich uncle or aunt at the Department of Indian and Northern Affairs who will provide them with supplementary funding. How does all this transferring work?

For example, some of the regional development agencies, Atlantic Canada Opportunities Agency is the one I know best, have authority to top up programs of other departments to create or improve the regional aspect of those programs. What can you tell us about that practice? Is it a general practice across the government? If you are funding programs in other departments, have you had anything to say about the design of those programs in the first instance? What is going on here?

Ms. Swords: First, bear in mind it is \$18 million out of a total \$8.3 billion, so the amount is not huge. In some cases, they can be undertaking a project with another department, and it works better to be funded through one source.

In some cases, what happens is that they need a service delivered that they cannot deliver themselves but another department has the authority to do so. I will give you an example from the department I used to work at, which was the Department of Foreign Affairs and International Trade. We provided transfers of funds to the RCMP for them to deliver police training in foreign countries. In effect, we were almost contracting out to another department.

This \$18 million relates to a number of projects that are Arctic Research Infrastructure Fund projects, where we had additional funds to fund research facilities in the North, and NRCan and Health Canada had proposals to establish various research or monitoring centres. In some cases, they are working together with a university or one of the territories. We had funding to support those research proposals. Those are other examples.

I do not think it is an attempt to come to the big bank of INAC because I think if you spoke with First Nations, they would say that with the 2 per cent cap, INAC does not have enough funds. The funding relates to specific projects where, to accomplish

La question que le sénateur Callbeck a soulevée tout à l'heure m'intrigue. Il s'agit des transferts de fonds entre votre ministère et d'autres ministères. Il me semble qu'il y a dans les divers ministères des programmes pour lesquels chacun d'eux a reçu des fonds du Parlement. Ensuite, s'il y a un semblant de lien avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, ils obtiennent de vous des fonds supplémentaires. Je ne critique pas, du moins pas encore, mais je voudrais en savoir plus long.

Êtes-vous en train de devenir une banque de dernier recours ou un organisme central? Je trouve cela un peu particulier. C'est frappant, et je me demande si ces autres ministères, qu'il s'agisse d'Environnement Canada, de Ressources naturelles Canada ou d'un autre, n'établissent pas délibérément leurs prévisions à un niveau trop faible lorsqu'ils s'adressent au Conseil du Trésor et même au Parlement, sachant qu'ils ont un oncle ou une tante riche au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qui leur fournira des fonds supplémentaires. Comment fonctionnent tous ces transferts?

Par exemple, des organismes de développement régional, dont celui que je connais le mieux est l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, ont le pouvoir de bonifier les programmes d'autres ministères pour en créer ou améliorer la dimension régionale. Pouvez-vous nous parler de cette pratique? Est-elle répandue dans toute l'administration? Si vous financez des programmes dans d'autres ministères, avez-vous votre mot à dire dans la conception de ces programmes au départ? Que se passe-t-il?

Mme Swords : Pour commencer, il ne faut pas oublier que 18 millions de dollars sur un total de 8,3 milliards de dollars, ce n'est pas énorme. Il peut s'agir parfois d'entreprendre un projet avec un autre ministère, et les choses marchent mieux si le financement provient d'une seule source.

Ce qui se passe parfois, c'est qu'un ministère doit dispenser un service dont il ne peut se charger lui-même tandis qu'un autre ministère a l'autorisation de l'offrir. Je vais vous donner l'exemple d'un ministère pour lequel j'ai travaillé, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Nous céditions des fonds à la GRC pour qu'elle assure une formation policière à l'étranger. En réalité, c'était presque comme si nous donnions un contrat à un autre ministère.

Ces 18 millions de dollars se rapportent à un certain nombre de projets relevant du Fonds pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique. Nous avons des fonds additionnels pour financer des installations de recherche dans le Nord, et NRCan et Santé Canada avaient des propositions visant l'établissement de divers centres de recherche et d'observation. Dans certains cas, ils collaborent avec une université ou un des territoires. Nous avons des fonds pour appuyer ces propositions de recherche. Ce sont là d'autres exemples.

Je ne crois pas qu'ils tentent de s'adresser à la grande banque que serait AINC. Si vous discutiez avec les Premières nations, elles vous diraient que, à cause du plafonnement de 2 p. 100, AINC n'a pas assez d'argent. Les fonds sont cédés pour des

them, we need to provide funds to another department, either for ease of a single contract or because the department has the expertise to deliver on something.

Senator Murray: At what point in the process, when the other department is developing its program, is it understood that they will come to you, or you go to them, with money to do something on your behalf?

Ms. Swords: Usually, it is fairly early on because they are developing a project and a design, and it is obvious that the funding will have to flow. Usually these projects have some sort of an exchange of letters or a memorandum of understanding explaining it. Of course, we come before Parliament and identify the projects to you and we seek approval.

Senator Murray: That transfer shows up in your estimates. Will that transfer show up in the estimates of the various departments?

Ms. MacGowan: Yes.

Senator Murray: Under those specific programs. Thank you. I will not be critical, then, for now.

Senator Ringuette: On this same issue, you stated that you were transferring \$19 million to Natural Resources Canada to provide support for economic development in the forestry industry of native communities. If I go to the supplementary estimates for Natural Resources Canada, it confirms exactly what Senator Murray was saying. Out of the \$19 million transferred, there is \$685,000-plus devoted to Queen's Privy Council of Canada, who is a minister without portfolio; then there is \$10,440,000 for capital expenditure of Natural Resources Canada; and then there is \$5,800,000 for grants and estimates for Natural Resources Canada. I am at page 187 of Natural Resources Canada, referring to the transfer of \$19 million from your department. On page 189, it states that \$2.8 million will go to the operations of the First Nations Forestry Program and to facilitate their access to forest-based economic opportunities, out of the \$19 million you mentioned. The balance will go to all other different programs under Natural Resources Canada.

Ms. Swords: I will go back over the amounts under NRCan, where there are many sub-parts. The total amount of \$12.75 million will be transferred from INAC to Natural Resources Canada. Under that total, \$2.875 million is to support the operations of the First Nations Forestry Program and to facilitate access to forest-based economic opportunities; \$9 million is for the Arctic Research Infrastructure Fund for a specific program to upgrade the Polar Continental Shelf Program; and \$200,000 is for Natural Resources Canada for the nodes of an International Polar Year data assembly network. There are several parts under the total of \$12.75 million. The amount for the forestry program is \$2,875,000.

Senator Ringuette: Why did you say it was \$19 million?

projets particuliers. Pour en assurer la réalisation, nous devons verser des fonds à un autre ministère, soit pour conclure un seul contrat, soit parce que l'autre ministère a la compétence voulue.

Le sénateur Murray : À quel stade du processus, lorsque l'autre ministère élabore son programme, est-il entendu qu'il s'adressera à vous ou que vous vous adresserez à lui pour le versement de fonds nécessaires à une réalisation quelconque pour votre compte?

Mme Swords : D'habitude, c'est assez tôt dans le processus, quand le ministère élabore ou conçoit un projet, quand il est évident que les fonds devront être au rendez-vous. D'habitude, il y a un échange de lettres ou un protocole d'entente qui explique la situation. Et bien entendu, nous nous présentons au Parlement et lui indiquons les projets en lui demandant son approbation.

Le sénateur Murray : Ce transfert est indiqué dans votre budget des dépenses. Sera-t-il indiqué également dans celui des divers ministères?

Mme MacGowan : Oui.

Le sénateur Murray : Pour ces programmes particuliers. Merci. Je vais donc m'abstenir de toute critique pour l'instant.

Le sénateur Ringuette : À ce même sujet, vous avez dit que vous cédiez 19 millions de dollars à Ressources naturelles Canada pour soutenir le développement économique dans l'industrie forestière des collectivités autochtones. Je trouve dans le budget supplémentaire de Ressources naturelles Canada la confirmation de ce que le sénateur Murray disait. Sur les 19 millions de dollars des transferts, il y a plus de 685 000 \$ qui sont réservés au Conseil privé de la Reine pour le Canada, dont le président est ministre sans portefeuille; puis, il y a 10 440 000 \$ au titre des immobilisations à Ressources naturelles Canada; il y a ensuite 5 800 000 \$ pour les subventions et les prévisions de Ressources naturelles Canada. J'en suis à la page 205, de Ressources naturelles Canada, et il s'agit du transfert de 19 millions de dollars provenant de votre ministère. À la page 207, on dit que 2,8 millions de dollars serviront à soutenir les opérations du Programme forestier des Premières nations et à favoriser l'accès aux possibilités économiques tributaires de la forêt, sur les 19 millions de dollars dont vous avez parlé. Le reste ira à divers programmes de Ressources naturelles Canada.

Mme Swords : Je vais revenir sur les montants cédés à RNCan, car il y a beaucoup de sous-éléments. Un montant total de 12,75 millions de dollars sera cédé par AINC à Ressources naturelles Canada. Sur ce total, un montant de 2,875 millions de dollars servira à soutenir les opérations du Programme forestier des Premières nations et à favoriser l'accès aux possibilités économiques tributaires de la forêt; 9 millions de dollars sont prévus pour le Fonds pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique au titre d'un programme précis qui vise à renforcer le Programme du plateau continental polaire; enfin, un montant de 200 000 \$ est cédé à Ressources naturelles Canada pour les nœuds d'un réseau d'assemblage de données pour l'Année polaire internationale. Ce total de 12,75 millions de dollars regroupe donc plusieurs éléments. Le montant prévu pour le programme forestier est de 2 875 000 \$.

Le sénateur Ringuette : Pourquoi avez-vous parlé de 19 millions de dollars?

Ms. Swords: The total amount in transfers from INAC to a number of departments is approximately \$18 million, including the Department of Fisheries and Oceans and Environment Canada. For Natural Resource Canada, the total is \$12.75 million, of which \$2.875 is for the forestry project.

Senator Ringuette: We need more details about the money initially approved by Parliament in the Main Estimates for specific dealings with INAC. For example, we need to know where the money has been cut, from which programs, and where it goes when transferred to other departments.

Specifically, what is your authority to ensure that these investments, approved by Parliament in the Main Estimates for INAC, will be allocated toward the purposes that Parliament approved, and not transferred as we have heard? You told us that \$19 million was for forestry issues, but it is only \$2.8 million for the entire country.

The Chair: Would you like to respond to that? It is not necessary.

Ms. Swords: I understand the interest and the preoccupation of the committee. We will do our best to answer this question about transfers. The amount of \$18 million is transferred to many different departments, to clarify that point.

In no case do we transfer money for anything outside the mandate of Indian and Northern Affairs Canada. The forestry program is for forestry on reserve. Given the historic nature of the department and other departments in terms of certain responsibilities, such as Natural Resources Canada for forestry, to implement what needs to be done on reserve, we need to make use of those other departments. We may be a little different from other departments because of the nature of our mandate. We will obtain an answer for the committee that I hope will help.

Senator Peterson: On page 161 is an amount for "Payments to comprehensive claim beneficiaries in compensation for resource royalties" of \$1.472 million. Is that reserve land only? Do you negotiate as an agent for the bands? Is this money held in a trust fund?

Ms. Swords: Which line is that at page 161?

Senator Peterson: It is almost one third of the way down the page.

Ms. Swords: I am sorry but I cannot answer that question today. We previously had approval for that item under the original estimates. We are not seeking to add or subtract from it today. I will provide the committee with an answer.

Senator Peterson: Further down the same page, there is an amount for "Grants to Aboriginal organizations designated to receive claim settlement payments pursuant to Comprehensive

Mme Swords : Le montant total des transferts d'AINC vers un certain nombre de ministères, dont le ministère des Pêches et des Océans et Environnement Canada, est d'environ 18 millions de dollars. Pour Ressources naturelles Canada, le total est de 12,75 millions de dollars, dont 2 875 000 \$ pour le projet forestier.

Le sénateur Ringuette : Il nous faut plus de détails sur les crédits approuvés initialement par le Parlement dans le Budget principal des dépenses pour des transactions précises avec AINC. Par exemple, nous devons savoir où les fonds ont été coupés et où ils vont lorsqu'ils sont cédés à d'autres ministères.

Plus précisément, quel pouvoir avez-vous pour veiller à ce que ces investissements approuvés par le Parlement dans le Budget principal des dépenses pour AINC soient utilisés aux fins que le Parlement a approuvées et non cédés comme nous l'avons appris? Vous nous avez dit que les 19 millions de dollars devaient aller au programme forestier, mais il n'y a que 2,8 millions de dollars pour le pays tout entier.

Le président : Voulez-vous répondre? Ce n'est pas nécessaire.

Mme Swords : Je comprends l'intérêt et les préoccupations du comité. Nous ferons de notre mieux pour répondre à cette question sur les transferts. Le montant de 18 millions de dollars est transféré à de nombreux ministères différents, je tiens à ce que ce soit clair.

Nous ne cédonc jamais de fonds pour quoi que ce soit qui ne se rattache pas au mandat d'Affaires indiennes et du Nord Canada. Le programme forestier se limite à l'exploitation forestière dans les réserves. Étant donné la dimension historique du ministère et d'autres ministères à l'égard de certaines responsabilités, comme Ressources naturelles Canada qui s'occupe de la forêt, nous devons faire appel à ces autres ministères pour faire ce qu'il y a à faire dans les réserves. Il se peut que nous soyons un peu différents des autres ministères à cause de la nature de notre mandat. Nous préparerons pour le comité une réponse qui lui sera utile, je l'espère.

Le sénateur Peterson : À la page 120, on trouve un montant de 1,472 million de dollars sous « Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources ». S'agit-il seulement de terres de réserve? Négociez-vous comme agent des bandes? Cet argent est-il conservé dans une fiducie?

Mme Swords : À quelle ligne de la page 120?

Le sénateur Peterson : À près du tiers du haut de la page.

Mme Swords : Je suis désolée, mais je ne peux pas répondre à votre question aujourd'hui. Ce poste a été approuvé antérieurement dans les prévisions initiales. Nous ne cherchons pas aujourd'hui à y ajouter ni à y soustraire quoi que ce soit. Je fournirai une réponse au comité.

Le sénateur Peterson : Plus bas, sur la même page, on trouve un certain montant sous « Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications

Land Claim Settlement Acts.” If they are entitled to the money, is it so they can hire lawyers to ensure that you pay them?

Ms. Swords: It is a significant amount, \$6.4 million. I am asking my CFO to check. I want to find the answer today so we do not have to come back with it.

Senator Peterson: I do not understand why there is a grant to receive money they are entitled to receive.

Ms. Swords: Comprehensive Land Claim Settlements are agreements reached with First Nations. It is not a specific claim so it is not an existing treaty but a future treaty. Therefore, in many cases we have to provide funds.

I am told that the amount of \$6 million relates to grant payments for the Grand Council of the Crees for the implementation and land acquisition costs for settlements already made.

The Chair: It is not a payment of the settlement but rather a grant or contribution.

Ms. Swords: It is a part of a settlement.

The Chair: The grant is part of the settlement.

Ms. Swords: The overall settlement would be larger than that.

The Chair: Your word for “settlements” is “grants.”

Ms. Swords: No: The word “settlement” is used vis-à-vis the negotiated settlement. Grants and contributions are the federal government’s terminology for how the funds are transferred.

A contribution requires that you account for the funding and explain how it is used. A grant is given for a specific purpose, and we do not have to account for it. I believe anything we do as a settlement under an agreement would go out of the estimates as a grant simply because First Nations do not have to come back and say: “Yes, we reached a settlement. You owe us this amount for this; and here is how we spent it.”

It is a statutory grant. It is not a contribution, which they continue to report on.

The Chair: Do you have anything to add to that reason for calling this item a grant?

Ms. Swords: It is a grant because it is not a contribution; but it is pursuant to a settlement agreement.

The Chair: It is not a payment pursuant to a settlement agreement; it is a grant. Grants and contributions are different from expenditures based on settlements.

Ms. Swords: I am not sure that I follow.

en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales ». S'ils ont droit à l'argent, est-ce pour pouvoir engager des avocats pour s'assurer que vous les payiez?

Mme Swords : C'est un montant important : 6,4 millions de dollars. Je demande à ma DPF de vérifier. Je tiens à trouver cette réponse aujourd'hui pour ne pas avoir à la communiquer plus tard.

Le sénateur Peterson : Je ne comprends pas pourquoi on prévoit une subvention pour qu'ils reçoivent l'argent auquel ils ont droit.

Mme Swords : Les revendications territoriales globales se règlent avec les Premières nations. Il ne s'agit pas de revendications particulières. Ce n'est donc pas un traité existant, mais un traité à venir. Par conséquent, nous devons fournir des fonds dans de nombreux cas.

On me dit que le montant de 6 millions de dollars concerne des paiements à verser au Grand Conseil des Cris pour la mise en œuvre des règlements déjà conclus et l'acquisition des terres.

Le président : Ce n'est pas un paiement dans le cadre du règlement, mais plutôt une subvention ou une contribution.

Mme Swords : C'est un élément du règlement.

Le président : La subvention fait partie du règlement.

Mme Swords : Le règlement global est peut-être plus important que cela.

Le président : Le terme que vous employez pour désigner les « règlements » est « subventions ».

Mme Swords : Non. Le terme « règlement » est utilisé au sujet du règlement négocié. Les subventions et les contributions sont la terminologie que le gouvernement emploie pour parler des modalités de transfert des fonds.

Celui qui reçoit une contribution doit rendre compte des fonds et expliquer comment ils ont été utilisés. La subvention est versée à une fin précise, et on n'a pas à en rendre compte. Je crois que tout ce que nous versons comme règlement en vertu d'un accord sera indiqué comme subvention dans le budget des dépenses simplement parce que les Premières nations n'ont pas à se présenter en disant : « Nous avons conclu un règlement. Vous nous devez tel montant pour telle chose, et voici comment nous le dépensons. »

Il s'agit d'une subvention législative. Ce n'est pas une contribution dont le bénéficiaire doit continuer à faire rapport.

Le président : Autre chose à ajouter à cette raison de qualifier ce poste de subvention?

Mme Swords : C'est une subvention parce que ce n'est pas une contribution, mais elle est versée en vertu d'un accord de règlement.

Le président : Ce n'est pas un paiement versé en vertu d'un accord de règlement. C'est une subvention. Les subventions et les contributions sont différentes des dépenses qui sont faites aux termes de règlements.

Mme Swords : Je ne suis pas sûre de bien vous suivre.

The Chair: You know the question. If you can find an answer for the committee, we would appreciate it.

Ms. Swords: I am not sure that I understand the question. Maybe we can have a quick word after the meeting.

Senator Peterson: They are entitled to receive a payment; so is this an advance payment? Why do you call it a grant?

Ms. Swords: The way the federal government transfers money, it is always either a grant or a contribution. The issue is a terminology one. That is what it is called in the legislation for how they transfer money.

The Chair: The government does not want to feel it has an obligation to pay it so it calls it a grant, as opposed to an obligation to pay under a settlement.

Senator Ringuette: There is another terminology in appropriation called funding.

Ms. Swords: That issue may require changes to the way the legislation describes how money goes out of departments.

The Chair: If you have anything further to add, that would be great. We have many other questions we would like to put to you but we have run out of time. We thank you, Ms. Swords and Ms. MacGowan, for being here today. It is nice to have someone here with Scottish ancestry on St. Andrew's Day, Ms. MacGowan.

We have been dealing with Supplementary Estimates (B). We are pleased that the Department of National Defence personnel have agreed to be here to help us with the portion of the supplementary estimates relating to the Department of National Defence.

I am pleased to welcome Kevin Lindsey, Assistant Deputy Minister, Finance and Corporate Services. He is accompanied by Colonel Sean Friday, Deputy Chief of Staff, Plans and Strategy, Canada Command; and Major-General Robert Bertrand, Director General, Financial Management.

Honourable senators, we have less than an hour to deal with this particular matter, so I ask you to keep your questions succinct.

Mr. Lindsey, do you have a few opening remarks?

Kevin Lindsey, Assistant Deputy Minister, Finance and Corporate Services, National Defence: I do. Thank you, chair. I should apologize. I have been fighting a head and chest cold for about a week, so I may be difficult to understand. I will try not to share.

Le président : Vous connaissez la question. Si vous pouvez trouver une réponse pour le comité, nous vous en serions reconnaissants.

Mme Swords : Je ne suis pas sûre de comprendre la question. Peut-être pourrions-nous en discuter rapidement après la réunion.

Le sénateur Peterson : Les Premières nations ont droit à un paiement. S'agit-il d'un paiement anticipé? Pourquoi parlez-vous de subvention?

Mme Swords : Selon les modalités de transfert du gouvernement fédéral, il s'agit toujours d'une subvention ou d'une contribution. C'est une question de terminologie. C'est ce qu'on trouve dans les lois au sujet des modalités de transfert d'argent.

Le président : Le gouvernement ne veut pas avoir l'impression d'être obligé de payer. C'est pourquoi il parle de subvention, par opposition à une obligation de payer aux termes d'un règlement.

Le sénateur Ringuette : Il y a un autre terme dans les crédits, et il s'agit de « financement ».

Mme Swords : Cette question exigerait peut-être qu'on modifie la description des modalités de paiement des ministères qui figure dans les lois.

Le président : Si vous avez autre chose à ajouter, il serait bien que vous nous le communiquiez. Il y a bien d'autres questions que nous aurions aimé vous poser, mais nous sommes à court de temps. Nous vous remercions, mesdames Swords et MacGowan, de votre présence au comité. Il est agréable de recevoir un témoin d'origine écossaise en cette fête de la Saint-André, madame MacGowan.

Nous étudions depuis un certain temps le Budget supplémentaire des dépenses (B). Nous sommes heureux que le personnel du ministère de la Défense nationale ait accepté de comparaître pour nous aider à examiner la partie du budget supplémentaire qui concerne ce ministère.

J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à Kevin Lindsey, sous-ministre adjoint, Finances et services du ministère. Il est accompagné par le colonel Sean Friday, chef d'état-major adjoint, Plans et stratégie, Commandement Canada et le major-général Robert Bertrand, directeur général, Gestion financière.

Honorables sénateurs, nous avons moins d'une heure à consacrer à la question. Je vous prie donc de poser des questions succinctes.

Monsieur Lindsey, avez-vous quelques observations d'ouverture à nous livrer?

Kevin Lindsey, sous-ministre adjoint, Finances et services du ministère, Défense nationale : Oui, j'en ai. Merci, monsieur le président. Je dois vous présenter mes excuses. Je lutte contre un rhume de cerveau et de poitrine depuis une semaine. Vous avez peut-être du mal à me comprendre. Je vais essayer de ne pas vous transmettre le rhume.

[Translation]

Honourable members of the committee, today I have the pleasure of representing the Department of National Defence in my dual role as Assistant Deputy Minister, Finance and Corporate Services, and Chief Financial Officer of the department.

[English]

As you have noted, I have with me today Major-General Robert Bertrand, Director General, Financial Management, and Colonel Sean Friday, from Canada Command.

I am here to present honourable senators with details regarding Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2011. Included in these estimates are initiatives and continuing commitments in both domestic and international security, major capital projects, and technical advancements under the Canada First Defence Strategy.

I am prepared to address those estimates raised in earlier questions by the committee on the support and service rendered to our mission in Afghanistan and those relating to our participation in the Winter Olympics security effort. As well, I understand there were questions concerning the department's carry-forward amount, for which I will be happy to address and provide background.

[Translation]

These estimates all share a concerted effort of diligent planning that has had to remain flexible enough to meet the ever-changing operational environment our fighting men and women find themselves in today. To that end, I am happy to answer your questions.

[English]

The Chair: I see the Department of National Defence in the supplementary estimates appears at page 183 and following. If you have a copy of the supplementary estimates before you, that is probably where honourable senators may wish to direct their attention.

You indicated there are two or three points you might want to deal with if questions are posed. Do you want to talk about the carry-forward amount now and explain that a little bit, and any further information you might want to give us with respect to security during the Olympics? If there are any specific points that you want to make, that will be helpful to us.

Mr. Lindsey: Certainly. I understand, chair, that in the context of the appearance of Treasury Board officials before the committee on November 23, a question arose about carry forwards. Although the DND's carry-forward amount from 2009-10 to 2010-11 is not included in these estimates, I will be happy to talk to it.

[Français]

Honorables membres du comité, je représente aujourd'hui le ministère de la Défense nationale en tant que sous-ministre adjoint Finances et services corporatifs et en tant que dirigeant principal des finances du ministère.

[Traduction]

Comme vous l'aurez remarqué, je suis accompagné aujourd'hui par le major-général Robert Bertrand, directeur général de la Gestion financière, et le colonel Sean Friday, du Commandement Canada.

Je suis ici pour présenter aux honorables sénateurs certains détails du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011. Ce budget supplémentaire englobe les projets et les engagements continus relatifs à la sécurité nationale et internationale, les grands projets d'immobilisations et les progrès techniques relevant de la Stratégie de défense Le Canada d'abord.

Je suis prêt à parler des postes que le comité a abordés dans des questions antérieures au sujet du soutien et du service fournis à notre mission en Afghanistan et ainsi que dans le cadre de notre participation aux Jeux olympiques d'hiver. Je crois savoir qu'il y a eu également des questions sur le montant du report budgétaire du ministère. Je serai heureux d'aborder cette question et de fournir quelques renseignements.

[Français]

Ce budget est le fruit d'un effort concerté de la planification diligente qui a dû demeurer suffisamment flexible pour répondre à l'environnement opérationnel en constante évolution dans lequel nos militaires, hommes et femmes, se trouvent aujourd'hui. À cet égard, je suis heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président : La partie du budget supplémentaire qui concerne le ministère de la Défense nationale se trouve aux pages 149 et suivantes. S'ils ont un exemplaire du budget supplémentaire sous les yeux, c'est probablement ces pages que les sénateurs voudront consulter.

Vous avez dit qu'il y avait deux ou trois points dont vous voudrez peut-être parler si des questions vous sont posées à leur sujet. Voudriez-vous parler dès maintenant du report et l'expliquer brièvement, et nous donner tout complément d'information que vous voudriez nous communiquer à propos de la sécurité aux Jeux olympiques? S'il y a des points précis que vous voulez faire ressortir, cela nous sera utile.

M. Lindsey : Certainement. Je crois comprendre, monsieur le président, qu'une question a surgi au sujet des reports lorsque des fonctionnaires du Conseil du Trésor ont comparu devant le comité le 23 novembre. Bien que le report du MDN entre 2009-2010 et 2010-2011 ne figure pas dans le budget des dépenses à l'étude, je serai heureux d'en parler.

The amount that we carried forward from 2009-10 to 2010-11 is \$410 million, representing approximately 2.5 per cent of DND's Main Estimates for 2009-10. That amount is lower than most other government carry forwards, and our ceiling is 2.5 per cent of our combined operating and capital vote appropriations. Other departments typically have a 5 per cent carry forward.

The Chair: I am sorry, operating and capital or only operating?

Mr. Lindsey: Our carry forward is based on our vote 1 and vote 5 appropriations.

The Chair: It is operating and capital; 5 per cent of both?

Mr. Lindsey: It is two and a half per cent of both. It is a function mostly of the size of the DND appropriation and the difficulty from a finance perspective in handling the fiscal impact of a DND carry forward that, if it approximated other departments, would be in the order of \$750 million to \$1 billion, depending on the fiscal year. It is a large amount, and DND has been successful in managing within that lower limit.

Within the \$410 million we have carried forward from 2009-10 to 2010-11, it breaks down to about \$70 million in capital with the balance of \$340 million coming out of vote 1.

Senator Murray: Sometime when we have Treasury Board or the Department of Finance here we probably should go into the question of why it would be difficult to manage a carry forward of 5 per cent for DND, as all other departments have. I understand your explanation, but I think we need to know a more. Treasury Board and the Department of Finance would be the people to tell us.

The Chair: Thank you. That is a good suggestion that we will keep on our list of carry-forward questions.

It has been my understanding that it was 5 per cent of vote 1 operating budget, operating vote only. However, is that your understanding for other departments; namely that it is 5 per cent of operating?

Mr. Lindsey: It is, absolutely. Having worked in a number of other departments in the same capacity, other departments have a 5-per-cent carry forward calculated on their operating vote only.

The Chair: In DND's case, you have two and a half per cent operating and two and a half per cent capital. Do those carry forwards stay in the separate votes as you carry them forward, or do you move them from one vote to another as part of a lump sum?

Mr. Lindsey: In the subsequent year — in the year in which we receive the money — the money goes into the vote from which they were lapsed. If we then want to move the money around, we need to move it through supplementary estimates, and this committee would see that request to move that money.

Le montant que nous avons reporté de 2009-2010 à 2010-2011 est de 410 millions de dollars, soit environ 2,5 p. 100 du budget principal du MDN pour 2009-2010. Ce montant est inférieur à la plupart des reports dans l'administration fédérale, et notre plafond est de 2,5 p. 100 de l'ensemble des crédits de fonctionnement et d'immobilisations. Les autres ministères reportent le plus souvent un montant qui représente 5 p. 100.

Le président : Je suis désolé : fonctionnement et immobilisations ou seulement fonctionnement?

M. Lindsey : Notre report est fondé sur nos crédits 1 et 5.

Le président : Ce sont le fonctionnement et les immobilisations; 5 p. 100 des deux?

M. Lindsey : C'est 2,5 p. 100 des deux. C'est surtout en raison de l'importance des crédits du MDN et de la difficulté, sur le plan financier, de gérer l'impact financier d'un report qui, s'il correspondait à celui d'autres ministères, serait de l'ordre de 750 millions à 1 milliard de dollars, selon l'exercice. C'est un montant important, et le MDN a réussi à gérer la situation en respectant cette limite plus basse.

Les 410 millions de dollars que nous avons reportés de 2009-2010 à 2010-2011 se subdivisent en 70 millions de dollars qui viennent des immobilisations et 340 millions de dollars, c'est-à-dire le reste, du crédit 1.

Le sénateur Murray : Un jour, lorsque des représentants du Conseil du Trésor ou du ministère des Finances comparaitront, nous devrions probablement leur demander pourquoi il serait difficile de gérer un report de 5 p. 100 dans le cas du MDN, ce qui est la norme de tous les autres ministères. Je comprends votre explication, mais je crois qu'il nous faut aller un peu plus loin. Les représentants du Conseil du Trésor et du ministère des Finances seraient bien placés pour nous le dire.

Le président : Merci. C'est une bonne idée et nous allons la garder dans la liste de nos questions sur les reports.

D'après ce que j'ai compris, il s'agissait de 5 p. 100 du crédit 1 seulement, celui qui porte sur les dépenses de fonctionnement. D'après vous, est-ce que c'est ce qui se passe dans les autres ministères : 5 p. 100 du budget de fonctionnement?

M. Lindsey : C'est tout à fait cela. J'ai occupé les mêmes fonctions que maintenant dans un certain nombre d'autres ministères. Les autres ministères ont un report de 5 p. 100 calculé d'après leur crédit de fonctionnement seulement.

Le président : Au MDN, vous avez 2,5 p. 100 du budget de fonctionnement et 2,5 p. 100 du budget des immobilisations. Est-ce que les montants reportés restent dans des crédits distincts au moment du report ou est-ce que vous les faites passer d'un crédit à l'autre comme montant global?

M. Lindsey : Dans l'exercice subséquent, c'est-à-dire l'exercice vers lequel le report se fait, l'argent est viré au crédit où il aurait été périmé. Ensuite, si nous voulons virer les fonds d'un crédit à l'autre, il faut le faire au moyen d'un budget supplémentaire des dépenses, et le comité serait à même de constater ce que nous faisons.

The Chair: Thank you. That is helpful and helps us understand. Mr. Lindsey, we interrupted you to clarify a point. Please continue.

Mr. Lindsey: I hope that satisfies the curiosity around our carry forward. If not, I am happy to answer questions.

I also understand there is curiosity about the \$13.5 million in our Supplementary Estimates (B) related to what we characterize as “off podium,” things like DND’s Olympic security effort or DND’s contribution to the broader security effort. That \$13.5 million will be spent to restore to their original state the sites that DND occupied during the operation. Although the Olympics ended in March, DND remained on station as it were, through the Paralympics, as well. Therefore, we were not able to begin site remediation efforts until the 2010-11 fiscal year.

This \$13.5 million in the estimates draws down money from our original Olympic allocation that was not spent in 2009-10 and brings it into our appropriation in 2010-11 so that we can complete that site restoration work.

The Chair: Thank you. That is helpful. There may be more questions honourable senators may wish to pose in relation to that or other matters.

Senator Ringuette: Regarding your comments about restoring sites at the Olympics at the cost of \$13.5 million, do you recall what your total cost for that event was?

Mr. Lindsey: Colonel Friday may be able to supplement my answer, but my recollection is that, until March 31, 2010, which is through the 2009-10 fiscal year, we spent something like \$190 million. This supplemental appropriation would bring our total cost to just over \$200 million.

Colonel Sean Friday, Deputy Chief of Staff, Plans and Strategy, Canada Command, National Defence: The initial allocation for the multi-year budget for the Olympics for DND was \$212 million. There was a further request and receipt of \$19 million, although that money will not have been used and will have returned to the system. The initial allocation was \$212 million.

Senator Ringuette: That was —

Mr. Lindsey: In aggregate, DND will have spent less than it was allocated in total for its Olympic security efforts, even considering this \$13.5 million for site cleanup.

The Chair: What are you allocating? Are salaries of the personnel there? Presumably, it is not the cost of the equipment, but the equipment you have? Are any supplementary costs included in that figure?

Le président : Merci. Voilà qui est utile et nous aide à comprendre. Monsieur Lindsey, nous vous avons interrompu au moment où vous étiez en train d’élucider quelque chose. Poursuivez, je vous en prie.

M. Lindsey : Voilà qui satisfait votre curiosité au sujet de notre report, j’en espère. Sinon, je me ferai un plaisir de répondre à d’autres questions.

Je crois savoir qu’il y a aussi une certaine curiosité au sujet des 13,5 millions de dollars qui figurent dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour des éléments que nous disons « hors podium » comme le travail du MDN pour assurer la sécurité aux Jeux olympiques ou sa contribution à l’effort plus général en matière de sécurité. Ces 13,5 millions de dollars serviront à remettre dans leur état antérieur les lieux que le MDN a occupés pendant les opérations. Bien que les Jeux olympiques se soient terminés en mars, le MDN est resté sur place pendant les Jeux paralympiques également. Nous n’avons donc pas pu entreprendre le travail de remise en état avant l’exercice 2010-2011.

Ce montant de 13,5 millions de dollars qui figure dans le budget est de l’argent de notre crédit initial pour les Jeux olympiques qui n’a pas été dépensé en 2009-2010 et qui est viré à notre crédit de 2010-2011 pour que nous puissions achever les travaux de remise en état.

Le président : Merci. Voilà qui est utile. Les sénateurs voudront peut-être poser d’autres questions à ce propos ou sur d’autres sujets.

Le sénateur Ringuette : Vous avez parlé de la remise en état des lieux après les Jeux olympiques, au coût de 13,5 millions de dollars. Vous souvenez-vous du coût total que vous avez subi pour cette manifestation?

M. Lindsey : Le colonel Friday pourra peut-être compléter ma réponse, mais je crois me souvenir que, au 31 mars 2010, c’est-à-dire pour l’exercice 2009-2010, nous avons dépensé environ 190 millions de dollars. Le crédit supplémentaire portera le coût total à un peu plus de 200 millions de dollars.

Colonel Sean Friday, sous-chef d’état-major, Plans et stratégie, Commandement Canada, Défense nationale : Le crédit initial du budget pluriannuel des Jeux olympiques pour le MDN était de 212 millions de dollars. Il y a eu une autre demande et nous avons reçu 19 millions de dollars, mais cet argent n’a pas été utilisé. Il a été rendu. Le crédit initial était de 212 millions de dollars.

Le sénateur Ringuette : C’était donc...

M. Lindsey : Au total, le MDN a dépensé moins que ce qui lui avait été accordé en tout pour son travail visant à assurer la sécurité aux Olympiques, même si on tient compte de ces 13,5 millions de dollars prévus pour la remise en état des lieux.

Le président : Qu’est-ce qui est couvert? Est-il tenu compte du salaire du personnel? Peut-on présumer qu’il n’y a aucun coût pour le matériel, que vous avez déjà? Ce chiffre englobe-t-il des coûts supplémentaires?

Mr. Lindsey: The cleanup will be done by Canadian Forces members as well as by staff from Defence Construction Canada. The \$13.5 million will go to salaries for the people involved, a provision of temporary accommodation while they are on site and the costs associated with the work.

Senator Ringuette: None of these costs includes the security costs for the RCMP, the local municipal police or provincial police?

Mr. Lindsey: No, senator.

Senator Ringuette: This amount is only in regards to DND, is it?

Mr. Lindsey: It is only in regards to the Department of National Defence and only in regards to restoring sites, of which there were about 50.

Senator Ringuette: What is the cost of data and technology research in regard to purchasing the F-35?

Mr. Lindsey: I do not have that information, senator, and I emphasize that no money is being requested in these supplementary estimates related to the F-35.

Senator Ringuette: I am asking if you can provide us with the cost of analysis, research, and so forth, in regard to the untendered purchase of the F-35 for \$17 billion. I want to compare that cost to the U.S. and the cost of that analysis.

I want to refer to page 183. Under vote 1b, you request almost \$600 million, for a total of \$15.6 billion. The details are generic: operating expenditures, Treasury Board votes, the payment of each member of the Queen's Privy Council for Canada, ministers with or without portfolio, and so forth.

This generic information is for a total amount of \$15.6 billion. Is it possible for you to provide us, if not today then shortly, with the breakdown of that \$15.6 billion?

Mr. Lindsey: Are you asking for the breakdown of the full \$15.6 billion in vote 1, or the full supplementary estimate item?

Senator Ringuette: We might as well go for the full amount, because the original amount was \$15 million. I cannot remember if there was any additional request in Supplementary Estimates (A) for your department, but I suspect there was.

Mr. Lindsey: There was. We were here on June 8 to talk about that.

Senator Ringuette: It would be great if we could have the details of the \$15.6 billion in spending as soon as possible. We will also include in that request, vote 5b, which is for an additional total estimate to date of \$5.3 billion. We are looking at over \$20 billion of taxpayers' money.

M. Lindsey : La remise en état sera faite par des membres des Forces canadiennes ainsi que par du personnel de Construction de Défense Canada. Les 13,5 millions de dollars serviront à payer les salaires des travailleurs, à les loger provisoirement pendant qu'ils sont sur les lieux et à assumer les coûts associés au travail.

Le sénateur Ringuette : Ces chiffres ne comprennent pas les coûts de la sécurité engagés par la GRC, la police municipale locale ou la police provinciale?

M. Lindsey : Non, sénateur.

Le sénateur Ringuette : Ce montant ne concerne que le MDN, n'est-ce pas?

M. Lindsey : Seulement le ministère de la Défense nationale et seulement la remise en état des sites, dont il y a une cinquantaine.

Le sénateur Ringuette : Quel est le coût des recherches sur les données et sur la technologie concernant l'achat du F-35?

M. Lindsey : Je ne possède pas cette information, sénateur, et je souligne qu'on ne demande dans ce budget supplémentaire aucun montant pour le F-35.

Le sénateur Ringuette : Je vous demande si vous pouvez nous donner le coût de l'analyse, des recherches, et cetera, en prévision de l'achat sans appel d'offres du F-35 au coût de 17 milliards de dollars. Je veux comparer ce coût à celui des États-Unis et connaître le coût de cette analyse.

Je me reporte à la page 149. Au crédit 1b, vous demandez près de 600 millions de dollars, pour un total de 15,6 milliards de dollars. Les renseignements sont d'ordre général : dépenses de fonctionnement, crédits du Conseil du Trésor, traitement de chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada, les ministres avec ou sans portefeuille, et cetera.

Ces renseignements généraux expliquent un montant total de 15,6 milliards de dollars. Vous est-il possible de nous fournir, sinon aujourd'hui du moins sous peu, la ventilation de ce montant de 15,6 milliards de dollars?

M. Lindsey : Demandez-vous la ventilation du montant total de 15,6 milliards de dollars prévu au crédit 1 ou de tout ce qui est prévu dans le budget supplémentaire?

Le sénateur Ringuette : Aussi bien le montant total. Le montant initial était de 15 milliards de dollars. Je ne me souviens pas si vous avez demandé d'autres crédits dans le Budget supplémentaire (A) pour votre ministère, mais vous l'avez sans doute fait.

M. Lindsey : Effectivement. Nous avons comparé le 8 juin pour en parler.

Le sénateur Ringuette : Il serait excellent que vous nous communiquiez les détails de ces dépenses de 15,6 milliards de dollars le plus tôt possible. Nous ajouterons à cette demande le crédit 5b, qui prévoit un montant additionnel de 5,3 milliards de dollars à ce jour. Ce sont là des dépenses de plus de 20 milliards de dollars à la charge des contribuables.

I anticipate we might have Supplementary Estimates (C), so in the next few months, we might be looking at additional billions of dollars for your department. I would like more details about these amounts.

Mr. Lindsey: We will undertake to provide you with additional detail.

Senator Marshall: There is a reference in the supplementary estimates for the major capital projects for \$112 million. Can you give us a list of those projects and speak to the half dozen that cost the most? I would think the \$112 million would involve numerous projects. I do not need you to go through them all, but can you give us a flavour for what the six highest costing ones are?

Mr. Lindsey: Certainly: I will give you a sense of the kinds of projects and then if you require further information, perhaps the general can provide more commentary.

Examples of the \$112 million are a renovation of the kitchen in St. Jean, Quebec, which is the main intake centre for recruits. That renovation is a large project.

Senator Marshall: How much would that project be?

Mr. Lindsey: General, do you have details on that one?

Major-General Robert Bertrand, Director General, Financial Management, National Defence: I do not have those details.

Mr. Lindsey: Perhaps I can list them and the general can provide the expenditure detail.

Another example is that we are consolidating the School of Electrical and Mechanical Engineering at CFB Borden. We are building a new headquarters for Land Force Western Area, which is currently housed in a former elementary school. We are consolidating the Military Police Academy at CFB Borden.

The Chair: When you say "consolidating," do you mean there are several buildings and you are bringing them into one?

Mr. Lindsey: That is exactly right.

We are expanding the health services facilities at CFB Valcartier and we are modernizing facilities for Defence Research and Development Canada, also at Valcartier.

Those are a half dozen examples of the big-ticket items in that \$112 million. Of course, some of them are multi-year projects; they will not all be completed this year. This amount is to seek the funds required for the current year expenditures.

Senator Marshall: Can you give me dollar figures on those projects?

Maj.-Gen. Bertrand: For the six construction projects listed, I do not have the dollar figures. I have other major capital projects that formed a large part of the \$112 million.

Il est à prévoir que nous aurons un Budget supplémentaire des dépenses (C), si bien que, dans quelques mois, votre ministère demandera encore quelques milliards de plus. Je voudrais donc avoir plus de détails sur ces montants.

M. Lindsey : Nous tâcherons de vous communiquer davantage de détails.

Le sénateur Marshall : Il est question dans le budget supplémentaire de grands projets d'immobilisations de 112 millions de dollars. Pouvez-vous nous donner la liste de ces projets et dire un mot de la demi-douzaine de ces projets qui sont les plus coûteux? Je présume qu'un montant de 112 millions de dollars doit correspondre à un grand nombre de projets. Inutile de les passer tous en revue, mais pouvez-vous nous donner une idée de la demi-douzaine de projets qui coûtent le plus cher?

M. Lindsey : Certainement. Je vais vous donner une idée du type de projet dont il s'agit et, s'il vous faut plus de renseignements, peut-être le général pourra-t-il ajouter quelque chose.

Voici des exemples des projets financés par ces 112 millions de dollars. Il y a la rénovation des cuisines à Saint-Jean, au Québec. C'est le principal centre d'accueil des recrues. Il s'agit d'un projet important.

Le sénateur Marshall : Combien coûte-t-il?

M. Lindsey : Général, avez-vous des détails à ce sujet-là?

Major-général Robert Bertrand, directeur général, Gestion financière, Défense nationale : Je n'en ai pas.

M. Lindsey : Peut-être pourrais-je donner la liste, après quoi le général pourra donner le détail des dépenses.

Un autre exemple est celui du regroupement de l'école de génie électrique et de génie mécanique à la BFC Borden. Nous sommes en train de construire un nouveau quartier général pour le Secteur de l'Ouest de la Force terrestre, dont les locaux sont maintenant situés dans une ancienne école élémentaire. Nous regroupons les services de l'École de la police militaire à la BFC Borden.

Le président : Vous parlez de regroupement. Cela veut-il dire que les services sont dispersés dans plusieurs bâtiments et que vous les regroupez dans un seul?

M. Lindsey : Exactement.

Nous agrandissons les installations des services de santé à la BFC Valcartier et nous modernisons les installations de Recherche et développement pour la défense Canada, également à Valcartier.

Voilà donc une demi-douzaine d'exemples de ces projets coûteux financés au moyen de ces 112 millions de dollars. Bien entendu, dans certains cas, il s'agit de projets qui s'étalent sur plusieurs années. Ils ne seront pas tous achevés cette année. Le montant correspond aux fonds dont nous aurons besoin pour assumer les dépenses de l'exercice en cours.

Le sénateur Marshall : Pourriez-vous me donner les montants demandés pour ces projets?

Mgén Bertrand : Pour les six projets de construction énumérés, je n'ai pas les montants. J'ai d'autres projets d'immobilisations majeurs qui représentent une grande partie des 112 millions de dollars.

I will preface my comments by saying that most of this money is due to slippage in the projects. That is where we are moving the money from fiscal year to fiscal year.

Senator Marshall: They are not on schedule.

Maj.-Gen. Bertrand: That is right. There has been a variety of delays. We had our C-17 project, where we had to move money again to the 2010-2011, 2011-2012 year. It is actually good news. It is a decrease in spending due to total exchange rates on that project. Our tank replacement project slipped, the Arctic offshore patrol project slipped, and the joint task force relocation project has slipped as well.

Senator Marshall: What are the dollar amounts for those projects? We are talking about \$112 million; would the top six projects be \$90 million? I am trying to have some idea as to the size of the projects.

Maj.-Gen. Bertrand: The largest slip or reprofile was the C-130 Hercules project replacement, and that was \$116 million. There are a variety of debits and credits. Some projects increased, some decreased and the money was moved.

Senator Marshall: My next question relates to the reinvestment of revenues from the sale or transfer of real property. I have the impression from that explanation that if you sell property, you are allowed to spend that money. Is that correct?

Mr. Lindsey: We are. That is true not only of the Department of National Defence; it is true of all government departments. It is meant, in part, to provide an incentive for departments to divest of infrastructure no longer required.

The process is that departments turn properties over to the Canada Lands Company. As and when Canada Lands Company is able to sell, or otherwise derive a revenue stream from, the property, the department that relinquished the property to Canada Lands Company shares in the revenue.

In our case, we take that revenue and reinvest it in the infrastructure that we are keeping. The effect, in part, is to reduce the amount of incremental money we need to ask for through appropriations, because we are funding it with this revenue.

Senator Marshall: Is the \$8.7 million the total amount for the year or was there some amount previously?

Mr. Lindsey: It is the total amount for the year to date. There may be additional revenue that we receive between now and the end of the fiscal year. If it materializes, we will include it in Supplementary Estimates (C).

Senator Marshall: The "Public Security and Anti-Terrorism initiatives to improve national public security" at \$5.6 million, what would that amount be for?

Je dirai au préalable que la majeure partie de cet argent est demandé en raison de retards dans la réalisation des projets. C'est pourquoi nous faisons passer l'argent d'un exercice à l'autre.

Le sénateur Marshall : La réalisation ne suit pas le calendrier prévu.

Mgén Bertrand : C'est exact. Il y a eu des retards divers. Nous avons eu notre projet de loi C-17, et nous avons dû déplacer les fonds de l'exercice 2010-2011 à l'exercice 2011-2012. C'est en fait une bonne nouvelle. En effet, il s'agit d'une diminution des dépenses attribuable aux taux de change. Notre projet de remplacement des chars a pris du retard, tout comme celui de la patrouille au large dans l'Arctique et celui du déménagement de la force opérationnelle interarmées.

Le sénateur Marshall : À combien s'élèvent ces projets? Il s'agit de 112 millions de dollars en tout. Est-ce que les six projets les plus importants représentent 90 millions de dollars? J'essaie de me faire une idée de l'ampleur des projets.

Mgén Bertrand : Le retard le plus important a été celui du projet de remplacement des Hercules C-130, et cela représentait 116 millions de dollars. Il y a divers débits et crédits. Certains projets ont gagné en importance et d'autres ont perdu de l'ampleur, et l'argent a été déplacé.

Le sénateur Marshall : Ma prochaine question porte sur le réinvestissement du produit de la vente ou de la cession de biens immobiliers. L'explication m'a donné l'impression que si vous vendez des biens immobiliers, vous êtes autorisés à dépenser le produit de la vente. Est-ce exact?

M. Lindsey : C'est exact, et c'est exact non seulement pour le ministère de la Défense nationale, mais aussi pour tous les ministères. L'un des objectifs est d'inciter les ministères à se départir des infrastructures dont elles n'ont plus besoin.

Les ministères confient ces biens à la Société immobilière du Canada. Lorsque cette société réussit à vendre les biens ou à en tirer des revenus, le ministère qui a cédé les biens à la Société immobilière du Canada a droit à une partie des revenus.

Quant à nous, nous réinjectons ces revenus dans les infrastructures que nous gardons. L'un des résultats est de faire diminuer les fonds supplémentaires que nous devons demander dans les crédits, car nous assurons un certain financement grâce à ces revenus.

Le sénateur Marshall : Les 8,7 millions de dollars sont-ils le montant total pour l'année ou un autre montant a-t-il été accordé antérieurement?

M. Lindsey : C'est le total de l'année à ce jour. Il se peut que nous recevions d'autres revenus d'ici la fin de l'exercice. Si c'est bien le cas, ce sera indiqué dans le Budget supplémentaire des dépenses (C).

Le sénateur Marshall : Le « Fonds pour des initiatives de sécurité publique et antiterrorisme afin d'améliorer la sécurité publique au pays », de 5,6 millions de dollars, à quoi ce montant peut-il servir?

Mr. Lindsey: Excuse me while I get my notes so I can give you specifics on that item. This item is a horizontal government initiative, involving the departments of Public Works, Government Services, Justice and DND. For DND's part of the initiative, we will spend money on four elements.

One is with respect to infrastructure at the communication security establishment. Another is to invest in additional kit and response capability for the Disaster Assistance Response Team, DART, at DND. Another is for infrastructure; they are building a research facility around technical issues for terrorism response. Lastly, there are requirements for the acquisition of certain information technology hardware. That is where that money will go this year.

Senator Marshall: Your share is \$5.6 million. What is the total cost of the project?

Mr. Lindsey: Unfortunately, I cannot give you that information, senator. This initiative is a horizontal government-wide initiative and I only have line of sight to DND's component.

Senator Marshall: Chair, can we have the clerk obtain the total cost of that initiative for us?

The Chair: We can make an inquiry on that item. We will do that.

Have in mind that this is a supplementary estimate. Before we take our break for Christmas, we have to vote on the supply bill that comes with it. Any information you can provide us, if you can provide it as quickly as possible, will be helpful to us in performing the function we have to perform in Parliament.

Mr. Lindsey: I understand.

The Chair: Thank you.

Senator Callbeck: My first question deals with the voted appropriations — the implementation of investment plans in support of the defence strategy.

In response to Senator Ringuette, you said you will bring in details about the operation figures that are given to us in one lump sum. I hope that when you provide those details, you will explain the \$649 million. As I understand it, that strategy covers four different things: the expanded regular force; the reserve force; improving the infrastructure of the Canadian Forces; and improving the readiness of the Canadian Forces and beginning the replacement of main combat fleets.

Rather than giving an explanation on this defence strategy, the \$649 million, I hope that when you submit the information to the committee, you will outline expenditures in detail, because otherwise we do not know which area that money is going to.

Mr. Lindsey: We will absolutely include that information in our response, but I can give you a sense of how that number breaks down today, senator, if you want.

M. Lindsey : Excusez-moi, je consulte mes notes pour vous donner des détails précis à ce sujet. Il s'agit d'une initiative horizontale du gouvernement qui fait intervenir Travaux publics et Services gouvernementaux, Justice et MDN. En ce qui concerne la participation du MDN à l'initiative, il consacrera son argent à quatre éléments.

L'un d'eux concerne l'infrastructure au Centre de la sécurité des télécommunications. Un autre est un investissement dans la capacité d'intervention de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe, l'EICC, au MDN. Un autre concerne l'infrastructure; il s'agit de construire des installations de recherche sur les questions techniques concernant l'intervention contre le terrorisme. Enfin, il faut acquérir du matériel de technologie de l'information. Voilà à quoi l'argent sera consacré cette année.

Le sénateur Marshall : Votre part est de 5,6 millions de dollars. Quel est le coût total du projet?

M. Lindsey : Malheureusement, je ne peux pas vous donner cette information, sénateur. C'est une initiative horizontale pangouvernementale, et je ne suis informé que de la composante qui concerne le MDN.

Le sénateur Marshall : Monsieur le président, le greffier pourrait-il nous chercher le coût total de cette initiative?

Le président : Nous pouvons demander ce renseignement. Nous allons le faire.

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici d'un budget supplémentaire. Avant de faire relâche pour Noël, nous devons nous prononcer sur le projet de loi de crédits qui l'accompagne. Tout renseignement que vous pouvez nous fournir, et nous fournir le plus rapidement possible, nous sera utile pour remplir la fonction qui est la nôtre au Parlement.

M. Lindsey : Je comprends.

Le président : Merci.

Le sénateur Callbeck : Ma première question porte sur les crédits votés — la mise en œuvre des plans d'investissement à l'appui de la stratégie de défense.

Vous avez répondu au sénateur Ringuette que vous communiqueriez des détails sur les chiffres concernant les opérations, qui nous sont présentés comme une somme globale. J'espère que, lorsque vous donnerez ces détails, vous expliquerez les 649 millions de dollars. Sauf erreur, cette stratégie porte sur quatre éléments : la force régulière élargie; la force de réserve; l'amélioration de l'infrastructure des Forces canadiennes; l'amélioration de l'état de préparation des Forces canadiennes et le début du remplacement des principaux parcs de véhicules de combat.

Au lieu de nous donner une explication de cette stratégie de défense, de ces 649 millions de dollars, j'espère que, lorsque vous communiquerez les renseignements au comité, vous présenterez les dépenses de façon détaillée, sans quoi nous ne saurons pas à quoi l'argent servira.

M. Lindsey : Bien sûr, nous fournirons ces renseignements dans notre réponse, mais je peux vous donner dès aujourd'hui une idée de la ventilation de ce montant si vous le voulez, sénateur.

Senator Callbeck: Yes.

Mr. Lindsey: Indeed, the \$649 million gross breaks down into two large chunks. The first is approximately \$302 million, and as you have pointed out, it aligns with the four pillars of the Canada First Defence Strategy.

With respect to the readiness pillar, about \$23.8 million of that amount will go to operating expenditures and consumables in support of training and infrastructure maintenance of new infrastructure. About \$52 million will go to force expansion such as recruitment, training and all those costs associated with attaining the military personnel targets outlined in CFDS.

A further approximately \$160 million will go to what we call national procurement, the acquisition of materiel in support of the implementation of CFDS such as spare parts, improving the readiness of a wide range of land equipment and maritime fleets and sustaining fleets. We are improving the readiness of the decontamination equipment.

Last, about \$67 million is going to force generation, including the call-up and training of reservists who will backfill for regular force members who are deployed to Afghanistan; funding the moves associated with backfilling those positions and so forth. Those are examples of the kinds of things that money will be spent on.

Senator Callbeck: That information is helpful. You say \$52 million to expand the regular and reserve forces. This program was brought in, I believe, in 2008.

Mr. Lindsey: It was.

Senator Callbeck: Do you have figures as to how much the forces have increased?

Mr. Lindsey: I cannot tell you how much they have increased since 2008. Rather than mislead you with a figure that I would be relying too heavily on my memory to provide, why do we not undertake to provide you with the numbers.

The regular force, though, is under 70,000, which was the CFDS target. We have not attained that limit yet. We will return to you with the exact number and with the reserve force numbers as well.

Senator Callbeck: I appreciate that. One other item I ask for more explanation on is where you have funds available, spending authorities available, within vote 1 of \$80,249,901. However, you do not tell us where those savings come from.

I would like a list of what programs have been affected by that saving. Obviously that money has come out of certain programs, and it will be helpful to the committee if we know what programs those dollars came from.

Le sénateur Callbeck : Oui.

M. Lindsey : En fait, les 649 millions de dollars se subdivisent en gros en deux parties. La première est d'environ 302 millions de dollars et, comme vous l'avez signalé, elle correspond aux quatre piliers de la Stratégie de défense Le Canada d'abord.

En ce qui concerne le pilier de la disponibilité opérationnelle, environ 23,8 millions de dollars de ce montant seront consacrés aux dépenses de fonctionnement et aux consommables, à l'appui de la formation et de l'entretien des nouvelles infrastructures. Environ 52 millions de dollars iront à l'expansion de la force, notamment le recrutement, la formation et tous les coûts associés à la poursuite des objectifs en matière de personnel militaire exposés dans la Stratégie de défense.

Une autre tranche d'environ 160 millions de dollars ira à ce que nous appelons l'approvisionnement national, à l'acquisition de matériel à l'appui de la mise en œuvre de la Stratégie de défense comme les pièces de rechange, à l'amélioration de l'état de préparation d'une gamme étendue de matériels à terre et des flottes en mer et de soutien. Nous améliorons l'état de préparation du matériel de décontamination.

Enfin, quelque 67 millions de dollars vont à la constitution de la force, notamment l'appel aux réservistes et leur formation, réservistes qui suppléeront aux membres de la force régulière déployés en Afghanistan; le financement des déménagements associés aux remplacements à ces postes, et cetera. Voilà des exemples des utilisations de cet argent.

Le sénateur Callbeck : Cette information est utile. Vous avez dit que 52 millions de dollars servaient à donner de l'expansion à la force régulière et à la force de réserve. Il me semble que ce programme a été lancé en 2008.

M. Lindsey : C'est exact.

Le sénateur Callbeck : De combien les effectifs des forces ont-ils augmenté?

M. Lindsey : Je ne saurais vous dire de combien ils ont augmenté depuis 2008. Au lieu de vous induire en erreur en vous donnant un chiffre de mémoire, je préfère que nous nous engageons à vous communiquer les chiffres.

Je peux dire cependant que la force régulière a des effectifs inférieurs à 70 000, ce qui était l'objectif fixé dans la Stratégie de défense. Nous n'avons pas encore atteint ce niveau. Nous vous communiquerons le chiffre exact, et celui de la force de réserve également.

Le sénateur Callbeck : Je vous en suis reconnaissante. J'ai une explication à demander également sur un autre point. Il s'agit de fonds disponibles, des autorisations de dépenser disponibles à même le crédit 1, qui s'élèvent à 80 249 901 \$. Vous ne nous dites pas où ces économies ont été réalisées.

Je voudrais avoir la liste des programmes dans lesquels ces économies ont été réalisées. De toute évidence, cet argent provient de certains programmes, et il serait utile au comité de savoir de quels programmes il s'agit.

Mr. Lindsey: With respect to the funds available in vote 1, they are attributable to two initiatives, and they are both Budget 2010 initiatives. Budget 2010, as you may recall, implemented a number of expenditure restraint measures, including restraint on operating budgets in general and a freeze on reimbursing departments for increased salary costs. Budget 2010 also implemented measures to restrain spending in ministers' office budgets.

In the case of DND Supplementary Estimates (B), about \$79.9 million of that internally sourced funding is from a frozen allotment we created to respond to the Budget 2010 expenditure restraint and a further \$365,000 is money that we froze related to the restraint measures on ministers' office budgets.

To put it another way, in our Main Estimates a certain amount was allocated to us for spending in our minister's office. Budget 2010 had the effect of reducing that ceiling by \$365,000. As a result, that money is available to fund something else, and we are using it in these supplementary estimates to reduce our gross ask.

The Chair: As a supplementary question, with respect to your explanation of the funding to continue the implementation of the investment plan to support the defence strategy, is there a concern that some of the expenditure you include in operations for a specific piece of equipment you are buying does not reflect the full cost of that piece of equipment. Tanks, for example; if you include \$100,000, \$1 million or whatever, in operation to implement the strategy of tanks, that is not included then as part of the capital cost of the tanks. How do you account for that? Is that a concern?

Mr. Lindsey: When we seek approval to proceed with these large capital projects, when we go to Treasury Board, for example, for approval, we seek approval for the total cost of the project. It is not only the initial capital cost of acquiring the piece of equipment; it includes associated changes to the equipment that we need to make, and we also estimate operating costs for that equipment over its life.

The Chair: Do you include in that figure this funding to continue the implementation of the strategic plan, the portion of it that might relate to that particular piece of equipment, or is this money that is lost in operating expenses?

Mr. Lindsey: It does not get lost; it is money that we have forecast to be a requirement for the sustainment of these fleets once they are acquired.

The Chair: After the fact?

Mr. Lindsey: We make the forecast before we make the acquisition. Sometimes we do not have the forecast right, but these costs that you see here for sustainment are not unanticipated.

M. Lindsey : En ce qui concerne les fonds disponibles au crédit 1, ils sont attribuables à deux initiatives du budget de 2010. Vous vous souviendrez peut-être que ce budget a imposé un certain nombre de mesures d'austérité, notamment des restrictions dans les budgets de fonctionnement en général et un blocage des remboursements aux ministères au titre de la majoration des coûts salariaux. Le budget de 2010 prévoyait également des mesures visant à limiter les dépenses dans les budgets des bureaux des ministres.

Dans le cas du Budget supplémentaire des dépenses (B) du MDN, environ 79,9 millions de dollars de ces fonds d'origine interne proviennent d'une affectation bloquée que nous avons créée pour respecter les restrictions de dépenses imposées par le budget de 2010, et une autre tranche de 365 000 \$ est de l'argent que nous avons bloqué pour appliquer les mesures de restriction dans les budgets des bureaux des ministres.

Autrement dit, dans le Budget principal des dépenses, un certain montant nous a été attribué pour les dépenses du cabinet du ministre. Le budget de 2010 a eu pour effet d'abaisser le plafond de 365 000 \$. Par conséquent, cet argent est disponible pour financer autre chose, et nous nous en servons dans le budget supplémentaire pour réduire le montant brut que nous demandons.

Le président : Question complémentaire. À propos de vos explications des fonds nécessaires à la poursuite de la mise en œuvre du plan d'investissement à l'appui de la Stratégie de défense, craint-on qu'une partie des dépenses que vous englobez dans le fonctionnement pour un élément particulier du matériel que vous achetez ne reflète pas le coût intégral de ce matériel? Prenons les chars, par exemple. Si vous prévoyez dans le fonctionnement 100 000 \$ ou 1 million de dollars, peu importe, pour appliquer la stratégie relative aux chars, cela ne fait pas partie des immobilisations que représente l'acquisition des chars. Comment en tenez-vous compte? Est-ce que c'est un sujet de préoccupation?

M. Lindsey : Lorsque nous demandons l'approbation afin de réaliser les grands projets d'immobilisations, lorsque nous demandons l'approbation du Conseil du Trésor, par exemple, nous demandons l'approbation du coût total du projet. Il n'y a pas que le coût initial des immobilisations, l'acquisition du matériel. Il y a aussi les modifications à apporter au matériel, et nous estimons aussi les frais d'exploitation du matériel pendant sa vie utile.

Le président : Englobez-vous dans ce chiffre les fonds nécessaires à la poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique, sa fraction qui peut correspondre à tel élément du matériel, ou l'argent perdu est-il déduit des dépenses de fonctionnement?

M. Lindsey : Il n'est pas perdu. C'est de l'argent dont nous avons prévu avoir besoin pour ces parcs, une fois qu'ils ont été acquis.

Le président : Après le fait?

M. Lindsey : Nous faisons les prévisions avant d'acquérir le matériel. Parfois, les prévisions sont justes, mais les coûts que vous voyez ici pour le maintien ne sont pas imprévus.

The Chair: I am looking for the cost of acquisition, the front-end costs to implement the defence strategy. You have an item here under "Vote 1" that is a significant amount of money. Senator Callbeck was trying to obtain a breakdown of how you use that money. A portion might be to acquire capital equipment.

Mr. Lindsey: I see the point. There may be a misapprehension that all the money for the Canada First Defence Strategy was capital in nature and would be spent in vote 5. That is not the case. In fact, one thing that the Canada First Defence Strategy contemplated, as Senator Callbeck pointed out, was an expansion of the regular and reserve forces. The biggest cost driver in that expansion is the salaries associated with the new personnel, which is an operating cost.

When we buy new fleets pursuant to the Canada First Defence Strategy, once we buy them, there are then the ongoing maintenance and sustainment costs associated with those fleets. The Canada First Defence Strategy contemplated those costs as well, so what we see here in this ask in the operating vote are operating costs associated with implementing the Canada First Defence Strategy.

Your question, I think, goes to where we see the initial acquisition cost of some of these new fleets. As it happens, in this supplementary estimate, we do not see any money being requested for the acquisition of new equipment under CFDS. We have in previous estimates, and we see it in Main Estimates. We do not happen to see one of those items in this estimate.

The Chair: I have one other supplementary question before I go back to the list, because this information is helpful. For example, let us deal with the tanks, because there was an announcement on tanks recently.

Does the Department of National Defence go on a cash basis? Do you have to transfer the full amount of the acquisition cost of the tanks in one year, or are you on an accrual basis where you transfer an amount for one year over a number of years to the party for whom you are buying this equipment?

Mr. Lindsey: We are on an accrual basis. Just as you see in a private corporation, the full cash disbursement associated with buying a piece of equipment is reflected in the public accounts for any given year. However, when you look at the department's accrual financial statements for that year, you do not see the full acquisition cost but only that part of the equipment whose use is amortized to that fiscal year. The acquisition cost, for accrual purposes, as manifest in the department's accrual-based financial statements, is spread over the life of the asset.

The Chair: Yet these documents we are looking at today are based on a cash basis?

Mr. Lindsey: They are, indeed.

Le président : Je regarde le coût d'acquisition, les coûts initiaux à engager pour mettre en œuvre la Stratégie de défense. Vous avez ici un poste important, au crédit 1. Le sénateur Callbeck a essayé d'obtenir une ventilation des utilisations de cet argent. Une partie pourrait servir à acquérir du matériel.

M. Lindsey : Je vois ce que vous voulez dire. On croit peut-être à tort que tout l'argent nécessaire à la Stratégie de défense Le Canada d'abord sert aux immobilisations et doit figurer au crédit 5. Ce n'est pas le cas. En fait, l'un des projets envisagés dans cette stratégie, comme le sénateur Callbeck l'a signalé, est une expansion de la force régulière et de la force de réserve. Le principal coût de cette expansion, ce sont les salaires des nouveaux effectifs, ce qui fait partie des coûts de fonctionnement.

Lorsque nous achetons de nouvelles flottes ou de nouveaux parcs dans le cadre de la Stratégie de défense Le Canada d'abord, il y a, après l'acquisition, les coûts d'entretien et de maintien associés à ce matériel. Dans la Stratégie de défense Le Canada d'abord, il est également tenu compte de ces coûts. Ce que vous voyez dans cette demande au crédit de fonctionnement, ce sont les coûts de fonctionnement qui vont avec la mise en œuvre de la Stratégie de défense.

J'ai l'impression que ce que vous voulez savoir, c'est à quel endroit figure le coût initial d'acquisition de ce matériel. Il se trouve que, dans ce budget supplémentaire, rien n'est demandé pour acquérir le nouveau matériel dans le cadre de la Stratégie de défense. Nous avons demandé des crédits dans des prévisions de dépenses antérieures, et nous les voyons dans le Budget principal des dépenses. Il n'y a rien à ce sujet dans le budget supplémentaire à l'étude.

Le président : Une question complémentaire avant de revenir à la liste des intervenants, car cette information est utile. Prenons les tanks, par exemple, puisqu'il y a eu une annonce à ce sujet récemment.

Le ministère de la Défense nationale pratique-t-il une comptabilité de caisse? Devez-vous transférer le montant intégral des coûts d'acquisition des chars dans une année ou bien pratiquez-vous une comptabilité d'exercice, auquel cas vous étaleriez le montant sur un certain nombre d'années à ceux pour qui vous achetez ce matériel?

M. Lindsey : Nous utilisons la comptabilité d'exercice. Tout comme dans une entreprise privée, le montant total à déboursier pour l'acquisition d'un matériel se retrouve dans les comptes publics d'une année donnée. Toutefois, lorsqu'on examine les états financiers du même exercice qui présentent les frais courus, on ne trouve pas le coût intégral de l'acquisition, mais seulement la partie qui correspond à l'utilisation amortie au cours de l'exercice. Le coût d'acquisition, en comptabilité d'exercice, est étalé sur la durée de vie utile de l'actif, comme on le constate dans les états financiers du ministère.

Le président : Pourtant, les documents que nous étudions aujourd'hui sont établis selon une comptabilité de caisse, n'est-ce pas?

M. Lindsey : Effectivement.

The Chair: Part of the adjustment we have to make over time is going from a cash basis for budgeting and determining how much money to vote, as parliamentarians, to the accrual basis accounting that various departments use.

Mr. Lindsey: It is an issue, Mr. chair, absolutely. To emphasize, as you put it, these estimates request only the cash that is required for a given item in the year, not the cost necessarily of something.

The Chair: Understood.

Senator Neufeld: That is standard practice that has taken place over a long period of time, is that correct? This practice is not different than the one you would have experienced at the Department of National Defence five or ten years ago? You do it more or less the same way; is that correct?

Mr. Lindsey: Ultimately, I will defer to the general on this question. I will hazard to say it is a different practice than the Department of National Defence would have used a decade ago. The accrual framework was implemented in conjunction with the Department of Finance and Treasury Board, I believe, in 2005, thereabouts.

Maj.-Gen. Bertrand: I would have to confirm that.

Mr. Lindsey: I believe it is mid-decade, senator. I say with some certainty that this was not the practice a decade ago.

Senator Murray: I think I have a better understanding of some of these matters as a result of some of your earlier exchanges with other members of the committee. However, for the record, we know that the government has to tighten its belt and that money will be tight next year and for subsequent years.

In general, what have they told you will be your contribution to this process? Are you exempted from any part of it?

Mr. Lindsey: No, senator, we are not. Budget 2010 articulated specific ways in which the Department of National Defence will be affected. The department is also affected by some of the broader, government-wide initiatives. DND's budget will be reduced by \$500 million beginning in 2013.

Senator Murray: That is a reduction?

Mr. Lindsey: That is a reduction.

Senator Murray: Over 2011-12.

Mr. Lindsey: The first reduction of \$500 million, which will be ongoing, will occur in 2012-13.

Senator Murray: That reduction is over the previous year?

Mr. Lindsey: Yes: That reduction of \$500 million rises to a \$1 billion reduction in 2013-14. To try to be clearer, the Department of National Defence is taking a \$1 billion reduction, ultimately, on an ongoing basis to its status quo budget beginning in 2013-14.

Senator Murray: What are we expecting in 2011-12, which is the fiscal year coming up?

Le président : Parmi les adaptations qu'il nous faut faire, il y a la transition entre la comptabilité de caisse dans l'établissement des budgets et des montants que les parlementaires doivent voter, et la comptabilité d'exercice que divers ministères utilisent.

M. Lindsey : C'est un problème, bien sûr, monsieur le président. Comme vous le dites, on ne demande dans le budget que l'argent dont on a besoin dans une année donnée, et non le coût intégral de telle ou telle chose.

Le président : Compris.

Le sénateur Neufeld : C'est la pratique normale qui s'installe depuis un bon moment, n'est-ce pas? Cette pratique n'est pas différente de celle que vous avez connue au ministère de la Défense nationale il y a 5 ou 10 ans? Vous faites les choses plus ou moins de la même manière, n'est-ce pas?

M. Lindsey : Au bout du compte, je vais m'en remettre au général pour cette question. Je vais m'aventurer à dire que c'est une pratique différente de celle qui avait cours au ministère de la Défense nationale il y a dix ans. La comptabilité d'exercice a été implantée en même temps qu'au ministère des Finances et au Conseil du Trésor aux environs de 2005, je crois.

Mgén Bertrand : Je dois confirmer.

M. Lindsey : Je crois que cela s'est fait au milieu de la décennie, sénateur. Je peux affirmer avec une certaine assurance que ce n'était pas la pratique il y a 10 ans.

Le sénateur Murray : Je crois mieux comprendre certaines des questions abordées dans certains de vos échanges de tout à l'heure avec d'autres membres du comité. Néanmoins, je tiens à signaler que le gouvernement doit se serrer la ceinture et que l'argent sera rare au cours du prochain exercice et des exercices ultérieurs.

En général, quelle sera votre contribution à cet effort, d'après ce qu'on vous a dit? Êtes-vous exemptés d'un élément ou l'autre?

M. Lindsey : Non, sénateur, nous ne le sommes pas. Le budget de 2010 a décrit les conséquences précises pour le ministère de la Défense nationale, qui est également touché par des initiatives pangouvernementales plus larges. Le budget du MDN sera réduit de 500 millions de dollars à compter de 2013.

Le sénateur Murray : C'est une réduction?

M. Lindsey : Effectivement.

Le sénateur Murray : Par rapport à 2011-2012.

M. Lindsey : La première réduction de 500 millions de dollars, qui sera permanente, se fera en 2012-2013.

Le sénateur Murray : Une réduction par rapport à l'exercice précédent?

M. Lindsey : Oui. Et cette réduction de 500 millions de dollars passera à 1 milliard de dollars en 2013-2014. Je vais essayer d'être plus clair : à compter de 2013-2014, le ministère de la Défense nationale devra accepter une réduction permanente de son budget par rapport à la situation actuelle.

Le sénateur Murray : Que prévoit-on en 2011-2012, c'est-à-dire le prochain exercice financier?

Mr. Lindsey: There is not a DND-targeted reduction in 2011-12. There is, however, the need for DND to absorb some of the broader, government-wide measures that were implemented. For example, DND will not be reimbursed for the costs of salary and wage settlements. They have to be absorbed.

Senator Murray: The department has to swallow those costs. There probably will be an increase next year over this year, 2011-12 over 2010-11?

Mr. Lindsey: In the case of the salary and wage —

Senator Murray: In general.

Mr. Lindsey: In general, I believe the expectation is that our 2011-12 Main Estimates will be higher than the 2010-11 Main Estimates, yes.

Senator Murray: We will see them when they come.

With regard to swallowing the 1.5 per cent wage bill for public servants, does this include our friends in the Armed Forces?

Mr. Lindsey: It does.

Senator Murray: What is the size of the wage increase they will receive? Is it 1.5 per cent also?

Maj.-Gen. Bertrand: Generally, it mirrors the public service.

Senator Murray: I see. Do you know, even ballpark, what the net saving, if any, is likely to be from the change in our mission in Afghanistan? I know it is not a matter for the supplementary estimates, but I am sure you have been thinking about that issue.

Mr. Lindsey: We have, since the announcement was made, senator. I think it is reasonable to expect that the new mission will be less costly overall than the existing one. However, mission requirements have not yet been fully defined, and so they have not been fully costed. I cannot answer your specific question, which, I believe, was: How much less will it cost? We do not have an answer to that question yet.

Senator Murray: I presume a substantial expenditure is involved in removing the facilities you have there already and so forth. Is that correct?

Mr. Lindsey: Yes.

Senator Murray: When will that removal begin?

Mr. Lindsey: The withdrawal in earnest is to begin, I believe, in the summer of 2011, with a view to be out, per the government's commitment, by December 2011.

Senator Murray: That is the next fiscal year.

Mr. Lindsey: Yes: It is the upcoming fiscal year.

Senator Murray: The next fiscal year is 2011-12. We will know more when we see the Main Estimates, I presume, when we can have more information, and have witnesses here for that. Thank you.

M. Lindsey : Aucune réduction ne vise le MDN en 2011-2012. Par ailleurs, le ministère doit absorber certaines des grandes mesures pangouvernementales qui ont été mises en place. Par exemple, le MDN ne se fera pas rembourser les coûts des règlements salariaux. Il doit les absorber lui-même.

Le sénateur Murray : Le ministère doit absorber ces coûts. Il y aura probablement une augmentation l'an prochain par rapport à cette année, une augmentation entre 2010-2011 et 2011-2012?

M. Lindsey : Dans le cas des salaires...

Le sénateur Murray : En général.

M. Lindsey : En général, je crois que nous prévoyons que notre budget principal des dépenses de 2011-2012 sera plus élevé que celui de 2010-2011, effectivement.

Le sénateur Murray : Nous verrons cela lorsqu'il sera présenté.

Pour ce qui de la facture de 1,5 p. 100 à absorber pour la hausse salariale des fonctionnaires, cela concerne-t-il également nos amis des forces armées?

M. Lindsey : Oui.

Le sénateur Murray : De quel ordre sera la hausse à laquelle ils auront droit? Est-ce 1,5 p. 100 également?

Mgén Bertrand : Généralement, c'est semblable à ce qui se fait dans la fonction publique.

Le sénateur Murray : Je vois. Avez-vous une idée, même approximative, des économies nettes qui seront vraisemblablement réalisées lorsque notre mission changera en Afghanistan? La question ne concerne pas le budget supplémentaire des dépenses, mais je suis persuadé que vous y avez réfléchi.

M. Lindsey : Depuis que l'annonce a été faite, nous y réfléchissons, sénateur. Il semble raisonnable de prévoir que la nouvelle mission coûtera moins cher que celle qui est en cours. Toutefois, les exigences de cette mission n'ont pas encore été pleinement définies, si bien qu'il a été impossible d'établir tous les coûts. Je ne peux donc pas répondre à votre question précise, qui était la suivante, je crois : de combien les coûts diminueront-ils? Nous n'avons pas encore de réponse à cette question.

Le sénateur Murray : Je présume qu'il y aura des dépenses importantes à engager pour retirer les installations que vous avez déjà sur place, par exemple. Est-ce exact?

M. Lindsey : Oui.

Le sénateur Murray : Quand le retrait débutera-t-il?

M. Lindsey : Le retrait sérieux commencera à l'été de 2011, je crois, de sorte qu'il soit achevé au plus tard en décembre 2011, conformément à l'engagement que le gouvernement a pris.

Le sénateur Murray : C'est donc au cours du prochain exercice.

M. Lindsey : C'est exact, au cours du prochain exercice financier.

Le sénateur Murray : Le prochain exercice financier est celui de 2011-2012. Nous en saurons plus long lorsque nous recevrons le Budget principal des dépenses, sans doute. Nous pourrions alors avoir davantage de renseignements et convoquer des témoins à ce sujet. Merci.

The Chair: I think the question might also have been: Can we anticipate additional requests in Supplementary Estimates (C) because of the change in mission in the next fiscal year?

Mr. Lindsey: I think, Mr. chair, I would be speculating on that. In part, I would be speculating because I do not know what the mission definition is.

The Chair: Are you aware whether the Canadian Forces or the Department of National Defence will have any requests in Supplementary Estimates (C)?

Mr. Lindsey: We are in the process of putting together our Supplementary Estimates (C) package now. I can say with certainty that we will have a Supplementary Estimates (C) request. I cannot say with certainty, chair, what will be in it.

Senator Murray: It is a wish list, is it? It still has to go to Treasury Board, or does it?

Mr. Lindsey: Most, if not all, of the items in that package will have been considered and approved already.

Senator Ringuette: Looking back at these precise supplementary estimates, I cannot help but ask, of all the operational and capital funds that you are requesting, and the fact that we are hearing almost on a weekly basis that there are soldiers in dire need of medical attention, why do we not have further requests for funds to meet the medical requests of our soldiers coming back from Afghanistan? If they are not here, why not?

Mr. Lindsey: I will respond in two ways. One of the capital items included in these estimates is for health infrastructure at CFB Valcartier. That item is included in the \$112 million in vote 5. It is one of the infrastructure projects in vote 5.

Senator Ringuette: Yes, but it is a capital project; it is not per se a medical treatment fund. It is a capital investment. That is what I am saying. We are looking at a lot of capital investment and operational investment, but there is nothing specific in regard to the requests that we are hearing from soldiers coming back from their mission in Afghanistan requiring medical attention.

Where are the funds that are required to meet that need?

Mr. Lindsey: One thing we will do when we respond to your first request to follow up on a breakdown of the \$15 billion in our operating vote is to be sure to include a specific breakdown with respect to care for the ill and injured.

I emphasize that the DND is spending significant amounts of money to care for the wounded and the afflicted coming home. That money comes out of our existing operating budget, that \$15 billion to which you alluded earlier, so we will take care to underscore for you our spending on that issue when we respond to your first request.

Le président : La question aurait aussi pu être la suivante : pouvons-nous nous attendre à de nouvelles demandes dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) à cause du changement de mission qui aura lieu au cours du prochain exercice?

M. Lindsey : Monsieur le président, je ne peux que spéculer, notamment parce que je ne connais pas la définition de la mission.

Le président : Savez-vous si les Forces canadiennes ou le ministère de la Défense nationale auront des demandes à faire figurer dans le Budget supplémentaire des dépenses (C)?

M. Lindsey : Nous sommes en train de préparer notre demande pour le Budget supplémentaire des dépenses (C) en ce moment. Je peux affirmer que nous ferons une demande, mais je ne peux en préciser le contenu, monsieur le président.

Le sénateur Murray : Il s'agit d'une liste de souhaits, n'est-ce pas, et il reste à la soumettre au Conseil du Trésor?

M. Lindsey : La plupart des éléments sinon tous ont déjà été examinés et approuvés.

Le sénateur Ringuette : Si je reviens au budget des dépenses à l'étude, je ne peux m'empêcher de demander, étant donné tous les fonds que vous demandez pour le fonctionnement et les immobilisations et le fait que nous entendons parler presque toutes les semaines de soldats qui ont grand besoin de soins médicaux, pourquoi on ne nous demande pas plus d'argent pour répondre aux besoins en soins des soldats qui rentrent de l'Afghanistan? Si ces fonds supplémentaires ne sont pas prévus, pourquoi ne le sont-ils pas?

M. Lindsey : Mais réponse sera double. L'un des postes des immobilisations prévus dans le budget supplémentaire est celui des infrastructures des services de santé à la BFC Valcartier. Ce poste est compris dans le montant de 112 millions de dollars prévu au crédit 5. C'est l'un des projets d'infrastructure qu'on y retrouve.

Le sénateur Ringuette : Oui, mais c'est un projet d'immobilisations. Ce ne sont pas à proprement parler des fonds pour les traitements médicaux. Ce sont des immobilisations. Voilà ce que je dis. Il y a beaucoup d'argent qui est injecté dans les immobilisations et dans le fonctionnement, mais il n'y a rien de précis pour répondre aux demandes formulées par les soldats qui rentrent de mission en Afghanistan et ont besoin de soins médicaux.

Où sont les fonds nécessaires pour répondre à ces besoins?

M. Lindsey : Lorsque nous répondrons à votre première demande de ventilation des 15 milliards de dollars du crédit de fonctionnement, nous veillerons à donner une ventilation précise au sujet des soins dispensés aux malades et aux blessés.

Je souligne que le MDN dépense des montants considérables pour les soins à dispenser aux soldats blessés et en détresse lorsqu'ils rentrent au Canada. Cet argent vient de notre budget de fonctionnement existant, de ces 15 milliards de dollars dont vous avez parlé tout à l'heure. Nous prendrons donc soin de vous souligner les dépenses engagées dans ce domaine, lorsque nous répondrons à votre première demande.

Senator Ringuette: Can you at the same time respond to the question of whether the allotted amount of money is meeting the needs, or is it an envelope of money that you have to work within? Is the allotted money meeting the needs? That is the most important question.

Senator Runciman: My question does not relate to the estimates but it is a quick question that you can respond to if you want. If not, I understand.

It is about the training of Afghan soldiers. There was a news story yesterday or today about six U.S. soldiers being killed by an Afghan trainee. I am wondering how you view that training exercise, how the ministry views it, and how DND itself views it.

There was a comment by a Canadian public official last week about the futility of training Afghans to provide their own security.

I am wondering if you might respond to those concerns that many Canadians have.

The Chair: You were asked to be here to deal with financial matters. If you wish to comment on it, you are welcome to. If you wish to leave that to someone else, we understand.

Mr. Lindsey: In my official capacity, I do not have a view as CFO. I do not have a window on these issues. Obviously, as a citizen, you are concerned any time you hear a story like that, and as an employee of the public service I am concerned, but in my official capacity I cannot comment on that issue because I have no line of sight to it.

The Chair: I want to thank the Department of National Defence and the Canadian Forces for being here to help with Supplementary Estimates (B). We may well call on you with Supplementary Estimates (C) in due course. That is typically something we deal with in February or early March. In the meantime, you have helped us have a clearer understanding of these documents and for that we thank you. Mr. Lindsey, Major-General Bertrand and Colonel Friday, thank you very much for being here.

Honourable senators, tomorrow evening we have Atomic Energy of Canada Limited, AECL, and the Canada Account with respect to the loan to General Motors and Chrysler, and that will involve a panel of Export Development Canada along with Finance Canada, and Foreign Affairs and International Trade Canada.

That meeting will be the end of Supplementary Estimates (B). We remain charged with them throughout the year if we want to follow up on anything.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Ringuette : Pouvez-vous en même temps préciser si les montants prévus permettent de répondre aux besoins ou s'il s'agit d'une enveloppe dont vous devez vous contenter? Les montants prévus permettent-ils de répondre aux besoins? C'est la question la plus importante.

Le sénateur Runciman : Ma question ne se rapporte pas au budget des dépenses, mais c'est une question rapide à laquelle vous pouvez répondre si vous le voulez. Sinon, je comprendrai.

Il s'agit de la formation des soldats afghans. Il y a eu une information hier ou aujourd'hui au sujet de six soldats américains qui ont été tués par un stagiaire afghan. Comment percevez-vous ce travail de formation, comment le ministère le considère-t-il et comment le MDN lui-même le conçoit-il?

Un fonctionnaire canadien a parlé la semaine dernière de la futilité de la formation dispensée aux Afghans pour qu'ils assurent leur propre sécurité.

Pourriez-vous répondre à ces préoccupations que peuvent avoir beaucoup de Canadiens?

Le président : Vous avez été invité pour traiter de questions financières. Si vous voulez exprimer une opinion, vous pouvez fort bien le faire. Si vous voulez laisser à quelqu'un d'autre le soin de répondre, nous comprendrons.

M. Lindsey : Dans le cadre de mes attributions d'agent principal des finances, je n'ai pas d'opinion à exprimer. Je n'ai pas prise sur ces questions. Bien entendu, comme citoyen, on s'inquiète chaque fois qu'on apprend des nouvelles comme celle-là et comme fonctionnaire, je suis inquiet, mais dans le cadre de mes attributions, je ne peux rien dire, puisque je ne suis pas bien placé pour observer la situation.

Le président : Je tiens à remercier les représentants du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes d'avoir comparu pour nous aider à étudier le Budget supplémentaire des dépenses (B). Il se peut fort bien que, le moment venu, nous fassions de nouveau appel à vous pour étudier le Budget supplémentaire des dépenses (C). C'est un document que nous examinons normalement en février ou au début de mars. Pour l'heure, vous nous avez aidés à comprendre plus clairement ces documents, et nous vous en remercions. Monsieur Lindsey, major-général Bertrand et colonel Friday, merci beaucoup d'avoir comparu.

Honorables sénateurs, demain soir, nous accueillons les représentants d'Énergie atomique du Canada limitée, l'EAEL, ainsi que ceux du Compte du Canada. Ces derniers nous parleront du prêt consenti à General Motors et à Chrysler. Il y aura des témoins représentant Exportation et développement Canada, Finances Canada et Affaires étrangères et Commerce international Canada.

Cette séance sera la dernière consacrée au Budget supplémentaire des dépenses (B). Nous en restons cependant saisis pendant toute l'année, si nous voulons revenir sur certains éléments.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Wednesday, December 1, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. to examine the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2011 (topics: AECL and EDC/Canada Account).

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I call this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance to order. Welcome, honourable senators and our guests here this evening.

Before I begin the introduction of the subject matter for this evening, we have a little bit of housekeeping to do. I will call on Senator Marshall at this time.

Senator Marshall: I move that Senator Neufeld be acting deputy chair until Senator Gerstein returns to the committee.

The Chair: I will take the motion as Senator Neufeld as deputy chair of the committee. Then if you wish to make another motion when Senator Gerstein is back, we can do that at that time. I am not sure that it is proper to put that qualifier on there; so if you agree, the motion is that Senator Neufeld be appointed as deputy chair of the Standing Senate Committee on National Finance.

All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Contra minded, if any? Motion carried.

Senator Neufeld, congratulations on your elevation.

[*Translation*]

Honourable senators, we continue our study of the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2011, referred to committee.

[*English*]

This evening's meeting will be divided into two sessions. The first will focus on Atomic Energy of Canada Limited. In the second, we will focus on the Canada Account.

Representing AECL, we are pleased to welcome back to our committee Mr. Hugh MacDiarmid, President and Chief Executive Officer; and Mr. Kent Harris, Senior Vice-President and Chief Financial Officer.

Colleagues, as usual when we have only a one-hour time slot, I hope you will keep your questions succinct and give everyone an opportunity to participate in the question and answer period.

Mr. MacDiarmid, the floor is yours.

OTTAWA, le mercredi 1^{er} décembre 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit ce jour à 18 h 45 pour examiner les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 (sujets : EACL et EDC/Compte du Canada).

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Cette séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales est ouverte. Honorables sénateurs, invités, je vous souhaite la bienvenue.

Avant de passer à l'ordre du jour, nous avons une petite question d'ordre interne à régler. Je donne la parole au sénateur Marshall.

Le sénateur Marshall : Je propose que le sénateur Neufeld soit élu vice-président suppléant jusqu'au retour du sénateur Gerstein.

Le président : Je vais considérer que vous proposez l'élection du sénateur Neufeld comme vice-président du comité. Au retour du sénateur Gerstein, vous pourrez proposer une autre motion si vous le souhaitez. Je ne pense pas que le deuxième élément de votre motion soit conforme à la procédure. Donc, si cela ne vous dérange pas, la motion est que le sénateur Neufeld soit élu vice-président du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Qui approuve la motion?

Des voix : Approuvé.

Le président : Qui s'oppose à la motion? La motion est adoptée.

Sénateur Neufeld, félicitations pour votre promotion.

[*Français*]

Honorables sénateurs, nous poursuivons ce soir notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 et dont notre comité a été saisi.

[*Traduction*]

La séance de ce soir se déroulera en deux parties. La première sera consacrée à Énergie atomique du Canada limitée, et la deuxième, au Compte du Canada.

Nous accueillons donc de nouveau devant le comité, au nom d'EACL, M. Hugh MacDiarmid, président-directeur général, et M. Kent Harris, vice-président principal et directeur général des finances.

Comme d'habitude quand nous n'avons qu'une heure à consacrer à un témoin, chers collègues, je vous invite à être très succincts dans vos questions de façon à donner à tout le monde la possibilité de participer à la période des questions.

Monsieur MacDiarmid, vous avez la parole.

[Translation]

Hugh MacDiarmid, President and Chief Executive Officer, Atomic Energy of Canada Limited: Mr. Chairman, it is a pleasure to be back before you to update you on AECL matters. With me tonight is Kent Harris, Chief Financial Officer of AECL.

Since our appearance last May, AECL has made solid progress on its top priority projects.

[English]

I was pleased to report on August 17 that the National Research Universal, NRU, reactor at Chalk River Laboratories, after fifteen months of round-the-clock effort by hundreds of AECL staff, was successfully repaired and returned to service. This was indeed a major accomplishment for AECL and the Canadian nuclear industry. We are justly proud of our highly qualified employees and the contractors who assisted them.

NRU is back. We are producing critical medical isotopes for Canadians and patients all over the world. NRU is the world's largest and most versatile research reactor. In addition to producing isotopes, it serves as the pre-eminent R&D facility to support the nuclear industry as well as dozens of university and industry researchers from all over Canada and the world.

Your colleagues from the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources recently paid a visit to Chalk River Laboratories and found the experience to be informative. Mr. Chair, I would like to invite your committee to come to see one of the world's most fascinating nuclear research and development facilities at your convenience.

AECL continues to make progress on its first-of-a-kind CANDU reactor life-extension projects. We have encountered challenges and setbacks. It is nevertheless rewarding to see that the hard work being put into these projects is paying off.

In Ontario, the life extension of two Bruce Power reactors is on track to be completed by next spring. These two reactors will produce enough clean electricity to power 1.5 million homes for another 25 years.

In South Korea, where four CANDU reactors are operating, one is under refurbishment and expected to be completed by next spring. It is with great pride that I note that AECL's CANDU reactors in South Korea are among the world's top-performing units.

As for the Point Lepreau reactor in New Brunswick, life-extension work is expected to be completed by mid-2012. As you know from my previous appearance here, we have experienced many technical issues with the Lepreau project. We have responded to and overcome those challenges with better procedures, oversight, communication and project management improvements.

[Français]

Hugh MacDiarmid, président-directeur général, Énergie atomique du Canada Limitée : Monsieur le président, il me fait plaisir de revenir devant vous afin de vous présenter un compte rendu sur les questions touchant Énergie atomique du Canada Limitée. Je voudrais vous présenter M. Kent Harris, directeur général des finances d'EACL.

Depuis notre comparution en mai dernier, EACL a réalisé d'importants progrès relativement à ses principaux projets prioritaires.

[Traduction]

J'ai eu le plaisir d'annoncer le 17 août que le réacteur national de recherche universel, le réacteur NRU des laboratoires de Chalk River, a été réparé et a repris du service après 15 mois d'efforts indéfectibles du personnel de la société. Il s'agit là d'un accomplissement de taille pour EACL et pour l'industrie nucléaire canadienne. Nous sommes légitimement fiers de nos employés hautement qualifiés et des sous-traitants qui les ont aidés.

Le NRU est de retour et produit des isotopes médicaux cruciaux pour des patients canadiens et du monde entier. C'est le réacteur de recherche le plus grand et le plus polyvalent du monde. En plus de produire des isotopes, c'est le premier outil de R-D de l'industrie nucléaire, au service de douzaines de chercheurs d'universités et de l'industrie du Canada et du monde.

Vos collègues du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles ont récemment fait une visite qu'ils ont dite fructueuse des laboratoires de Chalk River. Monsieur le président, permettez-moi d'inviter les membres de votre comité à venir visiter l'un des équipements de recherche nucléaire les plus fascinants du monde, à votre convenance.

EACL continue à faire des progrès avec ses projets tout à fait particuliers de prolongation de la vie utile du réacteur CANDU. Certes, nous avons rencontré des défis et des obstacles, mais nous sommes heureux de voir que les efforts déployés dans ces projets sont fructueux.

En Ontario, les projets de prolongation de la vie utile des deux réacteurs de Bruce Power devraient être achevés au printemps prochain, comme prévu. Ces deux réacteurs produiront suffisamment d'électricité propre pour 1,5 million de foyers pendant 25 ans de plus.

En Corée du Sud, où quatre réacteurs CANDU sont en fonctionnement, l'un d'entre eux fait l'objet d'une remise en état qui devrait s'achever au printemps prochain. Je suis très fier de pouvoir dire que les réacteurs CANDU d'EACL de la Corée du Sud font partie des unités qui ont le meilleur rendement du monde.

En ce qui concerne le réacteur de Point Lepreau au Nouveau-Brunswick, il est prévu que le projet de prolongation de sa vie utile soit achevé au milieu de 2012. Comme je vous l'ai indiqué lors de ma comparution précédente, nous avons rencontré beaucoup de problèmes d'ordre technique avec ce projet. Nous avons cependant réussi à les surmonter grâce à de meilleures procédures et à l'amélioration de la supervision, des communications et de la gestion du projet.

The current delay to the Point Lepreau schedule is due to the need to remove the long metal calandria tubes that we had previously installed in the reactor core. When metal plugs are mechanically rolled and joined at the end of each tube in the core, a leak-tight seal is supposed to result. However, as our lab analysis showed, the wire brushing technique that was used resulted in a slightly roughened metal surface, preventing an airtight seal in some tubes, so we are replacing all of them.

A technical and economic review of this issue was performed with NB Power management and a panel of nuclear experts. A joint determination was made that replacing all calandria tubes was the right path forward in the circumstances. AECL commissioned an independent root cause assessment and will implement the team's recommendations to prevent reoccurrence.

Honourable senators, we are a learning organization, and I assure you that we are conscientiously applying lessons learned to our work processes and moving forward to complete these first-of-a-kind projects safely.

I am pleased to report that things are now progressing better than planned at Lepreau. All calandria tubes have now been removed, and polishing of the tube sheet bores will begin in early December.

I will address Supplementary Estimates (B), which the committee is reviewing. The \$294 million allocated to AECL allows the corporation to address its operational priorities, namely, continued medical isotope production, including the repair and restart of the NRU reactor; continued infrastructure and operational upgrades related to health, safety, security and environmental priorities at Chalk River Laboratories; continued development of new-build power reactor technologies, such as the Advanced CANDU Reactor and the Enhanced CANDU 6 reactor for construction in Ontario and other jurisdictions; and, importantly, fulfilling our contractual commitments on first-of-a-kind reactor life-extension projects, including coverage of project funding shortfalls.

Other initiatives include the windup of the dedicated isotopes facility, provisions of funds from employee reduction costs, and incremental funds to manage operational pressures.

At AECL, we have implemented many belt-tightening measures and expenditure-reduction initiatives in all areas of our business. These include restrictions on hiring and travel, increased focus on spending controls, operating and capital budget cuts, deferred projects and so on. We are very serious about good stewardship of public funds and prudent financial management to make every dollar go as far as possible.

We are happy to respond to questions.

Le retard actuel par rapport à l'échéancier s'explique par la nécessité de retirer les longs tubes de calandre métalliques que nous avons installés auparavant dans le cœur du réacteur. Lorsque les bouchons métalliques sont mécaniquement alésés et soudés à la fin de chaque tube du cœur, on est censé avoir un joint complètement hermétique. Toutefois, comme l'a montré notre analyse en laboratoire, la technique de polissage métallique employée a donné une surface métallique légèrement rugueuse, empêchant de réaliser un joint hermétique dans certains tubes, et nous les remplaçons donc tous.

La direction de NB Power a procédé à une analyse technique et économique de cette question avec un panel d'experts nucléaires. La conclusion collective a été que le remplacement de tous les tubes de calandre était la bonne décision dans ce contexte. EACL a commandé une analyse indépendante de l'origine du problème et mettra en œuvre les recommandations pour éviter qu'il se reproduise.

Honorables sénateurs, nous sommes une entreprise qui apprend, et je peux vous assurer que nous appliquons consciencieusement à nos processus de travail les leçons que nous tirons de nos efforts, dans le but de réaliser ces projets tout particuliers en toute sécurité.

J'ai le plaisir de vous dire que les travaux avancent mieux que nous ne l'avions prévu à Lepreau. Tous les tubes de calandre ont maintenant été retirés et le polissage des ouvertures des plaques tubulaires commencera début décembre.

J'aborde maintenant le Budget supplémentaire des dépenses (B) dont le comité est saisi. Les 294 millions de dollars attribués à EACL nous permettront de réaliser nos priorités opérationnelles, c'est-à-dire continuer la production d'isotopes médicaux, ce qui comprend la remise en état et le redémarrage du réacteur NRU; continuer la remise en état infrastructurelle et opérationnelle des laboratoires de Chalk River du point de vue de la santé, de la sécurité et des priorités environnementales; continuer la mise au point de technologies pour les nouveaux réacteurs tels que le réacteur CANDU avancé et le réacteur CANDU 6 évolués construits en Ontario et ailleurs; et, ce qui est important, respecter nos engagements contractuels sur les projets particuliers de prolongement de la vie utile des réacteurs, ce qui comprend la couverture des manques de fonds.

Les autres initiatives comprennent l'arrêt progressif des installations de production d'isotopes, le financement des coûts de réduction des effectifs, et les fonds supplémentaires pour gérer les pressions opérationnelles.

Nous avons mis en œuvre de nombreuses mesures de serrage de ceinture et de compression des dépenses dans tous nos secteurs d'activité, par exemple en resserrant le recrutement et les voyages, en renforçant le contrôle des dépenses, en réduisant les budgets d'exploitation et d'investissement, en reportant des projets, et cetera. Nous prenons très au sérieux la nécessité de bien gérer les deniers publics et de gérer nos finances avec prudence pour tirer le maximum de nos budgets.

Nous répondrons avec plaisir aux questions.

The Chair: Thank you, Mr. MacDiarmid. I have a couple of points for clarification. You mentioned the dedicated isotope-producing units. Would those be MAPLE 1 and 2?

Mr. MacDiarmid: That is correct.

The Chair: Are they being tucked away?

Mr. MacDiarmid: They are placed in a guaranteed shutdown state, which allows us to have flexibility regarding what might be done with them in the future. There are ongoing costs associated with that.

The Chair: You are doing that, but you are not doing further modifications or work on those, other than maintaining them in the state they are in now.

Mr. MacDiarmid: That is correct.

The Chair: Point Lepreau is a CANDU reactor.

Mr. MacDiarmid: Yes, it is.

The Chair: Do you have a similar one in Romania?

Mr. MacDiarmid: Yes, there are two reactors in Romania that were built at slightly different times. They are basically the same design.

The Chair: Is any work going on with respect to the refurbishment of one or both of those reactors in Romania?

Mr. MacDiarmid: They are not due yet. The schedule, particularly for Unit 2, will be 20 years, perhaps. Unit 1 will be sooner than that, but I do not believe that Unit 1 will be up until 2030.

The Chair: Is Point Lepreau the first of the CANDU reactors going through this refurbishment?

Mr. MacDiarmid: The other reactor that is similar to its design, the CANDU 6 that is in roughly parallel schedule, is Wolsong 1, in Korea. In fact, it looks as though the Wolsong 1 reactor will be completed prior to Lepreau. We discovered the issue with respect to the brushing technique sooner at Wolsong than we did at Lepreau. Therefore, we did not have to go through the exercise of removing the calandria tubes.

The Chair: Did I understand you to say that the Lepreau work started prior to Wolsong, but now Wolsong is ahead of Lepreau?

Mr. MacDiarmid: That is correct.

The Chair: Were all the tubes replaced in Wolsong?

Mr. MacDiarmid: The scope of the work was the same — removing the tubes and putting in new ones; however, we did not have to go through the same process that we are doing at Lepreau now because we first encountered the leak testing problem at Point Lepreau. At that time, it was indeed ahead of Wolsong schedule-wise. When the issue was identified, we had not installed all of the calandria tubes at Wolsong. We were able to identify the problem and rectify it without going through the steps that we had to at Lepreau. On that basis, they have already done the polishing and the installation of the calandria tubes.

Le président : Merci, monsieur MacDiarmid. Je vous demande tout de suite quelques précisions. Vous avez parlé des unités réservées à la production d'isotopes. S'agit-il des MAPLE 1 et 2?

M. MacDiarmid : C'est exact.

Le président : Vous allez les mettre en conserve?

M. MacDiarmid : Ils seront placés en état d'arrêt garanti, ce qui nous donnera la souplesse voulue pour voir ce qu'on pourra en faire à l'avenir. Cela implique certains coûts.

Le président : Vous allez donc les maintenir dans leur état actuel mais vous n'allez pas y apporter d'autres modifications ni y faire autre chose?

M. MacDiarmid : Exactement.

Le président : Point Lepreau est un réacteur CANDU?

M. MacDiarmid : Oui.

Le président : Avez-vous un réacteur similaire en Roumanie?

M. MacDiarmid : Oui, il y a en Roumanie deux réacteurs qui ont été construits à des périodes légèrement différentes. Ils sont essentiellement de même conception.

Le président : Y a-t-il du travail de rénovation en cours sur l'un des réacteurs de Roumanie ou les deux?

M. MacDiarmid : Ils n'en sont pas encore à cette étape. Selon l'échéancier, ce sera dans 20 ans, peut-être, en particulier pour le deuxième. Pour le premier, ce sera plus tôt mais, pour le deuxième, ce ne sera pas avant 2030, je crois.

Le président : Le réacteur de Point Lepreau est-il le premier des réacteurs CANDU à faire l'objet de cette remise en état?

M. MacDiarmid : L'autre réacteur de conception similaire, le CANDU 6, qui a un échéancier relativement parallèle, est le réacteur Wolsong 1, en Corée. En fait, il semble que la remise en état du Wolsong 1 sera terminée avant celle de Lepreau. Nous avons découvert le problème de la technique de polissage plus tôt à Wolsong qu'à Lepreau. Par conséquent, nous n'avons pas eu à y faire l'exercice d'extraction des tubes de calandre.

Le président : Dois-je comprendre de ce que vous dites que le travail a commencé plus tôt à Lepreau qu'à Wolsong mais qu'il se terminera plus tard?

M. MacDiarmid : C'est exact.

Le président : Tous les tubes ont-ils été remplacés à Wolsong?

M. MacDiarmid : La portée du travail était la même — retirer les tubes et les remplacer — mais nous n'avons pas dû appliquer le même processus que celui que nous appliquons maintenant à Lepreau parce que nous avons d'abord découvert le problème de vérification des fuites à Point Lepreau. À ce moment-là, il était effectivement en avance sur Wolsong. Quand nous avons découvert le problème, nous n'avons pas installé tous les tubes de calandre à Wolsong. Nous avons donc pu cerner le problème et le corriger sans devoir passer par les étapes nécessaires à Lepreau. C'est pour cette raison qu'ils ont déjà terminé le polissage et l'installation des tubes de calandre.

The Chair: The articles we have read in the media said you decided to remove all the tubes at Point Lepreau.

Mr. MacDiarmid: That is correct.

The Chair: That is not what you were doing previously, but now you have decided that that is what you are doing, and on with it.

Mr. MacDiarmid: When we looked at the nature of the technical issue, we had at least a technical alternative that would have allowed us to remediate the damaged bore surface without removing the calandria tubes. However, our technical experts concluded that the risks of doing that would be too high and that there would be an elevated possibility that the reactor would not have the same service life if we did not do the full removal of the tubes to remediate the damaged bores.

Clearly, this is an issue where we are paying an expensive price for the learning involved in it, but we have made what we believe is the correct decision, supported by the customer.

The Chair: Thank you for that clarification. Some newspaper articles were not clear on just what was happening with that repair work.

Senator Eaton: I am very excited that you are now producing medical isotopes again. Good for you.

You are producing 54 per cent of the electricity in Ontario?

Mr. MacDiarmid: That varies up and down depending on demand and other things, but yes, certainly over 50 per cent.

Senator Eaton: Why is it that wind turbines seem to be catching the public's fancy and nuclear is not?

Mr. MacDiarmid: You are giving me an opportunity to sound rather partisan for my technology, which I appreciate. It is interesting because wind turbines are supported by certain segments of the population, but among them are not people who live near them. I do think it is an interesting dichotomy because that is exactly the opposite of nuclear. Communities that have nuclear power plants are quite happy with them. They are clean, environmentally responsible and good employers, so there is a definite skewing of support in favour of nuclear in the communities where we operate.

From a perspective of the total stability of the energy grid and the energy mix, it is clear we need a balance of supply. We need diversity of supply. Renewables like wind and solar have a place, and you can imagine that providing incentives to develop those technologies and explore how far you can take them —

Senator Eaton: I am sorry; I do not agree with wind. I think there is —

Mr. MacDiarmid: I understand. There are certain reasons I can imagine people liking it, but it is a different piece of the puzzle than is the baseload power that nuclear provides.

Le président : Selon ce que nous avons lu dans la presse, vous avez décidé d'extraire tous les tubes à Point Lepreau.

M. MacDiarmid : C'est exact.

Le président : Ce n'est pas ce que vous faisiez auparavant mais vous avez maintenant décidé que c'est ce qu'il faut faire, si je comprends bien.

M. MacDiarmid : Quand nous avons analysé le problème technique, nous avions au moins une option technique qui nous aurait permis de réparer la surface des ouvertures endommagées sans extraire les tubes de calandre. Toutefois, nos experts techniques ont conclu que les risques d'une telle opération étaient trop élevés et qu'il y aurait un risque supplémentaire que le réacteur n'obtienne pas la même durée de vie utile si nous ne procédions pas à l'extraction complète de tous les tubes pour réparer les ouvertures endommagées.

Il est clair que nous payons très cher la leçon que nous tirons de ce problème, mais nous avons la conviction d'avoir pris la bonne décision, qui est approuvée par le client.

Le président : Merci de cette explication. Certains articles de journaux n'étaient pas très clairs au sujet de ce travail de réparation.

Le sénateur Eaton : Je suis très heureuse que vous ayez recommencé à produire des isotopes médicaux. Je vous en félicite.

Vous produisez 54 p. 100 de l'électricité en Ontario?

M. MacDiarmid : La proportion varie en fonction de la demande et d'autres facteurs mais c'est certainement plus de 50 p. 100, oui.

Le sénateur Eaton : Comment se fait-il que le public semble approuver les éoliennes mais pas le nucléaire?

M. MacDiarmid : Vous me donnez l'occasion de défendre ma technologie, ce dont je vous remercie. Ce qui est intéressant, c'est que certaines parties de la population approuvent les éoliennes, mais pas les parties qui habitent à proximité. Je pense qu'il y a là une dichotomie intéressante parce qu'elle est exactement contraire à celle du nucléaire. Les collectivités situées à proximité des réacteurs nucléaires sont tout à fait satisfaites. Les centrales sont propres, sont écologiquement responsables et sont également de bons employeurs, ce qui se traduit par un appui très clair du nucléaire dans les collectivités où nous sommes présents.

Du point de vue de la stabilité totale du réseau d'énergie et de l'ensemble des sources, il est clair que nous devons assurer un équilibre de l'offre. Nous devons préserver une offre diversifiée. Les énergies renouvelables, éolienne ou solaire par exemple, ont leur place, et on peut envisager de fournir des incitatifs pour favoriser leur développement et voir jusqu'où on peut aller...

Le sénateur Eaton : Veuillez m'excuser, je ne suis pas en faveur de l'énergie éolienne. Je pense qu'il y a...

M. MacDiarmid : Je comprends. Je peux comprendre pourquoi certaines personnes sont en faveur de l'énergie éolienne mais c'est une pièce différente du casse-tête que l'énergie de base fournie par le nucléaire.

Senator Eaton: It is a lack of education? Have you not taken the time to educate the public as much as people who support wind turbines, for instance? There is a lot of false data out there about wind turbines.

Mr. MacDiarmid: It is certainly possible that we as an industry have not done everything we could to promote the benefits of our technology. I would like to believe the Canadian Nuclear Association and other bodies are ones to take an active role in supporting and advocating nuclear. We typically do not do so by denigrating other alternatives. We need to sell the case and benefits of our technology, but you end up coming to the point that we are offering baseload generation capacity, and I do not think that solar and wind are really competitive alternatives to that.

Senator Eaton: Thank you. On a completely different matter, you have union contracts, I think, coming up in the spring?

Mr. MacDiarmid: The first one expires at the end of this month.

Senator Eaton: Do you have a game plan going forward with those union contracts?

Mr. MacDiarmid: We certainly do. We intend to negotiate within the terms of the collective bargaining process with all of the unions on our two campuses. This process is complicated somewhat by the restructuring process, which kind of hangs over it, but at this point in time, it is our intention to proceed ahead with negotiations. There is one major union at our Sheridan Park campus with a contract expiring on December 31, and there are a large number of expiries as of March 2011. We are gearing up with negotiating teams, and we have reviewed our negotiating mandates with our board of directors and are proceeding to engage.

Senator Eaton: Are productivity and competitiveness part of your package or something you must deal with, or are you pretty satisfied with the productivity generally?

Mr. MacDiarmid: I think we have a great and talented workforce, but they also have to be in tune with today's realities: fiscal stewardship as well as the marketplace. I think there is realism on both sides as we enter into these discussions, and we intend to ensure that we are very careful with what we are heading into in the next round.

Senator Ringuette: Thank you for being here. My first question is a financial one. Where are the very successful refurbishing that is being done in South Korea and the revenues from the sale of those products and services from AECL shown? Where can we find them? Is it in the income section of AECL or the general revenue of the government?

Kent Harris, Senior Vice-President and Chief Financial Officer, Atomic of Energy of Canada Limited: That is in the revenue section of our profit and loss statement and our financial statements.

Senator Ringuette: Does the \$299 million that you are requesting in Supplementary Estimates (B) take into consideration the revenue from sales?

Le sénateur Eaton : Est-ce par manque d'information? Avez-vous pris la peine d'éduquer le public autant que le font ceux qui sont en faveur des éoliennes, par exemple? Il y a dans la population beaucoup d'informations erronées sur les éoliennes.

M. MacDiarmid : Il se peut certainement que notre industrie n'ait pas fait autant qu'elle l'aurait pu pour promouvoir les bienfaits de sa technologie. Je pense que ce sont des organismes comme l'Association nucléaire canadienne qui doivent défendre et appuyer activement l'industrie nucléaire. En règle générale, nous ne faisons pas cela en dénigrant les autres formes d'énergie. Il nous incombe de faire connaître les bienfaits de notre technologie mais, au final, l'argument déterminant est que nous offrons une production d'électricité de base pour laquelle le solaire et l'éolien ne sont pas vraiment des options compétitives.

Le sénateur Eaton : Question complètement différente, je crois comprendre que vous avez des conventions collectives qui arrivent à échéance au printemps, n'est-ce pas?

M. MacDiarmid : La première arrive à échéance à la fin du mois.

Le sénateur Eaton : Avez-vous dressé un plan de négociation à ce sujet?

M. MacDiarmid : Bien sûr. Nous avons l'intention de négocier en respectant les modalités du processus de négociation collective avec tous les syndicats de nos deux campus. Ce processus sera relativement compliqué par le plan de restructuration mais, pour le moment, nous avons bien l'intention d'entreprendre les négociations. Nous avons un grand syndicat au campus de Sheridan Park dont la convention arrive à échéance le 31 décembre, et il y en aura beaucoup d'autres jusqu'à mars 2011. Nous préparons nos équipes de négociation et nous avons arrêté les mandats de négociation avec notre conseil d'administration.

Le sénateur Eaton : La productivité et la compétitivité feront-elles partie du plan de négociation ou êtes-vous généralement assez satisfait de votre productivité?

M. MacDiarmid : Je pense que nous avons un personnel excellent et bourré de talent mais qu'il nous incombe aussi de nous adapter aux réalités contemporaines, c'est-à-dire à la bonne gestion des finances et à l'évolution du marché. Je pense que les deux parties se préparent à engager ces discussions dans un esprit de réalisme, et nous avons l'intention de faire preuve d'une grande prudence durant les négociations.

Le sénateur Ringuette : Merci de votre présence. Ma première question porte sur les finances. Où trouve-t-on les données financières sur cette remise en état très réussie en Corée du Sud et sur les recettes issues de la vente des produits et services d'AECL? Où pouvons-nous trouver cela? Dans le tableau des recettes d'AECL ou dans les recettes générales du gouvernement?

Kent Harris, vice-président principal et directeur général des finances, Énergie atomique du Canada limitée : Ces données se trouvent dans la partie recettes de notre état des pertes et profits et de nos états financiers.

Le sénateur Ringuette : Les 299 millions de dollars que vous demandez dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) tiennent-ils compte des recettes de vos ventes?

Mr. Harris: Yes, it does.

Senator Ringuette: Including the revenue from sales of isotopes?

Mr. Harris: No. We show isotopes as an offset to operating expenses coming out of Chalk River.

Senator Ringuette: It is in the Chalk River particular financial accounting?

Mr. Harris: Yes, it is.

Mr. MacDiarmid: It is in our consolidated accounts but not as revenue.

Mr. Harris: Right. It is below the revenue line. It is an offset to expenses as opposed to a top-line revenue.

Senator Ringuette: My other question is in regard to future sales of CANDU and CANDU 2. When I was in Argentina in March, the government representatives that I met there were very happy with the current CANDU product they have, and they told me that they were in negotiations for a second CANDU reactor to supply them with the energy they need for their developing economy. That is on one the hand.

On the other hand, I read recently in a newspaper article that you were directed to cease any kind of discussion with any potential buyer of your technology, whether in Canada or outside Canada. Is that the truth?

Mr. MacDiarmid: It is accurate that right now the policy direction we have been given is not to enter into major new contractual commitments until such time as the corporate restructuring is concluded.

Senator Ringuette: Meanwhile, your major competitor, which is an 80 per cent Crown corporation of the French government, is looking at your clients and making a sales pitch for their product instead of your Canadian-made product, including on Canadian soil?

Mr. MacDiarmid: Senator, I think all parties concerned understand the urgency with which we have to proceed with the restructuring process and that the sooner we get through it the sooner we will be able to actively pursue new business opportunities for CANDU. I understand the reason we have the policy direction that we do, and we are working with it, but clearly it does pose risks for us in markets such as where we enjoy a very strong positive reputation, and that is being put under some stress.

Senator Neufeld: Thank you for being here. I did not get to Chalk River but did have the pleasure of touring Darlington and Bruce — I think there is a different name for that one now — as well as Cameco in Port Hope. I was truly impressed with what you do.

Mr. MacDiarmid: I still get a chill up my spine when I go to a CANDU reactor and see what an amazing technological marvel it is.

Senator Neufeld: I did too, and I got too close. My concern, which is shared by a number of people, is on the expenditure side and the requests from government.

M. Harris : Oui.

Le sénateur Ringuette : Y compris de la vente des isotopes?

M. Harris : Non. Nous présentons les isotopes en contrepartie des dépenses d'exploitation de Chalk River.

Le sénateur Ringuette : C'est dans la comptabilité financière spécifique de Chalk River?

M. Harris : Oui.

M. MacDiarmid : C'est dans nos états financiers consolidés mais pas comme recettes.

M. Harris : Exactement. C'est en dessous de la ligne des recettes. C'est un poste de réduction des dépenses plutôt qu'un poste de recettes.

Le sénateur Ringuette : Mon autre question concerne les ventes futures du CANDU et du CANDU 2. Quand j'étais en Argentine, en mars, les représentants du gouvernement que j'ai rencontrés se disaient très satisfaits de leur CANDU, et ils ont ajouté qu'ils sont en négociation pour un deuxième réacteur CANDU devant leur fournir l'énergie dont ils ont besoin pour leur économie en développement. Voilà donc un membre de l'équation.

Voici l'autre. J'ai lu récemment dans un journal qu'on vous a donné l'ordre de cesser toute discussion avec tout acheteur potentiel de votre technologie, que ce soit au Canada ou à l'étranger. C'est vrai?

M. MacDiarmid : Il est exact que nous avons reçu l'instruction de ne pas prendre de nouveaux engagements contractuels importants tant que la restructuration de la société ne sera pas terminée.

Le sénateur Ringuette : En attendant, votre principal concurrent, qui est une société d'État appartenant à 80 p. 100 à l'État français, démarché vos clients pour les encourager à acheter son produit au lieu de votre produit fait au Canada, même sur le sol canadien.

M. MacDiarmid : Sénateur, je pense que toutes les parties concernées comprennent l'urgence avec laquelle nous devons achever le processus de restructuration et que, plus vite nous en aurons fini, plus vite nous pourrions nous lancer à la recherche de nouveaux contrats pour le CANDU. Je comprends pourquoi nous avons reçu cette instruction, et nous nous y adaptons, mais il est clair qu'elle représente certains risques pour nous, surtout sur les marchés où nous jouissons d'une réputation très solide, laquelle subit actuellement un certain stress.

Le sénateur Neufeld : Merci d'être venus témoigner. Je ne suis pas allé à Chalk River mais j'ai eu le plaisir de visiter Darlington et Bruce — je crois que ce dernier a maintenant un nouveau nom — ainsi que Cameco à Port Hope. Ce que vous faites m'a beaucoup impressionné.

M. MacDiarmid : J'ai toujours des frissons quand je vais sur le site d'un réacteur CANDU et que je réalise combien c'est une merveille technologique.

Le sénateur Neufeld : Moi aussi, et je m'en suis trop approché. Mon souci, que partagent d'autres personnes, concerne les dépenses et les demandes de fonds adressées aux gouvernements.

I do not want you to think I am being negative about your process or anything like that. One thing I was told or learned when I was there is that how the pellets are loaded into the CANDU reactor and those kinds of things have been basically the same technology from conception. I do not want to get into a technical discussion with you, but that is what they said. They did it the same way 25 years ago as they are loading those today.

All of this money is being spent. Maybe you have these numbers, or you could get them for me. There seemed to be quite an increase in 2007-08. That was \$322 million provided by the government. In 2008-09, \$658 million; 2009-10, \$962 million; and today with what you are asking for in Supplementary Estimates (B), we are again at almost \$1 billion.

Can you tell me what part of those dollars are for expenses with Chalk River, with isotope production, and what is involved in the refurbishment and all of the other things that AECL does? I do not expect you to have those numbers here. If you could get them to us, that would help me understand why it is around \$1 billion a year. This is Supplementary Estimates (B), and we are expecting another one.

That will be my next question. Will you be coming back for more in the next while before the end of the fiscal year? What do you project for the next year? That might be hard to do with the process that you are in.

Mr. MacDiarmid: It is certainly difficult for me to speak to that. I will say, though, that we are going through a period of time where the convergence of a number of forces has created significant cash demands on the corporation. They range from the continued development of our new generation of reactor technologies, and that was specifically spelled out going back to 2007-08 and 2008-09. Second is the program to continue to upgrade the facilities and infrastructure at Chalk River. Frankly, the infrastructure there has not been funded adequately for a decade or more. Therefore, we are playing a bit of catch-up, but it clearly needs to be brought to modern-day standards of readiness to operate a nuclear reactor.

That was topped up by the need to do the repair and return to service of the NRU and is also being increased by the need to continue to have the NRU be producing isotopes when we made the decision to terminate the MAPLE project. On one hand we avoided a substantial expenditure by terminating the MAPLE project, but on the other we also increased the amount we need to spend on the NRU in order to bring it to operational readiness to produce.

The life-extension projects are the biggest single source of variance over that period of time. This has been a period where the life-extension projects were frankly designed to be the revenue and profit bridge from one generation of new builds to the next generation of new builds. In fact, it has become quite the opposite in the sense that while we originally expected roughly \$2 billion in revenue and hundreds of millions of dollars of profit, we will have

Je ne voudrais pas donner l'impression de critiquer votre processus ou quoi que ce soit d'autre. Quand j'étais là-bas, on m'a expliqué comment l'uranium est chargé dans le réacteur CANDU et on m'a dit que la technologie est la même depuis le début. Je ne veux pas m'engager dans une discussion technique avec vous mais c'est ce qu'on m'a dit. Le réacteur est chargé aujourd'hui de la même manière qu'il y a 25 ans.

Vous dépensez beaucoup. Vous avez peut-être en tête les chiffres que je vais vous demander. Sinon, vous pourrez les obtenir. Il me semble qu'il y a une forte augmentation par rapport à 2007-2008. Le gouvernement vous avait fourni 322 millions de dollars cette année-là. En 2008-2009, 658 millions de dollars. En 2009-2010, 962 millions de dollars. Et aujourd'hui, dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), vous demandez encore près de 1 milliard de dollars.

Pouvez-vous me dire quelle partie de cette somme concerne les dépenses de Chalk River pour la production d'isotopes, et quelle partie concerne la remise en état et toutes les autres activités d'EAEL? Je ne m'attends pas à ce que vous ayez ces chiffres avec vous. Si vous pouviez me les communiquer plus tard, cela m'aiderait à comprendre pourquoi vous en êtes maintenant à 1 milliard de dollars par an. Il ne s'agit que du Budget supplémentaire des dépenses (B). Il y en aura un autre.

Voici d'ailleurs ma deuxième question : allez-vous venir demander autre chose avant la fin de l'exercice budgétaire? Que prévoyez-vous pour l'an prochain? C'est peut-être difficile à prévoir à cause du processus dans lequel vous êtes engagé.

M. MacDiarmid : Il me serait certainement difficile de vous en parler. Je peux cependant vous dire que nous traversons une période durant laquelle la convergence d'un certain nombre de facteurs a entraîné de gros besoins de liquidités pour la société. Je veux parler de la continuation de la mise au point des technologies de notre nouvelle génération de réacteurs, qui était explicitement indiquée dans les budgets de 2007-2008 et 2008-2009. Il s'agit aussi du programme de continuation de la remise en état des installations de l'infrastructure de Chalk River. Très franchement, cette infrastructure n'est pas financée adéquatement depuis au moins une dizaine d'années. Nous avons donc un peu de rattrapage à faire car c'est une infrastructure qui a clairement besoin d'être portée aux normes contemporaines d'exploitation d'un réacteur nucléaire.

Il y a eu en plus de cela la nécessité de réparer et de remettre en service le NRU, et aussi la nécessité de continuer à faire produire des isotopes par le NRU quand on a pris la décision de mettre fin au projet MAPLE. En contrepartie, nous avons évité une dépense importante en mettant fin au projet MAPLE, mais cela nous a aussi obligé à dépenser plus pour le NRU afin de le mettre en état de produire.

Les projets de prolongation de la vie utile constituent le plus gros facteur de variation durant cette période. Je parle d'une période durant laquelle ces projets avaient été conçus pour assurer un pont de recettes et de profits d'une génération de nouveaux réacteurs à la génération suivante de nouveaux réacteurs. En fait, c'est devenu assez le contraire au sens où, alors que nous espérions à l'origine obtenir environ 2 milliards de dollars de recettes et des

\$2 billion in revenue but hundreds of millions of dollars of losses. Clearly, when we look at the overall picture of what has happened to AECL over this period of time, the life extension has been the biggest variance.

However, that should give you some comfort that we are getting through that period of time with those life-extension projects. We are also through the bulk of the spending on the new product development, and I would expect that the financial requirements for AECL going forward — assuming we are a consolidated entity and ignoring the restructuring — in years to come would be substantially lower.

The Chair: Could you send us confirm about the figures Senator Neufeld gave you for the last five years? We have different figures in our briefing note, and it is important for us to be reading from the same song sheet here. I am talking about the last five years — the Main Estimates and Supplementary Estimates (A), (B) and (C).

Mr. MacDiarmid: Yes. We can provide that.

The Chair: Then we can compare them to these figures.

Senator Peterson: Thank you for your presentation. Did I hear you say that Lepreau is not going into service until 2012?

Mr. MacDiarmid: That is correct.

Senator Peterson: The reason I ask is that the briefing notes I have say 2011. That is quite a difference. Are there sufficient funds in here? That is over a year away.

Mr. MacDiarmid: The Supplementary Estimates (B) is simply for this fiscal year, fiscal 2010-11. Therefore, there will be a requirement for continued funding for the Lepreau work for fiscal 2011-12.

Senator Peterson: I was at Bruce Power last week as well on the two A reactors. You people are part of the process, and they are on schedule and on budget. Is it the same process there as Lepreau, the same structure?

Mr. MacDiarmid: The reactors are different at Bruce. They are 480 channels versus 380 at Lepreau. Other than the size, the generic process we are doing of removing the tubes and replacing them with new ones is exactly the same. There is different tooling because of the workspace available and the different reactor designs and so on, but generically it is the same process.

I have to say, however, that each reactor develops almost a personality, and after it has been in operation for 30 years, irradiated materials can develop different deformations. A lot of customized work needs to be done with highly complex machinery.

We certainly did have our challenges on the Bruce project as well as Lepreau.

centaines de millions de dollars de profits, nous avons obtenu 2 milliards de dollars de recettes mais des centaines de millions de dollars de pertes. Quand on examine la situation globale d'EAACL durant cette période, il est clair que ce sont les projets de prolongation de la vie utile qui ont fait la plus grosse différence.

En revanche, cela devrait vous rassurer, dans une certaine mesure, puisque nous réussissons à traverser cette période avec ces projets de prolongation. Nous avons terminé le plus gros des dépenses pour la mise au point du nouveau produit et je m'attends à ce que les besoins financiers futurs d'EAACL — en supposant que nous aurons une entité consolidée et sans tenir compte de la restructuration — seront sensiblement plus bas.

Le président : Pourriez-vous nous envoyer une confirmation des chiffres que le sénateur Neufeld vient de donner pour les cinq dernières années? Nous avons des chiffres différents dans notre note d'information et il est important que nous soyons tous sur la même longueur d'onde. Je parle des Budgets principaux des dépenses et des Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C) des cinq dernières années.

M. MacDiarmid : Oui, nous pourrions vous envoyer ces informations.

Le président : Cela nous permettra de faire des comparaisons.

Le sénateur Peterson : Merci de votre témoignage. Vous ai-je bien entendu dire que Lepreau ne sera pas en service avant 2012?

M. MacDiarmid : C'est bien cela.

Le sénateur Peterson : Je vous pose cette question parce qu'on dit 2011 dans notre note d'information. Ça fait une grosse différence. Y a-t-il suffisamment de fonds ici? C'est plus d'un an plus tard.

M. MacDiarmid : Le Budget supplémentaire des dépenses (B) ne porte que sur l'exercice budgétaire en cours, de 2010-2011. Nous continuerons d'avoir besoin de fonds pour terminer le travail de Lepreau en 2011-2012.

Le sénateur Peterson : J'étais à Bruce Power la semaine dernière et j'ai aussi vu les deux réacteurs A. Vous faites partie du processus et les travaux sont conformes à l'échéancier et au budget. Est-ce le même processus là-bas qu'à Lepreau, la même structure?

M. MacDiarmid : Les réacteurs sont différents à Bruce. Ils ont 480 canaux contre 380 à Lepreau. À part la taille, le processus générique que nous appliquons pour extraire les tubes et les remplacer est exactement le même. L'outillage est différent, parce que l'espace disponible pour travailler l'est aussi, tout comme la conception des réacteurs mais, d'un point de vue générique, c'est le même processus.

Je dois cependant dire que chaque réacteur acquiert presque sa propre personnalité. Après une exploitation d'une trentaine d'années, les matières irradiées peuvent acquérir des déformations différentes. Il y a beaucoup de travail sur mesure à faire avec une machinerie extrêmement complexe.

Nous avons certainement eu des défis particuliers à relever à Bruce comme à Lepreau.

Senator Peterson: You just overcame them more quickly.

What is the life extension when you do this work, 25 or 30 or 40 years?

Mr. MacDiarmid: We do not offer a warranty, per se, but certainly we think 25 years, and we hope 30 years.

Senator Peterson: Is the design for the CANDU 6 completed and approved?

Mr. MacDiarmid: The Enhanced CANDU 6, which is the post-911 containment structure and more modern control systems, is not complete. We still have about a year to a year and a half of work to do on the Enhanced CANDU 6. Frankly, we were focusing our energies on the ACR-1000 reactor for most of the previous two to three fiscal years, whereas we have just begun to ramp up the work on the Enhanced CANDU 6 now, within the past three to six months.

Senator Peterson: Would Darlington use the Enhanced CANDU 6?

Mr. MacDiarmid: I cannot speak to that specifically because ultimately the decision as to exactly what design Ontario wants to install at Darlington will be made by Ontario officials. I do think which reactor design they will select is still an open question. The simple answer is that we will build them what they want to buy.

Senator Peterson: Yes, because they obviously want to buy Canadian, and that is the game. It is two years away.

Mr. MacDiarmid: In nuclear years, two years is the blink of an eye, unfortunately.

It comes down to a basic choice. The ACR-1000 is a new design. It evolved from the EC6, but it is new. It has some innovations that we think are important and make it what we consider to be the best reactor design in the world. However, it is not proven; it has not been built anywhere. Someone somewhere must assume the risk associated with building a brand new reactor. That is an issue Ontario officials and Government of Canada officials are weighing carefully.

With the Enhanced CANDU 6, we are retaining the core reactor physics exactly the same as the EC6. You are talking about a new containment structure for post-9/11 and some new circuitry, but basically all concerned see building an Enhanced CANDU 6 as being a much lower-risk proposition.

Senator Peterson: What is the timeline for the sale of AECL? What are you working on? People are bidding on it now, I imagine, or looking at it now.

Mr. MacDiarmid: I believe government officials are treating the timeline as confidential.

Senator Murray: I beg your pardon. When the officials from Natural Resources Canada were here during debate on Bill C-9, they said the government's hope and expectation and target was the end of this calendar year.

Le sénateur Peterson : Vous les avez simplement relevés plus rapidement.

Combien d'années de vie utile gagnez-vous quand vous faites ce travail? 25 ans, 30 ans ou 40?

M. MacDiarmid : Nous n'offrons pas de garantie à ce sujet mais nous en attendons certainement 25 et en espérons 30.

Le sénateur Peterson : La conception du CANDU 6 est-elle terminée et approuvée?

M. MacDiarmid : Le CANDU 6 avancé, qui est la structure de confinement post-911 avec des systèmes de contrôle plus modernes, n'est pas terminé. Nous avons encore une année à une année et demie de travail à faire sur le CANDU 6 avancé. Très franchement, nous avons concentré notre énergie sur le réacteur ACR-1000 pendant la majeure partie des deux à trois derniers exercices budgétaires et nous venons tout juste de lancer le travail sur le CANDU 6 avancé, dans les trois à six derniers mois.

Le sénateur Peterson : Est-ce que Darlington utilisera le CANDU 6 avancé?

M. MacDiarmid : Je ne saurais le dire car ce sont les responsables de l'Ontario qui décideront quel type de réacteur ils voudront installer à Darlington et je ne pense pas que la décision ait encore été prise. Tout ce que je peux vous dire, c'est que nous construirons ce qu'ils demanderont.

Le sénateur Peterson : Oui, parce qu'ils veulent évidemment acheter un réacteur canadien. C'est pour dans deux ans.

M. MacDiarmid : Malheureusement, en années nucléaires, c'est comme si c'était demain.

C'est un choix fondamental à faire. Le réacteur ACR-1000 est un réacteur de nouvelle conception. Il représente une évolution du EC6 mais il est nouveau. Il comporte certaines innovations que nous pensons importantes et qui en font à notre avis le réacteur ayant la meilleure conception du monde. Toutefois, il n'a pas fait ses preuves. Il n'a encore été construit nulle part. Il va falloir que quelqu'un assume les risques associés à la construction d'un tout nouveau réacteur. C'est une question qu'examinent attentivement les représentants de l'Ontario et du gouvernement du Canada.

Avec le CANDU 6 avancé, nous conservons exactement la même physique du cœur du réacteur que pour le EC6. Il y a une nouvelle structure de confinement post-9/11 et une nouvelle circuiterie mais, fondamentalement, toutes les parties concernées estiment que construire un CANDU 6 avancé est une proposition comportant beaucoup moins de risque.

Le sénateur Peterson : Quel est le programme de vente d'AECL? Sur quoi travaillez-vous? Je suppose que des gens font déjà des offres.

M. MacDiarmid : Je crois que les gens des gouvernements considèrent que l'échéancier est confidentiel.

Le sénateur Murray : Veuillez m'excuser mais, lorsque les représentants de Ressources naturelles Canada sont venus ici, au sujet du projet de loi C-9, ils ont dit que la date fixée par le gouvernement, la date cible, est la fin de cette année civile.

Mr. MacDiarmid: I was kind of heading in that direction in the sense of hope and expectation. Clearly, it is not a process that can be managed to a hard and fast deadline, as I am sure you know.

My belief right now is that the sincere intent is to conclude a transaction that can be announced with a future owner early in the new year and to close the transaction as soon as possible thereafter.

Senator Runciman: Senator Peterson covered a lot of the ground I wanted to ask you about with respect to Ontario and the status of the Ontario situation, given the release of their energy plan last week or two weeks ago.

How does the development of the Enhanced CANDU 6 fit into what Ontario is suggesting in its energy plan? Are you saying that about a year from now you will be in a position to market that reactor?

Mr. MacDiarmid: The design and development process of a nuclear reactor can extend over multiple years; that is just the nature of it. A big portion of that is the licensing process. We are already engaged with the Canadian Nuclear Safety Commission in Phase 1 of the licensing process and starting Phase 2 of the licensing process, much as we did with the ACR-1000. We are catching up to that timetable.

We believe that our development and licensing timetables will meet the market requirements of Ontario, and those are a little more relaxed than they were a few years ago. They were looking for an in-service date of 2018 or 2019. I do not believe that applies at this stage. Given the economic downturn and the reduction in energy demand, I think those dates are slipping a bit.

Senator Runciman: Are you talking about the request for proposals that was cancelled?

Mr. MacDiarmid: That is right. That was a 2018 or 2019 deadline, and I do not believe that applies today.

The main comfort I can give you is that we have been in direct discussions at an extremely high level of detail with Ontario Power Generation with respect to both the ACR and the EC6 reactors. They understand them thoroughly. You can imagine that they are as experienced as anyone in the world in operating CANDU. We are certainly hopeful that the time will come soon that we can come to a understanding of exactly what reactor they want and what timetable we need to deliver it on, and I am confident that we can do so.

Senator Runciman: I inferred from your comments in response to Senator Peterson that you would prefer to see the ACR-1000 as the Ontario choice.

Mr. MacDiarmid: I am proud of what we did and have done with the ACR-1000. It is an absolutely superb reactor. It is coming to the marketplace at a time when the willingness to absorb risk is low because of some of the things that are happening around the world with delayed projects, so it is

M. MacDiarmid : J'allais justement dire que c'était ce qu'espérait le gouvernement, cela à quoi il s'attendait. Il est cependant évident qu'il ne s'agit pas ici d'un processus que l'on peut gérer d'après un échéancier fixe invariable, comme vous le savez certainement.

Je crois qu'on espère sincèrement passer une transaction qui pourra être annoncée avec un futur propriétaire au début de la nouvelle année, et conclure la transaction le plus vite possible après.

Le sénateur Runciman : Le sénateur Peterson a posé beaucoup des questions qui m'intéressaient au sujet de la situation en Ontario, étant donné la divulgation de son plan d'approvisionnement énergétique la semaine dernière ou il y a deux semaines.

Comment le CANDU 6 avancé s'intègre-t-il à ce que propose l'Ontario dans son plan d'approvisionnement en énergie? Pensez-vous être en mesure de commercialiser ce réacteur dans un délai d'un an, disons?

M. MacDiarmid : Le processus de conception et de mise au point d'un réacteur nucléaire peut prendre plusieurs années. C'est incontournable. Plusieurs de ces années peuvent être consacrées à l'obtention du permis d'exploitation. Nous avons déjà lancé la phase 1 du processus d'obtention du permis avec la Commission canadienne de sûreté nucléaire, et nous commençons la phase 2, tout comme nous l'avons fait pour l'ACR-1000. Nous rattrapons cet échéancier.

Nous pensons que nos échéanciers de mise au point et de permis répondront aux besoins du marché de l'Ontario, lesquels sont un peu plus souples qu'il y a quelques années. On envisageait auparavant une date d'entrée en service de 2018 ou 2019. Je ne pense pas que cela tienne encore. Avec la récession et la réduction de la demande d'énergie, je pense que ces dates ont un peu reculé.

Le sénateur Runciman : Voulez-vous parler de l'appel de propositions qui a été annulé?

M. MacDiarmid : Exactement. C'était pour une date limite de 2018 ou 2019 mais je ne pense pas que ce soit encore cela aujourd'hui.

Tout ce que je puis vous dire, c'est que nous avons eu des discussions directes à un niveau de détail extrêmement élevé avec Ontario Power Generation au sujet des deux réacteurs ACR et EC6. Ils comprennent très bien de quoi il s'agit. Vous vous doutez bien qu'ils ont autant d'expérience que n'importe qui au monde dans l'exploitation d'un réacteur CANDU. Nous espérons certainement que l'heure arrivera bientôt où nous pourrions parvenir à une entente sur le type exact de réacteur qu'ils souhaitent et sur la date de livraison, et j'ai la conviction que ça marchera.

Le sénateur Runciman : J'ai conclu de vos réponses au sénateur Peterson que vous préféreriez que l'Ontario choisisse l'ACR-1000.

M. MacDiarmid : Je suis fier de ce que nous avons fait avec l'ACR-1000. C'est un réacteur absolument superbe. Il arrive sur le marché à un moment où l'on est moins prêt à accepter le risque, à cause de certaines des choses qui se produisent dans le monde avec des projets retardés, et il est donc compréhensible qu'il y ait

understandable that there might be reluctance to undertake that risk, despite the many fine features of the ACR. The CANDU 6, again, is a workhorse. It is the highest-performing reactor anywhere in the world. We will be pleased and proud to build an EC6 if that is what they want. We will work with our customer, and I am sure we will get to the right answer.

Senator Runciman: I may be wrong on this. The information I was given may be incorrect, but I believe the bidders who expressed an interest in the commercial reactor division have not expressed any interest in financing the completion of the ACR-1000. I am wondering how that fits in with your view of the potential for that unit.

Mr. MacDiarmid: I will not comment on what might have been attributed to something I cannot talk about anyway. Honestly, I think that we, as a management team, made a strong case for both our reactor designs in whatever meetings we had with prospective investors. I will continue to believe that the ACR is a great reactor and that the EC6 is an excellent modernization of a proven design.

Senator Runciman: Where do the Enhanced CANDU 6 and the ACR-1000 stand with respect to marketability? Are they both along the same timelines?

Mr. MacDiarmid: I would say, with reasonable judgment, that within plus or minus a year, we could bring either one of them to the market at the same time.

When I first arrived at AECL at the beginning of 2008, we were pursuing multiple market opportunities for the ACR, including the U.K. By about mid-year that year, it became clear that we would not be selected, so we made the decision to pull out of the U.K. competition and concentrate on Canada as being the launch country for the ACR-1000. That is still our basic philosophy, that we need to build that new reactor in our home country, and we clearly focused our energies in the Ontario bid process to make that happen.

Today, we are faced with international opportunities that are very substantial for the EC6, because that is what we have been marketing. The senator mentioned Argentina. Certainly Romania will not be an EC6 market, but it will build on the EC6 technology if we build Cernavoda 3 and 4. Ukraine, Turkey, Jordan and China are some of the many jurisdictions where we are active in the marketplace, and those are all EC6-type markets.

Senator Murray: For the record, would you state what the financial arrangement is with New Brunswick with regard to the refurbishment of Point Lepreau? I ask the question because there was a bit of a dust-up as recently as yesterday in the New Brunswick legislature on the general question.

Mr. MacDiarmid: Without being too specific, I can simply say that we entered into a fixed-price contract to supply the life-extension services associated with that, and that is the contract we are managing towards and planning to fulfill.

une certaine réticence à assumer ce risque, malgré les nombreux atouts de l'ACR. Le CANDU 6 est un vrai cheval de trait. C'est celui qui a le rendement le plus élevé du monde. Nous serons très heureux et fiers de construire un EC6 si c'est ce qu'ils veulent. Nous travaillerons avec notre client et je suis sûr que nous trouverons la bonne réponse.

Le sénateur Runciman : Je me trompe peut-être, et j'ai peut-être été mal informé, mais je crois savoir que les soumissionnaires qui ont exprimé un intérêt, dans la division commerciale des réacteurs, n'ont pas exprimé le désir de financer l'achèvement de l'ACR-1000. Je me demande comment cela concorde avec votre idée du potentiel de cette unité.

M. MacDiarmid : Je ne saurais faire de commentaires sur ce qu'on a pu dire de quelque chose dont je ne peux de toute façon pas parler. Honnêtement, je pense que nous, l'équipe de gestion, avons présenté de solides arguments pour nos deux types de réacteurs durant les rencontres que nous avons eues avec des investisseurs potentiels. Je continue de croire que l'ACR est un grand réacteur et que l'EC6 est une excellente modernisation d'une conception qui a fait ses preuves.

Le sénateur Runciman : Où en sont le CANDU 6 avancé et l'ACR-1000 du point de vue de leur mise en marché? Est-ce que leurs calendriers sont les mêmes?

M. MacDiarmid : Je crois pouvoir dire, mais c'est une question de jugement, que nous pourrions commercialiser l'un ou l'autre en même temps, dans une fourchette de plus ou moins une année.

Quand je suis arrivé à AECL, début 2008, nous poursuivions plusieurs possibilités de vente de l'ACR, notamment au Royaume-Uni. Vers le milieu de l'année, il est devenu évident que nous ne serions pas choisis et nous avons donc pris la décision de nous retirer du concours britannique afin de nous concentrer sur le Canada comme pays de lancement de l'ACR-1000. Cela reste notre position fondamentale, c'est-à-dire que nous avons besoin de construire ce nouveau réacteur dans notre propre pays, et nous avons clairement concentré toute notre énergie sur le processus d'appel d'offres de l'Ontario pour atteindre cet objectif.

Aujourd'hui, nous avons des possibilités internationales très substantielles pour l'EC6, parce que c'est ce que nous avons mis de l'avant. Un sénateur mentionnait l'Argentine. La Roumanie ne sera certainement pas un marché pour l'EC6, mais elle s'appuiera sur la technologie de l'EC6 si nous construisons Cernavoda 3 et 4. L'Ukraine, la Turquie, la Jordanie et la Chine sont certains des nombreux pays où nous sommes très actifs, et ce sont tous des marchés de type EC6.

Le sénateur Murray : À titre d'information, pouvez-vous me dire quel est l'arrangement financier avec le Nouveau-Brunswick en ce qui concerne la remise en état de Point Lepreau? Je vous pose cette question parce qu'elle a provoqué certains remous aussi récemment qu'hier à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

M. MacDiarmid : Sans être trop précis, je peux vous dire que nous avons passé un contrat à prix fixe pour fournir les services de prolongation de la vie utile de ce réacteur, et que c'est le contrat que nous gérons et que nous avons l'intention de remplir.

Senator Murray: What are New Brunswick's obligations?

Mr. MacDiarmid: In a sense, implicit in that, we did not undertake in the contract to pay for any replacement power, for instance. That would be one of their major cost items at this point in time.

Senator Murray: Was there competition for that refurbishment?

Mr. MacDiarmid: It predates me, but my understanding is that there was indeed a competitive alternative that came to a certain point, and when that deal was not satisfactory to New Brunswick officials, they turned to AECL, and, in a relatively short time frame, we did a deal with them.

Senator Murray: You see, the rap against you — not against you personally but against the institution, against AECL — among people who would make radical changes is that you made bad business deals, specifically with regard to refurbishment. I take it that it is the fixed-price contract arrangement they are talking about. Even though it predated you, could you explain yourself?

Mr. MacDiarmid: I have made this comment previously and read about it in the paper, so I guess I can say it again. I believe that we underestimated the technical demands of this life-extension work and we overestimated our own technical preparedness to execute it, and that was a combination that has ended us up where we are. I think all parties understood the risk, and it has come to pass in a way that none of us are happy with. Clearly you can draw no conclusion other than that, in retrospect, undertaking that contract on a fixed-price basis is not something we would want to do again.

Senator Murray: I understood that the competitor would have exacted a large premium from the province.

Mr. MacDiarmid: I am told, with no verification, that even with the additional costs we are incurring, this will still be a better deal than the one they walked away from; but that is hearsay.

Senator Marshall: I have some other questions, but I want to pick up on something Senator Murray spoke about. What was the fixed-price contract for Point Lepreau?

Mr. MacDiarmid: I will put the number at roughly \$600 million.

Senator Marshall: What is your projected loss on that?

Mr. MacDiarmid: I cannot give you a number on that, senator, although it is several hundreds of millions of dollars.

Senator Marshall: Would you have the number on the loss to date?

Mr. MacDiarmid: I do not know exactly. In a sense, it is a mid-course direction because we re-estimate the time to completion of projects on a regular basis. We do that with our

Le sénateur Murray : Quelles sont les obligations du Nouveau-Brunswick?

M. MacDiarmid : Dans un sens, il est implicite que nous ne nous sommes pas engagés à payer de l'électricité de remplacement, par exemple. Or, ce serait l'un de leurs principaux facteurs de coût à l'heure actuelle.

Le sénateur Murray : Y a-t-il eu un concours pour cette remise en état?

M. MacDiarmid : Ça s'est fait avant mon arrivée mais je crois qu'il y a effectivement eu un projet concurrentiel, à un certain moment, et que le Nouveau-Brunswick s'est finalement tourné vers EACL quand il n'a pas pu négocier un contrat lui donnant satisfaction. À ce moment-là, nous avons passé un contrat avec la province, dans un délai relativement court.

Le sénateur Murray : Voyez-vous, ce qu'on vous reproche — pas à vous personnellement mais à la société EACL —, parmi ceux qui voudraient apporter des changements radicaux, c'est que vous avez passé de mauvais contrats, notamment pour la remise en état de réacteurs. Je suppose que c'est de ce contrat à prix fixe qu'ils veulent parler. Même s'il a été signé avant votre arrivée, pouvez-vous vous expliquer?

M. MacDiarmid : J'ai déjà lu cela dans les journaux et j'ai déjà donné cette réponse mais je vais la répéter. Je pense que nous avons sous-estimé les besoins techniques de ce travail de prolongation de la vie utile et avons surestimé notre degré de préparation technique pour ce faire. Voilà la conjonction de facteurs qui nous a menés là où nous sommes aujourd'hui. Je pense que toutes les parties comprenaient le risque, et la situation a évolué d'une manière qui n'a fait plaisir à personne. Il est clair que vous ne pouvez tirer de cela aucune conclusion autre que, rétrospectivement, nous ne voudrions probablement pas signer d'autre contrat à prix fixe à l'avenir.

Le sénateur Murray : J'ai cru comprendre que ce concurrent aurait exigé une grosse prime de la province.

M. MacDiarmid : Je me suis laissé dire, mais je n'ai pas vérifié, que notre contrat sera quand même meilleur pour la province que celui auquel elle a renoncé, malgré les coûts supplémentaires que nous encourons, mais ce n'est qu'une rumeur.

Le sénateur Marshall : J'ai quelques autres questions mais je veux revenir sur celle du sénateur Murray. Quel était le contrat à prix fixe pour Point Lepreau?

M. MacDiarmid : Je dirais que c'était de l'ordre de 600 millions de dollars.

Le sénateur Marshall : Combien prévoyez-vous perdre sur ce contrat?

M. MacDiarmid : Je ne peux pas vous donner de chiffre, sénateur, mais ce sera plusieurs centaines de millions de dollars.

Le sénateur Marshall : Savez-vous combien vous avez perdu jusqu'à présent?

M. MacDiarmid : Non, je ne le sais pas exactement. Dans un sens, nous sommes en milieu de parcours car nous réévaluons régulièrement le temps qu'il faut pour achever les projets. Nous

board. I understand that it is the number you want. I treat that as a commercially confidential and sensitive number, so I prefer not to put it on the public record.

Senator Marshall: Going back to the estimates, in the Main Estimates \$102 million was approved, and in the Supplementary Estimates (A) \$300 million was approved. Could you please explain how the cash flows? When those amounts were approved, did you know that you would be back for \$294 million under the Supplementary Estimates (B), or does time pass and then you determine you need the additional money?

Mr. MacDiarmid: I will give an overview comment first and then ask Mr. Harris to comment on the process. We have to keep in mind that restructuring has been about to happen throughout the year. I believe that the government made conscious decisions not to award us a full year at each tranche. That has had an impact on the decisions made. I do not believe that the original \$102 million plus \$300 million was seen as a realistic full-year figure. The \$294 million builds on that. Yes, indeed, there may well be a further request beyond that.

Mr. Harris: I will reiterate what Mr. MacDiarmid said. We submitted our business plan at the beginning of this year in early January. When we received approval from Treasury Board in both the Main Estimates for \$102 million and in the Supplementary Estimates (A) for \$300 million it was with the knowledge that it was a partial approval.

Senator Marshall: Okay. Earlier we had understood that the restructuring would probably take place early in the new year. With this \$294 million approved, early in the new year could even be sometime after March 31. What would your projections be until the ending of the year? Do you think you will be back for more in the Supplementary Estimates (C)?

Mr. Harris: Currently that is under discussion with AECL and our shareholder. We are trying to get an understanding of that number. We went through a similar process for the Supplementary Estimates (B) for the initial budgetary number. We provided our estimates of what we would need until the end of year. That is currently under review.

Senator Marshall: Will the \$294 million bring you to the end of December?

Mr. Harris: It will not be sufficient to get us to the end of the fiscal year.

Senator Marshall: I was looking for something more specific. How much of the \$294 million is for Point Lepreau?

Mr. Harris: The \$294 million is not a defined number, per se. It is a partial amount to get us to a place in time. To allocate it specifically to a particular project is difficult.

faisons cela avec notre conseil. Je suppose que c'est le chiffre que vous souhaitez. Comme j'estime que c'est un chiffre sensible et confidentiel sur le plan commercial, je préfère ne pas le divulguer.

Le sénateur Marshall : Pour revenir aux prévisions budgétaires, on a approuvé 102 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses, puis 300 millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses (A). Pouvez-vous expliquer comment les sommes sont utilisées? Lorsque ces sommes ont été approuvées, saviez-vous que vous reviendriez demander 294 millions de dollars de plus dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) ou est-ce ensuite que vous avez déterminé que vous aviez besoin d'argent en plus?

M. MacDiarmid : Je vais d'abord faire une remarque d'ordre général puis je demanderai à M. Harris de parler du processus. Il ne faut pas oublier que la restructuration a été sur le point de se faire pendant toute l'année. Je crois que le gouvernement a délibérément décidé de ne pas nous accorder une année complète à chaque tranche. Cela a eu un impact sur les décisions prises. Je ne crois pas que la somme originelle de 102 millions de dollars et la somme supplémentaire de 300 millions de dollars aient été considérées comme un budget réaliste pour toute l'année. Les 294 millions de dollars s'ajoutent à cela. Oui, il y aura peut-être encore une autre demande après cela.

M. Harris : Je répète ce qu'a dit M. MacDiarmid. Nous avons présenté notre plan d'affaires au début de cette année, en janvier. Quand le Conseil du Trésor a approuvé les 102 millions de dollars du Budget principal des dépenses et les 300 millions de dollars du Budget supplémentaire des dépenses (A), c'était en sachant parfaitement qu'il s'agissait d'une approbation partielle.

Le sénateur Marshall : D'accord. Plus tôt, nous avons compris que la restructuration se ferait probablement au début de la nouvelle année. Avec cette approbation de 294 millions de dollars, le début de la nouvelle année risque de ne même pas arriver avant le 31 mars. Quelles sont vos projections jusqu'à la fin de l'année? Pensez-vous devoir revenir demander plus dans le Budget supplémentaire des dépenses (C)?

M. Harris : Cela fait actuellement l'objet de discussions entre EACL et notre actionnaire. Nous essayons de nous entendre sur le chiffre. Il y a eu un processus similaire avec le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour le chiffre budgétaire préliminaire. Nous avons fourni notre estimation de ce dont nous aurons besoin jusqu'à la fin de l'année. C'est en cours d'examen.

Le sénateur Marshall : Les 294 millions de dollars suffiront-ils pour vous amener à fin décembre?

M. Harris : Ils ne suffiront pas pour nous amener à la fin de l'exercice budgétaire.

Le sénateur Marshall : Je cherchais quelque chose d'un peu plus précis. Quelle partie des 294 millions de dollars est destinée à Point Lepreau?

M. Harris : Les 294 millions de dollars ne sont pas un chiffre défini en soi. C'est une somme partielle pour nous amener à un certain point. Il serait difficile de dire quelle proportion sera consacrée à tel ou tel projet.

Mr. MacDiarmid: It is only a slice in time for this fiscal year as opposed to the total project. The increased spending on Point Lepreau will be more in future years than it is in the current year because we are extending the project.

Senator Callbeck: I have a couple of questions about cost. You said Point Lepreau was a fixed price. Was South Korea a fixed-price contract? I believe you said you would finish that project next spring.

Mr. MacDiarmid: South Korea was also a fixed-price contract. They had slight variations in the various provisions but, basically, the same fixed-price nature was in place.

Senator Callbeck: Have you ever decommissioned an old reactor?

Mr. MacDiarmid: Well, yes, I suppose we have if you consider Douglas Point and the other early-stage reactor, the Nuclear Power Demonstration reactor. We have not decommissioned a full-scale CANDU power reactor.

Senator Callbeck: Roughly what would have been the cost to decommission Point Lepreau and build a new reactor?

Mr. MacDiarmid: That is two different questions, in a way. There is a cost associated with decommissioning a unit, and there would have to be an estimate of the cost for a new build. Today, you could pick a number. I hate doing this because, honestly, we have so many people looking at numbers that it becomes treacherous territory for me to put a number out for a CANDU 6 reactor off the cuff. It is unwise of me to do so, in fact.

Senator Callbeck: What about a rough estimate on the cost of decommissioning?

Mr. MacDiarmid: I would be speaking well beyond my knowledge if I were to estimate the cost of decommissioning a reactor. I am not sure whether you are in a roundabout way asking whether it was still a good deal for them to do that. I believe the answer is yes. I take the senator's caution that the Government of Canada is taking some financial pain, but the decision to life-extend the Point Lepreau reactor, even with the additional costs, is still a very good and correct economic decision, just like the decision to life-extend the Bruce and Darlington reactors in Ontario. They are good solid technology, and we will get an extra 25 to 30 years out of them for less than half the cost of building a new reactor.

Senator Eggleton: My questions on the \$294 million have been asked and answered.

I was puzzled by this Argentinean situation. I can understand not proceeding too far down the path in terms of pricing if there is to be a new owner at some time. I thought I heard you say that you absolutely stopped any discussions with them. Even under a new owner one assumes that the CANDU reactor would still be for sale by AECL. I do not understand why that has come to a halt, if I understood your answer.

M. MacDiarmid : C'est seulement une tranche de temps pour cet exercice budgétaire par opposition au projet total. Les dépenses supplémentaires de Point Lepreau interviendront plus dans les années futures que dans l'année en cours parce que nous prolongeons le projet.

Le sénateur Callbeck : Je voudrais parler des coûts. Vous avez dit que Point Lepreau était un prix fixe. La Corée du Sud était-elle un contrat à prix fixe? Je crois vous avoir entendu dire que vous souhaitez finir ce projet le printemps prochain.

M. MacDiarmid : La Corée du Sud était aussi un contrat à prix fixe. Il y avait certaines variations dans les diverses dispositions mais, foncièrement, c'était aussi un contrat à prix fixe.

Le sénateur Callbeck : Avez-vous déclassé un vieux réacteur?

M. MacDiarmid : Oui, je pense, si l'on considère Douglas Point et l'autre réacteur de phase préliminaire, le réacteur de démonstration nucléaire. Nous n'avons pas déclassé complètement un réacteur CANDU.

Le sénateur Callbeck : En gros, combien auraient coûté le déclassement de Point Lepreau et la construction d'un nouveau réacteur?

M. MacDiarmid : Ce sont deux questions différentes, dans un sens. Le déclassement d'une unité coûte une certaine somme, et la construction d'un nouveau réacteur en coûte une autre, qu'il faudrait estimer. Aujourd'hui, vous pouvez choisir un chiffre. Je n'aime pas vous répondre parce que, honnêtement, nous avons tant de gens qui examinent les chiffres qu'il serait très dangereux pour moi de vous donner de tête un chiffre pour un réacteur CANDU 6. En fait, ce ne serait pas sage du tout.

Le sénateur Callbeck : Pouvez-vous nous donner une estimation grossière du coût du déclassement?

M. MacDiarmid : Je sorterais largement de mon domaine de compétence si je voulais estimer le coût de déclassement d'un réacteur. Je me demande si vous n'êtes pas en train de me demander de manière détournée si c'était une bonne affaire pour la province. Je crois que la réponse est oui. Je sais fort bien, comme l'a dit le sénateur, que le gouvernement du Canada prend un coup financier, mais la décision de prolonger la vie utile de Point Lepreau, même avec les coûts supplémentaires, est encore une très bonne décision sur le plan économique, tout comme la décision de prolonger la vie utile des réacteurs de Bruce et de Darlington en Ontario. C'est une bonne technologie, solide, et nous allons en tirer 25 à 30 années de service supplémentaires pour la moitié du prix de construction d'un nouveau réacteur.

Le sénateur Eggleton : On a déjà posé mes questions sur les 294 millions de dollars et j'ai eu mes réponses.

Je suis troublé par la situation en Argentine. Je comprends qu'on ne devrait pas aller trop loin dans l'établissement d'un prix s'il doit y avoir un nouveau propriétaire plus tard. Je crois vous avoir entendu dire que vous avez cessé absolument toute discussion avec l'Argentine. Même avec un nouveau propriétaire, on peut penser qu'AECL continuera de vendre le réacteur CANDU. Je ne comprends pas pourquoi cela s'est arrêté.

Mr. MacDiarmid: I am operating within the guidelines provided by government officials as opposed to necessarily what AECL might be doing if it were not in the midst of the restructuring process. I understand the reasons why we are where we are. Clearly, from my point of view, an urgent priority is for us to get that new owner identified and put us in a position to contract for the life extension of the Embalse CANDU reactor.

Senator Eggleton: In the interim, you cannot have any contact.

Mr. MacDiarmid: We have contact, and we are providing some significant technical service support for them at the existing reactor.

Senator Eggleton: Is there no discussion about a further purchase?

Mr. MacDiarmid: No discussion today, senator.

Senator Eggleton: Why was the MAPLE 2 reactor mothballed?

Mr. MacDiarmid: That was probably the first major decision of my tenure at AECL. We announced the decision to terminate the MAPLEs about four and half months after I arrived. That decision is the subject of litigation, as you know, so I will be cautious in what I say.

We made that decision based on a number of factors. Primarily, we felt that the cost, the time frame and the technical risk of continuing were simply too great. We did not have confidence that we could produce a technical solution no matter how much we spent or how much time we took. We made that decision based on the available evidence. In particular, we conducted tests with respect to the power coefficient of reactivity, which was a big issue for the licensability of the reactor, and those tests gave us what we thought was pretty conclusive evidence that we would not be able to get it licensed in the future.

Despite the many compelling arguments that would suggest the MAPLEs were going to be a great opportunity for our future, the technical reality and the licensing reality were that we could not justify continuing with them.

Senator Eggleton: Thank you.

Senator Dickson: You may not be able to answer my two questions because they relate to costs. However, could you give some idea, using either of your technologies, what the estimated cost would be per kilowatt of nuclear capacity generated? In other words, are we competitive with other technologies? First give me the numbers for yours.

Mr. MacDiarmid: I do not give it to my customers. I am a little concerned about putting numbers on the public record. It is the subject of many months of negotiations with various buyers, and there are very different cost structures in different countries.

Senator Dickson: I will give you a specific country: China.

M. MacDiarmid : Je travaille dans le cadre des lignes directrices données par les gens du gouvernement plutôt que dans le cadre de ce que ferait peut-être EACL s'il n'y avait pas un processus de restructuration. Je comprends les raisons pour lesquelles nous sommes là où nous sommes. Manifestement, à mes yeux, l'une des urgences pour nous est que le nouveau propriétaire soit identifié et soit en mesure de passer un contrat pour prolonger la vie utile du réacteur CANDU d'Embalse.

Le sénateur Eggleton : Entretemps, vous ne pouvez avoir aucun contact.

M. MacDiarmid : Nous avons des contacts et nous fournissons un service important de soutien technique pour le réacteur existant.

Le sénateur Eggleton : N'y a-t-il aucune discussion pour un achat futur?

M. MacDiarmid : Aucune en ce moment, sénateur.

Le sénateur Eggleton : Pourquoi le MAPLE 2 a-t-il été mis au rancart?

M. MacDiarmid : Ce fut probablement ma première grande décision à EACL. Nous avons annoncé la décision de mettre les MAPLE au rancart environ quatre mois et demi après mon arrivée. Comme vous le savez, cette décision a fait l'objet d'une action en justice et je vais donc être prudent dans ce que je vais vous dire.

Nous avons pris cette décision en nous fondant sur plusieurs facteurs. Essentiellement, nous avons pensé que le coût, l'échéancier et le risque technique étaient simplement trop grands. Nous n'avions pas la conviction que nous pourrions produire une solution technique, quel que soit l'argent ou le temps que cela prendrait. Nous avons pris la décision sur la base des données disponibles. Nous avons en particulier mené des essais sur le coefficient de puissance de réactivité, ce qui est un facteur très important pour l'obtention d'un permis d'exploitation, et ces essais nous ont donné ce que nous avons considéré comme des preuves assez concluantes que nous ne pourrions pas obtenir de permis d'exploitation à l'avenir.

Malgré de nombreux arguments solides indiquant que les MAPLE nous offriraient d'excellentes possibilités pour l'avenir, la réalité technique et la réalité du permis étaient telles que nous ne pouvions justifier de continuer avec eux.

Le sénateur Eggleton : Merci.

Le sénateur Dickson : Vous ne pourrez peut-être pas répondre à mes deux questions car elles portent sur les coûts. Pourriez-vous cependant nous donner une idée du coût du kilowatt-heure de l'électricité produite par le nucléaire, avec l'une ou l'autre de vos deux technologies? Autrement dit, est-ce compétitif par rapport aux autres technologies? Donnez-moi d'abord vos chiffres.

M. MacDiarmid : Je ne les donne pas à mes clients. Je ne voudrais pas rendre ces chiffres publics. Ils font l'objet de nombreux mois de négociation avec les divers clients, et il y a des structures de coût très différentes dans les différents pays.

Le sénateur Dickson : Je vous donne un pays précis : la Chine.

Mr. MacDiarmid: The Qinshan complex we built in 2003-04 was less than \$2,000 per kilowatt at that time. It would be twice that or more today.

Senator Dickson: I am looking at an article from the *Wall Street Journal* of November 29. An executive of CLP Holdings, which is the biggest utility in Hong Kong, estimates the cost per kilowatt of nuclear capacity for a new plant in China, including decommissioning and dealing with the spent fuel, to be from \$1,500 to \$2,000, compared with \$4,000 to \$6,000 in the U.S.

You would be in the \$4,000 range, if I understood what you said.

Mr. MacDiarmid: In North America that would be the beginning of your assessment; that is correct. I believe the number \$1,500 has been bandied about publicly. We attended a large meeting in China last week where that went up. It is yet to be proven, but we have many people looking long and hard at what they are doing differently and better to be able to do that.

Senator Dickson: It sure got me looking.

The Chair: Are you thinking of building one?

Mr. MacDiarmid: I would suggest that is a delivered price in that country, not in Ontario.

The Chair: On the second round I will ask senators to put your questions on the record. If there is not sufficient time to receive answers, perhaps you could provide us with written answers.

Senator Ringuette: Going back to my line of questioning, the government policy that you must stop talking with potential customers has probably prohibited you from getting new revenues from sales, and therefore you are here to ask for more money to move on.

Senator Neufeld: Is AECL involved with any other life-extension projects in the world that are on a fixed-price rebuild and on which there is a possibility that the Canadian public will lose money?

Senator Marshall: In your introductory remarks you listed half a dozen projects that the \$294 million is being spent on. Could I have a breakdown of the \$294 million?

The Chair: Can you answer any of those in a minute or so, or would you rather answer them in writing?

Mr. MacDiarmid: Yes, I can.

First, it is important to say that we have not been instructed not to talk to customers. We are clearly in discussions with customers around the world. We want very much to remain a going concern and a company that will be active in the market in the future. At this time we have received the clear guidance that the government does not wish us to enter into major new contracts that would expose the Government of Canada or the Canadian taxpayer to risk. We do not want to be negotiating on behalf of a future owner who will be delivering the project. It is a point in time. I understand why we have been given the

M. MacDiarmid : Pour le complexe de Qinshan que nous avons construit en 2003-2004, c'était moins de 2 000 \$ le kilowattheure à l'époque. Ce serait deux ou trois fois ça aujourd'hui.

Le sénateur Dickson : J'ai sous les yeux un article du *Wall Street Journal* du 29 novembre. Un cadre de CLP Holdings, la plus grosse utilité électrique de Hong Kong, estime que le coût du kilowattheure de capacité nucléaire d'une nouvelle centrale en Chine, y compris le déclassement et le traitement du combustible irradié, est de 1 500 à 2 000 \$, contre 4 000 à 6 000 \$ aux États-Unis.

Si je vous ai bien compris, ce serait autour de 4 000 \$.

M. MacDiarmid : En Amérique du Nord, ce serait le début de votre évaluation. C'est exact. Je crois qu'on a beaucoup brandi ce chiffre de 1 500 \$. Nous participions à une grande réunion en Chine la semaine dernière lorsque ce chiffre est sorti. Il reste à prouver mais nous avons beaucoup de gens qui examinent très attentivement ce qu'ils font différemment et mieux pour pouvoir obtenir ce chiffre.

Le sénateur Dickson : Ça m'a vraiment interpellé.

Le président : Songez-vous à en construire une?

M. MacDiarmid : Je dirais que c'est le prix livré dans ce pays, pas en Ontario.

Le président : Pour le deuxième tour, je demande aux sénateurs de poser leurs questions les unes après les autres. Si nous avons suffisamment de temps pour obtenir des réponses, tant mieux. Sinon, les témoins pourront nous envoyer les réponses par écrit.

Le sénateur Ringuette : Je reviens aux questions que je vous posais tout à l'heure. La politique du gouvernement qui vous oblige à cesser de parler à des clients potentiels vous a probablement empêché d'obtenir de nouvelles ventes, et c'est ce qui vous oblige à revenir ici demander des crédits supplémentaires, n'est-ce pas?

Le sénateur Neufeld : EACL participe-t-elle à d'autres projets de prolongation de la vie utile de réacteurs dans d'autres pays sur la base de contrats à prix fixe qui risquent de faire perdre de l'argent au public canadien?

Le sénateur Marshall : Dans vos remarques liminaires, vous avez mentionné une douzaine de projets auxquels les 294 millions de dollars seront consacrés. Pourrais-je avoir une ventilation de ces 294 millions de dollars?

Le président : Pouvez-vous répondre à ces questions en une minute ou deux ou préférez-vous y répondre par écrit?

M. MacDiarmid : Je peux y répondre.

Premièrement, il importe de dire que nous n'avons pas reçu l'instruction de ne pas parler aux clients. Nous avons manifestement des discussions avec des clients dans le monde entier. Nous tenons résolument à préserver notre activité et à rester une entreprise active sur le marché à l'avenir. Pour le moment, nous avons reçu l'indication claire que le gouvernement ne souhaite pas que nous passions de nouveaux contrats importants qui exposeraient le gouvernement du Canada ou le contribuable canadien à un risque. Nous ne voulons pas entreprendre de négociations au nom d'un futur propriétaire qui sera chargé de

instructions and, as I said, we simply want to get through the period as quickly as possible so that we can go on to pursue those opportunities.

With respect to the fixed-price issue and the contracts we have today, I have already talked about Wolsong. There are some complexities in how we have renegotiated the Bruce contract, but that renegotiation has mitigated our exposure, so I think I can give you some assurances in that regard.

The only other major life extension that has been signed is the Gentilly 2 project with Hydro-Québec, and that project has a dramatically different scope and risk profile. We bid it on a fixed-price basis but with very different and much lower risks.

Senator Neufeld: There will be absolutely no losses?

Mr. MacDiarmid: I am prepared to say that I cannot imagine us losing money on the Gentilly 2 project.

On the breakdown of the \$294 million I will be cautious, simply because it will be mathematically accurate but will not give much insight, because it is simply a slice in time in a whole range of activities that add up to a financial picture. It is clear that in the move from the original \$102 million plus \$300 million, the first thing that changed was the extension of the NRU project. At the time we did the budget, we were hoping to have it done in March or April and it ended up being August. That was \$30 million to \$40 million of additional costs. Second was the life-extension projects, which I will say are in the neighbourhood of \$150 million to \$200 million.

The major changes were NRU and the life extension projects. We have been operating under very strict expenditure controls in all other aspects of organization. In fact we reduced our spending on product development, and we have had two layoffs, one at Sheridan Park and one at Chalk River.

We have been carefully shepherding our funds and maintaining good controls over the areas that we can. Now that the NRU is back, the life extensions are the single significant residual exposure that we have.

The Chair: Thank you, Mr. MacDiarmid. Unfortunately, our time has run out. On behalf of the senators of the Standing Senate Committee on National Finance, we would like to thank you and Mr. Harris for being here and for giving us a very frank assessment. We look forward to some good news coming from you in the next while.

Mr. MacDiarmid: I keep hoping that we will come with really good news.

Senator Murray: Mr. Chair, if I may, I do not know how much time we have before the Christmas break, but I would like to put forward for the consideration of the steering committee that we

livrer la marchandise. C'est ponctuel. Je comprends pourquoi nous avons reçu cette instruction et, comme je l'ai dit, nous souhaitons simplement sortir de cette période le plus rapidement possible afin de pouvoir aller chercher d'autres contrats.

En ce qui concerne les contrats à prix fixe que nous avons aujourd'hui, j'ai déjà mentionné Wolsong. Il y a certain facteur de complexité dans la manière dont nous avons renégocié le contrat de Bruce, mais cette renégociation a atténué notre exposition et je pense pouvoir vous donner certaines assurances à cet égard.

Le seul autre contrat important de prolongation de vie utile qui a été signé est celui du projet Gentilly 2 avec Hydro-Québec, et c'est un projet dont la portée et le profil de risque sont radicalement différents. Nous avons fait une offre à prix fixe mais avec des risques très différents et beaucoup plus bas.

Le sénateur Neufeld : Il n'y aura absolument aucune perte?

M. MacDiarmid : Je suis prêt à dire que je ne saurais imaginer que nous perdions de l'argent à Gentilly 2.

En ce qui concerne la ventilation des 294 millions de dollars, je veux être prudent, tout simplement parce que ce sera mathématiquement exact mais que ça ne sera pas particulièrement révélateur puisque c'est simplement une tranche de temps dans un large éventail d'activités qui s'accumulent pour donner une image de la situation financière. Il est clair qu'en partant des 102 millions de dollars d'origine, plus 300 millions, la première chose qui a changé a été la prolongation du projet NRU. À l'époque nous avons dressé le budget, nous espérions que cela serait fait en mars ou en avril et ça l'a finalement été en août. Cela représentait 30 à 40 millions de dollars de coûts supplémentaires. Deuxièmement, il y a eu les projets de prolongation de la vie utile, qui sont de l'ordre de 150 à 200 millions de dollars, je dirais.

Les gros changements sont les projets du NRU et de prolongation de la vie utile. Nous appliquons des systèmes très stricts de contrôle des dépenses dans tous les autres aspects de l'organisation. De fait, nous avons réduit nos dépenses de mise au point de produits et nous avons fait deux mises à pied, l'une à Sheridan Park et l'autre à Chalk River.

Nous protégeons très soigneusement nos fonds et exerçons un contrôle rigoureux de nos dépenses. Maintenant que le NRU a repris du service, les prolongations de vie utile sont la seule exposition résiduelle importante que nous avons.

Le président : Merci, monsieur MacDiarmid. La période prévue avec vous est malheureusement terminée. Au nom des sénateurs du Comité sénatorial permanent des finances nationales, nous vous remercions, ainsi que M. Harris, d'être venu présenter très franchement la situation de la société. J'espère que vous aurez de bonnes nouvelles à nous donner dans un avenir pas trop éloigné.

M. MacDiarmid : J'espère continuellement venir ici avec de bonnes nouvelles.

Le sénateur Murray : Si vous me le permettez, monsieur le président, je ne sais pas combien de temps il nous reste d'ici le congé de Noël, mais j'aimerais proposer au comité de direction

should try to schedule an early meeting with officials of Natural Resources Canada to pursue some of the matters we have been talking about tonight.

The Chair: Thank you. That is a good suggestion, and the steering committee will make note of that.

Honourable senators, you will recall that there were some discussions during our meeting with Treasury Board last week about the reduction of the \$1.1 billion in payment to Export Development Canada, EDC, to discharge obligations incurred pursuant to section 23 of the Export Development Act. We were advised that this amount represented repayments to the Canada Account, stemming from the auto bailout and Air Canada.

To help us understand the operation of the Canada Account, both in general and in relation to those two specific situations that appear in the Supplementary Estimates (B), we are very pleased to welcome a team here this evening. Thank you all for being here. From the Department of Foreign Affairs and International Trade, we welcome Michael Fine, Director General, International Trade Strategy and Portfolio Bureau; and Julie Insley, Director, International Trade Portfolio Division. From Export Development Canada, we have Derek Layne, Vice-President and Chief Risk Officer. From Industry Canada, we welcome Alison Tait, Director General, Auto and Transportation Issues, Automotive and Transportation Industries Branch. Finally, from Transport Canada, we have Brigita Gravitis-Beck, Director General, Air Policy.

I understand that Ms. Tait might have an introductory statement regarding some sensitivities. This would be an appropriate time to make that statement, if you would like.

Alison Tait, Director General, Auto and Transportation Issues, Automotive and Transportation Industries Branch, Industry Canada: All issues related to General Motors' IPO should be addressed by the Department of Finance Canada. We have Finance Canada officials here, as well.

The Chair: We will see if we can find a seat for him. Can you state your name for the record, please?

Richard Botham, General Director, Economic Development and Corporate Finance Branch, Department of Finance Canada: I am the General Director in the Economic Development and Corporate Finance Branch at Finance Canada. I believe there were some discussions with the committee, and the clerk in any event, regarding the kind of information that we could provide around the initial public offering, IPO, of shares of General Motors.

The key issue for us is that, with the initial public offering, there are restrictions on what selling shareholders can discuss. There are boundaries that we would like to adhere to because if we make any forward statements regarding expectations around share price, it creates liability for the Government of Canada. If

qu'il examine la possibilité de tenir une réunion dès le début de la nouvelle année avec Ressources naturelles Canada pour poursuivre l'examen de certaines questions dont nous avons parlé ce soir.

Le président : Merci. C'est une bonne suggestion et le comité de direction en prend note.

Honorables sénateurs, vous vous souviendrez qu'il y avait eu des discussions, lors de notre réunion avec le Conseil du Trésor la semaine dernière, sur la réduction de 1,1 milliard de dollars du paiement à Exportation et Développement Canada, EDC, au titre d'obligations encourues en vertu de l'article 23 de la Loi sur le développement des exportations. On nous a informé que cette somme représentait des paiements au Compte du Canada au titre du sauvetage de l'automobile et d'Air Canada.

Afin de nous aider à comprendre le fonctionnement du Compte du Canada, de manière générale et dans le contexte de deux situations particulières mentionnées dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), nous avons le plaisir d'accueillir une équipe de témoins comprenant, du ministère des Affaires étrangères et du commerce international, Michael Fine, directeur général, Direction générale de la stratégie et du Portefeuille du commerce international, et Julie Insley, directrice, Division du Portefeuille du commerce international; d'Exportation et développement Canada, Derek Layne, vice-président et chef de la gestion des risques; d'Industrie Canada, Alison Tait, directrice générale, Industries de l'auto et des transports, Direction générale des industries de l'automobile et des transports; et, finalement, de Transports Canada, Brigita Gravitis-Beck, directrice générale, Politique aérienne. Merci à tous de votre présence.

Je crois comprendre que Mme Tait souhaite apporter immédiatement une précision au sujet de certaines sensibilités. Je pense que c'est le bon moment, madame.

Alison Tait, directrice générale, Industries de l'auto et des transports, Direction générale des industries de l'automobile et des transports, Industrie Canada : Toute question concernant l'introduction en bourse de General Motors doit être adressée au ministère des Finances Canada, dont nous avons également des représentants dans cette salle.

Le président : L'un d'entre eux peut-il prendre place à la table des témoins? Pouvez-vous vous présenter, s'il vous plaît?

Richard Botham, directeur général, Direction du développement économique et des finances intégrées, ministère des Finances Canada : Je suis directeur général de la Direction du développement économique et des finances intégrées au ministère des Finances du Canada. Je crois savoir que nous avons eu certaines discussions avec le comité, ou en tout cas avec le greffier, au sujet du genre d'informations que nous pourrions fournir sur la récente introduction en bourse de General Motors.

Le facteur crucial pour nous est que, lors de tout lancement d'actions sur le marché, des restrictions sont imposées sur ce dont peuvent discuter les actionnaires vendeurs d'actions. Il y a des contraintes que nous tenons à respecter car, si nous faisons des commentaires sur l'évolution du cours des actions, cela engagerait

questions go into the area of the initial public offering, we will provide as much information as we can without stepping over those boundaries.

The Chair: Please stay here and ensure we do not step over those bounds.

Mr. Botham: If there are questions around the initial public offering, I would be happy to address them.

The Chair: This is a quiet period. If there are certain questions asked that you cannot answer now, could you undertake to answer those later after that period is over?

The Witness: Absolutely.

The Chair: I understand Mr. Fine has a presentation. You have the floor.

Michael Fine, Director General, International Trade Strategy and Portfolio Bureau, Foreign Affairs and International Trade Canada: Thank you for the invitation to appear before this committee. As the chair said, tonight we want to address the Supplementary Estimates (B) and the changes that those supplementary estimates reflect in terms of normal fluctuations or projected payments and disbursements for Canada Account transactions.

First, I want to say that Export Development Canada is responsible for managing Canada Account on behalf of the Government of Canada. Canada Account, established by section 23 of the Export Development Act, allows Canada to directly support exporters with loans, guarantees or insurance policies that exceed the risk capacity of EDC on its corporate account but are still deemed to be in the national interest.

Transactions considered for Canada Account support are assessed against criteria that consider commercial risk, national interests and Canadian economic benefits of each transaction. Cabinet approval is required for the Minister of International Trade, with the concurrence of the Minister of Finance, to authorize transactions over \$50 million. The two ministers may authorize transactions under this amount.

Through Budget 2009, section 24 of the Export Development Act was amended to set the statutory limit to \$20 billion for all outstanding and contingent liabilities under Canada Account. As of September 30, 2010, Canada Account's position against the statutory limit was \$5.87 billion, leaving the remaining \$14.13 billion in available capacity.

Canada Account loans are accounted for by the Government of Canada mainly as non-budgetary expenditures, through the main and supplementary estimates. Non-budgetary transactions

la responsabilité du gouvernement du Canada. Si les sénateurs souhaitent poser des questions sur la récente introduction en bourse, nous leur fournirons autant d'informations que possible dans le cadre de ces contraintes.

Le président : Veuillez donc rester à votre place et veiller à ne pas franchir les limites.

M. Botham : S'il y a des questions sur l'introduction en bourse, j'y répondrai avec plaisir.

Le président : Nous sommes encore dans la période de mutisme. S'il y a des questions auxquelles vous ne pouvez pas répondre pour le moment, pouvez-vous vous engager à y répondre une fois que nous serons sortis de cette période?

Le témoin : Absolument.

Le président : Je crois comprendre que M. Fine a une déclaration liminaire. Vous avez la parole, monsieur.

Michael Fine, directeur général, Direction générale de la stratégie et du portefeuille du Commerce international, Affaires étrangères et Commerce international Canada : Je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole devant le Comité. Comme l'a dit le président, nous voulons parler ce soir du Budget supplémentaire des dépenses (B) et des changements qu'il reflète en termes de fluctuations normales ou de remboursements et déboursements prévus dans le cadre des transactions liées au Compte du Canada.

Tout d'abord, Exportation et développement Canada est responsable de la gestion du Compte du Canada au nom du gouvernement du Canada. Le Compte du Canada, établi en vertu de l'article 23 de la Loi sur le développement des exportations, permet au Canada de soutenir directement les exportateurs en leur accordant des prêts, des garanties ou des polices d'assurance qui vont au-delà des capacités financières d'EDC ou des risques qu'elle peut prendre au moyen du compte de la société dans des situations où il y a de l'intérêt national.

Pour chaque transaction où l'on envisage d'accorder un soutien au moyen du Compte du Canada, on procède à une évaluation selon des critères portant sur le risque commercial, l'intérêt national et les avantages économiques pour le Canada. Le ministre du Commerce international doit obtenir l'approbation du Cabinet ainsi que l'accord du ministre des Finances pour autoriser des transactions de plus de 50 millions de dollars. Les deux ministres peuvent autoriser des transactions en deçà de ce montant.

Dans le cadre du budget de 2009, l'article 24 de la Loi sur le développement des exportations a été modifié afin que la restriction statutaire soit fixée à 20 milliards de dollars pour toutes les dettes à rembourser et les dettes éventuelles au titre du Compte du Canada. Au 30 septembre 2010, la position du Compte du Canada en ce qui concerne la restriction statutaire était de 5,87 milliards de dollars, laissant donc une capacité de 14,13 milliards de dollars.

Les prêts accordés en vertu du Compte Canada sont représentés par le gouvernement en tant que dépenses budgétaires ou non budgétaires dans le budget principal des

are amounts that provide authority for spending in the form of loans and repayments of such loans. Under Canada Account, non-budgetary transactions relate to disbursements for loans extended on commercial terms and are expected to be repaid in full with interest.

In the 2010 Supplementary Estimates (B), repayments for non-budgetary transactions exceeded disbursements, amounting to \$965.5 million in net repayments to the Crown. This represents a decrease of \$1.132 billion from the previous estimates filed in the Supplementary Estimates (A) in April 2010.

This change in non-budgetary amounts is due to early repayments by General Motors of \$1.1 billion and Air Canada of \$100 million. Both companies repaid their outstanding Canada Account loans ahead of schedule, with interest and fees. The combined repayment amount has been reported through Supplementary Estimates (B).

I will take just a minute to provide a little additional context.

In the case of General Motors, in early 2009, the governments of Canada and Ontario, in tandem with the U.S. government, jointly supported the restructuring and renewal of the North American automotive industry. In total, \$10.8 billion in support was provided to General Motors through Canada Account. As part of this agreement, Canada and Ontario agreed to convert most of the debt support to equity as GM proceeded with its restructuring.

In July 2009, the governments reached an agreement with GM to exchange \$9.7 billion of the outstanding loans into equity in the restructured General Motors. Canada's equity, including Ontario's one-third portion in the new GM, was equal to a total of 4.5 per cent of the preferred shares and 11.7 per cent of the common shares. These shares are currently held by Canada GEN, a wholly owned subsidiary of the Canada Development Investment Corporation, which is part of Finance Canada's portfolio.

As the new GM began to benefit from its restructuring, it was able to repay its outstanding loan of \$1.1 billion earlier than anticipated, and this occurred in April 2010. This is the repayment that is reflected in Supplementary Estimates (B).

In the case of Air Canada, the global air industry also suffered from the effects of the recent economic recession and tighter credit conditions. In the summer of 2009, the Government of Canada

dépenses et le budget supplémentaire des dépenses. Les transactions non budgétaires sont des montants qui accordent le pouvoir de dépenser sous forme de prêts et de remboursement de ces prêts. Dans le Compte du Canada, les transactions non budgétaires se rapportent à des déboursements pour des prêts accordés selon des modalités commerciales et dont on s'attend à ce qu'ils soient remboursés au complet avec intérêts.

Dans le budget supplémentaire des dépenses (B) de 2010, les remboursements relatifs aux transactions non budgétaires ont dépassé les déboursements, les remboursements à la Couronne s'élevant à 965,5 milliards de dollars nets. Cela représente une diminution de 1,132 million de dollars comparativement aux estimations précédemment présentées dans le budget supplémentaire des dépenses (A) en avril 2010.

Ce changement dans les sommes non budgétaires découle des remboursements anticipés de General Motors, soit 1,1 milliard de dollars, et d'Air Canada, soit 100 millions de dollars. Les deux entreprises ont remboursé les prêts, intérêts et frais dus au Compte du Canada plus tôt que prévu. Le montant combiné du remboursement a été rapporté dans le budget supplémentaire des dépenses (B).

J'aimerais maintenant prendre quelques minutes pour vous donner un peu de contexte.

Dans le cas de General Motors, au début 2009, les gouvernements du Canada et de l'Ontario, de concert avec le gouvernement des États-Unis, ont appuyé conjointement la restructuration et le renouvellement de l'industrie automobile nord-américaine. Au total, un soutien de 10,8 milliards de dollars canadiens a été accordé à General Motors au moyen du Compte du Canada. Dans le cadre de l'entente, le Canada et l'Ontario ont convenu de convertir la plus grande partie de la dette en actions ordinaires alors que GM procédait à sa restructuration.

En juillet 2009, les gouvernements se sont entendus avec GM pour échanger une somme de 9,7 milliards de dollars canadiens sur les prêts à rembourser contre des actions ordinaires dans l'entreprise General Motors restructurée. Les actions que le Canada détenait dans l'entreprise GM restructurée, ainsi que la portion de l'Ontario, soit un tiers, représentaient en tout 4,5 p. 100 des actions privilégiées et 11,7 p. 100 des actions ordinaires. Ces actions sont présentement détenues par Canada GEN, une filiale à cent pour cent de la Corporation de développement des investissements du Canada, laquelle fait partie du portefeuille du ministère des Finances.

La restructuration de GM ayant commencé à porter ses fruits, la société a pu rembourser le solde de son prêt, soit 1,1 milliard de dollars canadiens, plus tôt que prévu, soit en avril 2010. Ce remboursement est reflété dans le Budget supplémentaire des dépenses (B).

Dans le cas d'Air Canada, l'industrie aérienne mondiale a également souffert de la récession économique que nous venons de connaître ainsi que du resserrement des conditions de crédit. À

provided Air Canada with \$100 million in Canada Account financing as part of a syndicate loan that involved Export Development Canada and three private sector creditors.

As global economic and credit conditions improved over the past year, Air Canada was able to secure additional credit on better terms and therefore prepaid its syndicate loan, including the government's \$100-million contribution, in August 2010. This is also reflected in Supplementary Estimates (B).

All repayments on Canada Account loans, including interest, are remitted to the Consolidated Revenue Fund. EDC reports to Parliament through the Minister of International Trade. Given this reporting relationship, the Department of Foreign Affairs and International Trade, DFAIT, has historically acted as the home department, essentially to serve an accounting function for withdrawals from and remittances to the Consolidated Revenue Fund for transactions entered into by EDC under Canada Account.

For this reason, Canada Account activity appears under the public accounts of DFAIT and the department's main and supplementary estimates. However, since these transactions are not funded from DFAIT's reference levels, starting in fiscal year 2011-12, they will be reported as a separate item in the Main Estimates under DFAIT's portfolio and will not be part of the department's financial statements.

To ensure transparency on Canada Account transactions, EDC discloses the transactions on its website and prepares an annual report, which is tabled in Parliament.

I thank you for the opportunity to share this additional information on the recent repayments made by both GM and Air Canada. We look forward to your questions.

The Chair: Thank you very much, Mr. Fine. I have one point of clarification. In the change in the amount of Canada Account in Budget 2009, which would have been in the Budget Implementation Act at that time, section 24, the statutory limit was set at \$20 billion. What was it prior to that?

Mr. Fine: It was \$13 billion.

The Chair: I should have remembered that, but I had forgotten. Was that not part of the stimulus initiative, and should we anticipate that it will be reduced, rather than leaving it at \$20 billion?

Mr. Fine: I do not know the answer to that.

The Chair: We will make a note of that and ask some others. Does anyone else have an answer to that — all this talent here? No?

On the \$100 million that was paid back by Air Canada, what is the total amount outstanding for Air Canada?

l'été 2009, le gouvernement du Canada a accordé à Air Canada un financement de 100 millions de dollars canadiens au moyen du Compte du Canada, et ce, dans le cadre d'un prêt consorsial regroupant Exportation et développement Canada et trois créanciers du secteur privé.

Puisque les conditions économiques et de crédit se sont améliorées au cours de la dernière année, Air Canada a pu obtenir des conditions et a donc remboursé son prêt consorsial en août 2010, y compris la contribution du gouvernement de 100 millions de dollars canadiens. Le Budget supplémentaire des dépenses (B) reflète également ce remboursement.

Tous les remboursements de prêts accordés en vertu du Compte du Canada, y compris les intérêts, sont remis au Trésor. EDC rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre du Commerce international. En raison de cette entente de reddition de comptes, le MAECI a joué le rôle, historiquement, de « ministère d'attache », servant essentiellement de fonction comptable en ce qui concerne les retraits du Trésor et les remises au Trésor pour les transactions effectuées par EDC au moyen du Compte du Canada.

Pour cette raison, l'activité dans le Compte du Canada apparaît sous les Comptes publics du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, et dans le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses. Cependant, puisque ces transactions ne sont pas financées à partir des niveaux de référence du MAECI, à compter de l'exercice 2011-2012, elles seront rapportées en tant qu'article séparé dans le budget principal des dépenses sous le portefeuille du MAECI et ne feront pas partie des états financiers du Ministère.

Pour assurer la transparence des transactions effectuées au titre du Compte du Canada, EDC divulgue les transactions sur son site Web et prépare un rapport annuel qui est déposé au Parlement.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de partager avec vous des renseignements supplémentaires sur les récents remboursements effectués par GM et Air Canada. Nous répondrons avec plaisir à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Fine. J'aimerais obtenir une précision. Lorsqu'on a modifié le montant du Compte du Canada, dans le budget de 2009, c'est-à-dire la Loi d'exécution du budget de l'époque, l'article 24, la limite légale avait été fixée à 20 milliards de dollars. Quelle était la limite auparavant?

M. Fine : C'était 13 milliards.

Le président : J'aurais dû m'en souvenir mais je l'avais oublié. Cela ne faisait-il pas partie du programme de relance économique et ne devrions-nous pas nous attendre à ce qu'elle soit abaissée au lieu de rester à 20 milliards?

M. Fine : Je n'ai pas la réponse à cette question.

Le président : Nous en prenons note et la poserons aux autres témoins. En fait, y a-t-il ici quelqu'un, dans cette brochette de talents, qui peut y répondre? Non?

Comme Air Canada a remboursé 100 millions de dollars, combien lui reste-t-il à rembourser?

Mr. Fine: Zero.

The Chair: That is it. Thank you. I will now go to senators for question or comments.

Senator Ringuette: I have two questions. One is with regard to the Air Canada loan that was roughly for one year, \$100 million. You said that was repaid, but I would like to know how much interest was paid on that \$100 million.

Mr. Fine: For that, I would turn to my colleague from EDC, if I may.

Derek Layne, Vice-President and Chief Risk Officer, Export Development Canada: I do not believe I can present the exact number because I do not have that information with me. However, I can assure you that the loan was structured with a commercial interest rate in excess of 10 per cent — so approximately one year's worth of interest at that rate.

Senator Ringuette: You were a worse fund provider with regard to the interest rates you required than any private bank out there. That is amazing. Is it the same interest rate for the loan to General Motors and Chrysler? Is it in the 10 per cent range, as well?

Mr. Layne: I do not have the information on those interest rates. I am informed that CDOR — the Canadian Dealer Offered Rate — plus 5 per cent was the basis of the interest.

Senator Ringuette: We are charging a Canadian corporation twice as much interest. It is not very Canadian-like.

I am looking at page 2 of your statement, Mr. Fine. You say in your second paragraph that as of September 30, 2010, your statutory limit was left at \$8.87 billion. You still have \$8.87 billion out there in loans; is that correct?

Mr. Fine: The amount in loans currently outstanding is \$5.87 billion.

Senator Ringuette: Yes. That is what I am reading. Could we have a breakdown of how much and to whom that \$5.87 billion is outstanding?

Mr. Fine: Absolutely. I would be happy to provide it. In fact, it is posted on EDC's website and is publicly available information, but we will be happy to provide it.

Senator Ringuette: You do not have that information with you?

Mr. Fine: I may. I do happen to have a copy of their website here.

Senator Ringuette: I am taking notes right now.

Mr. Fine: I would be happy to pass it to you because it is a fairly long list.

The Chair: We can have it reproduced and passed around to everybody.

Senator Ringuette: That would be very helpful.

M. Fine : Zéro.

Le président : Très bien. Merci. Nous passons maintenant aux questions ou commentaires des sénateurs.

Le sénateur Ringuette : J'ai deux questions. La première concerne le prêt d'Air Canada, de 100 millions de dollars, sur une année à peu près. Vous dites qu'il a été remboursé. J'aimerais savoir combien d'intérêt la société a payé sur ce prêt.

M. Fine : Je laisse mon collègue d'EDC vous répondre, si vous le permettez.

Derek Layne, vice-président et chef de la gestion des risques, Exportation et développement Canada : Je ne crois pas pouvoir vous donner le chiffre exact car je n'ai pas l'information avec moi. En revanche, je peux vous assurer que le prêt était structuré avec un taux d'intérêt commercial de plus de 10 p. 100. La société a donc payé à peu près une année d'intérêt à ce taux.

Le sénateur Ringuette : Vous avez été un fournisseur de fonds pire que n'importe quelle banque privée, si j'en crois les taux d'intérêt. C'est étonnant. Était-ce le même taux d'intérêt pour le prêt à General Motors et à Chrysler? Était-ce également de l'ordre de 10 p. 100?

M. Layne : Je n'ai pas d'information sur ces taux d'intérêt. On me dit que c'était le CDOR — le Canadian Dealer Offered Rate — majoré de 5 p. 100.

Le sénateur Ringuette : Nous faisons payer à une entreprise canadienne deux fois plus d'intérêt. Ce n'est pas très canadien.

Je passe maintenant à votre déclaration liminaire, monsieur Fine. Vous dites que votre limite légale était 8,87 milliards de dollars le 30 septembre 2010. Autrement dit, vous avez encore 8,87 milliards de dollars de prêts en cours?

M. Fine : À l'heure actuelle, nous avons 5,87 milliards de dollars de prêts en cours.

Le sénateur Ringuette : Oui. C'est ce que je lis. Pourriez-vous nous donner une ventilation de ces 5,87 milliards de dollars, avec les emprunteurs concernés?

M. Fine : Absolument. Avec plaisir. En fait, cette information se trouve sur le site Web d'EDC et c'est une information publique. Nous vous l'enverrons avec plaisir.

Le sénateur Ringuette : Vous ne l'avez pas avec vous?

M. Fine : Peut-être. Il se trouve que j'ai une copie de leur site web avec moi.

Le sénateur Ringuette : Je prends des notes.

M. Fine : Je peux remettre la liste, car elle est assez longue.

Le président : Nous pourrions en faire des copies et la distribuer à tout le monde.

Le sénateur Ringuette : Ce serait très utile.

Senator Marshall: I have never heard of Canada GEN, the wholly owned subsidiary of the Canada Development Investment Corporation. Does that have only the GM investments, or is that a holding corporation for a number of investments?

Mr. Botham: At this time it holds equity only in General Motors.

Senator Marshall: What would the valuation be at this point in time?

Mr. Botham: Its total equity position?

Senator Marshall: Yes.

Mr. Botham: I do not have that number. It can be calculated. With the initial public offering, the holdings have been reduced by the amount it was sold, so I would have to calculate it and net it out. I do not have that exact figure.

Senator Marshall: It has been reduced only by what has been sold. Has there been a writedown in the value of those investments?

Mr. Botham: No. The corporation will report, and the report will be tabled through the Canada Development Investment Corporation, its parent, next spring. It will include a valuation of the remaining GM shares held by the corporation at that time, as well as a reflection of their current carrying value. That will be the equity position of the corporation when it reports at the end of this fiscal year.

Senator Marshall: You are not able to tell us whether those shares have been written down at this point in time, are you?

Mr. Botham: The shares have not been written down. They currently have a carrying value that was reported in their last corporate plan, and it will be updated to reflect the share price at the time of reporting.

Senator Marshall: Is Canada GEN a newly created Crown corporation?

Mr. Botham: It was recently created, and it was created to hold the shares in General Motors.

Senator Marshall: Was it created under its own legislation or under the Canada Corporations Act? How is it incorporated?

Mr. Botham: I would have to check. I have someone here who can give me that answer.

Senator Marshall: Would there be any revenues flowing through that subsidiary? I am thinking about dividends.

Mr. Botham: Yes. Canada GEN provides dividends to its parent corporation, Canada Development Investment Corporation, which in turn provides dividends to the Government of Canada.

Senator Marshall: Would you be able to give us a dollar value on that? Do you have that information there?

Mr. Botham: A dollar value at which point in time?

Senator Marshall: When would the fiscal year-end be?

Le sénateur Marshall : Je n'avais jamais entendu parler de Canada GEN, filiale à cent pour cent de la Corporation de développement des investissements du Canada. Est-ce qu'elle ne possède que les investissements de GM ou est-ce une société de portefeuille détenant d'autres investissements?

M. Botham : À l'heure actuelle, elle ne détient que des actions de General Motors.

Le sénateur Marshall : Quelle en est la valeur, en ce moment?

M. Botham : La valeur de toutes ces actions?

Le sénateur Marshall : Oui.

M. Botham : Je n'ai pas ce chiffre. On peut le calculer. Avec l'introduction en bourse, elle a vendu une partie des actions qu'elle détenait. Je devrais donc faire le calcul avec le solde net. Je n'ai pas le chiffre exact.

Le sénateur Marshall : La valeur n'a été réduite que du montant des actions vendues. Le solde n'a pas été déprécié?

M. Botham : Non. La société fera rapport au printemps prochain par l'intermédiaire de la Corporation de développement des investissements du Canada. Elle indiquera dans son rapport la valeur des actions de GM qu'elle détenait à ce moment-là, ainsi que leur valeur actualisée. Il s'agira en fait de la valeur de tout son actif à la fin de cet exercice budgétaire.

Le sénateur Marshall : Vous ne pouvez pas nous dire si ces actions ont été dépréciées à l'heure actuelle?

M. Botham : Elles n'ont pas été dépréciées. Elles ont actuellement une valeur comptable qui était mentionnée dans son dernier plan d'activité, et cette valeur sera actualisée pour refléter le cours des actions au moment du rapport.

Le sénateur Marshall : Canada GEN est-elle une nouvelle société d'État?

M. Botham : Elle a été créée récemment pour détenir les actions de General Motors.

Le sénateur Marshall : A-t-elle été constituée en vertu de sa propre loi ou de la Loi sur les corporations canadiennes? Comment a-t-elle été constituée?

M. Botham : Je devrai vérifier. Il y a ici quelqu'un qui peut me donner cette réponse.

Le sénateur Marshall : Y a-t-il des revenus quelconques qui passent par cette filiale? Touche-t-elle des dividendes?

M. Botham : Oui. Canada GEN verse des dividendes à sa société mère, la Corporation de développement des investissements du Canada, laquelle les reverse au gouvernement du Canada.

Le sénateur Marshall : Pourriez-vous nous en donner le montant? Avez-vous cette information?

M. Botham : Le montant à quel moment?

Le sénateur Marshall : Quand se termine son exercice budgétaire?

Mr. Botham: The year-end for the corporation will be the end of December, and it will report in the spring.

Senator Marshall: Is this the first fiscal year for that corporation?

Mr. Botham: No, it is not.

Senator Murray: I have a supplementary: How will all this show up on the government books? Should I ask Treasury Board that question?

Mr. Botham: How will it show up? It will be reported in CDIC, Canada Development Investment Corporation.

Senator Murray: They wrote it off originally, did they not?

Mr. Botham: No, the shares —

Senator Ringuette: Yes.

The Chair: Let us have the answer, please, and then if you have a follow-up question, you can ask it then.

Mr. Botham: I would like to make a distinction between the loans and the equity. Canada GEN holds the equity. It recorded a value for that equity, and that will be updated. That is what I was referring to. Canada GEN has not written down or written off the equity it holds.

To go back to your previous question, Canada GEN is incorporated under CBCA, Canada Business Corporations Act.

Senator Marshall: Did you say that this is not the first fiscal year and that last year was the first fiscal year?

Mr. Botham: It was incorporated in 2009, so this would be the second.

Senator Marshall: Would you know how much revenue flowed through that subsidiary last year in the form of dividends and how much so far this year?

Mr. Botham: There will be dividends at the end of the year. I am sorry; I am wrong about that. It has equity both in common shares and in preferred shares, and the preferred shares provide a dividend on a quarterly basis. Those funds have flowed to the parent corporation, CDIC. In respect of the common shares, with the sale in the IPO, dividends also go to CDIC, the parent. The recording of those will all come out in the financial statements at year-end.

There may have been dividends during 2009 for the preferred shares, but I would have to verify that.

Senator Marshall: Would the financial statements for the fiscal year ended December 31, 2009, be on the government website?

Mr. Botham: I believe they would be reflected in the Canada Development Investment Corporation summary, which is tabled in Parliament.

M. Botham : L'exercice budgétaire de la corporation se termine fin décembre et elle produira son rapport au printemps.

Le sénateur Marshall : Est-ce que ce sera son premier exercice budgétaire?

M. Botham : Non.

Le sénateur Murray : Une question supplémentaire : comment cela apparaîtra-t-il dans les comptes du gouvernement? Devrais-je poser la question au Conseil du Trésor?

M. Botham : Comment cela apparaîtra-t-il? Ça figurera dans le rapport de CDIC, la Corporation de développement des investissements du Canada.

Le sénateur Murray : Le montant avait été radié, à l'origine, n'est-ce pas?

M. Botham : Non, les actions...

Le sénateur Ringuette : Si.

Le président : Laissez les témoins répondre, s'il vous plaît. Si vous voulez, vous pourrez demander ensuite des précisions.

M. Botham : Je précise qu'il y a une différence entre les prêts et les actions. Canada GEN détient les actions. Elle a déclaré une valeur des actions et cette valeur sera actualisée. Voilà ce que je voulais dire. Canada GEN n'a aucunement déprécié ou radié les actions qu'elle détient.

En ce qui concerne la question précédente, Canada GEN a été constituée au titre de la LCSA, la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

Le sénateur Marshall : Avez-vous dit que l'exercice budgétaire actuel n'est pas son premier et que le premier était celui de l'an dernier?

M. Botham : Elle a été constituée en 2009 et elle en est donc au deuxième.

Le sénateur Marshall : Savez-vous combien de revenus elle a obtenu par le truchement de cette filiale, l'an dernier, sous forme de dividendes, et combien elle en a obtenu jusqu'à présent cette année?

M. Botham : Il y aura des dividendes à la fin de l'année. Veuillez m'excuser, je fais erreur. Elle détient à la fois des actions ordinaires et des actions privilégiées, et ce sont les actions privilégiées qui lui donnent un dividende trimestriel. Les fonds sont versés à la société mère, CDIC. En ce qui concerne les actions ordinaires, avec la vente de l'introduction en bourse, les dividendes sont également versés à la société mère, CDIC. Toute cette information figurera dans les états financiers de fin d'exercice.

Elle a peut-être touché des dividendes en 2009, grâce à ses actions privilégiées, mais je devrai vérifier.

Le sénateur Marshall : Les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2009 se trouvent-ils sur le site Web du gouvernement?

M. Botham : Je crois qu'ils se trouvent dans le sommaire de la Corporation de développement des investissements du Canada, qui est déposé devant le Parlement.

Senator Marshall: Thank you.

Senator Callbeck: Thank you for coming this evening. I am confused here because I thought that the government completely wrote off the investment in General Motors.

Senator Ringuette: Yes. That is what we were told by the minister.

Senator Callbeck: Now I am hearing differently, that the equity is actually on the books.

Mr. Botham: It is.

The Chair: Supplementary?

Senator Murray: It does not appear in any of the documents that the Department of Finance has tabled with us, though, does it? Where would we find it?

Mr. Botham: The accounting treatment may be such because the Canada GEN Investment Corporation is a non-agent Crown. Its books are not consolidated into the Government of Canada's books. Therefore, I would have to look, but there may not be a recorded value. When the dividends flow through the parent, the parent flows dividends to the government, and they show up on the government's accounts.

The Chair: We are all of the impression that the government was carrying this as all written off as zero value for the shares. It may well be that in one set of books there is zero value, and in another set of books there is something else. If you could help us out with that, it would be helpful and solve the confusion we have here.

Mr. Botham: As far as carrying value of the equity, it was ascribed a value of \$15 a share. That is the value it was recorded at in the books of the Canada Development Investment Corporation.

The Chair: When you go back to your office, could you find any of your colleagues who could help us with this zero value that we were told about? In my recollection, it might have been the minister who was here at the time who told us that.

Mr. Botham: I believe the distinction we are making is between the value of the equity and the value of the loans.

Senator Ringuette: No, no.

The Chair: It is the equity that we were told about. We knew about the loan. Could you find that for us? No one knows for sure what we are talking about.

Senator Murray: We want to know how it is affecting Mr. Flaherty's bottom line, you understand.

Senator Callbeck: It would be great if you could get that information.

On Canada Account and the repayments by General Motors, Senator Ringuette asked about the interest, but you also have fees here. Roughly what percentage are you talking about in fees?

Le sénateur Marshall : Merci.

Le sénateur Callbeck : Merci de votre présence. Je ne comprends pas très bien ce que vous dites car je pensais que le gouvernement avait totalement radié son investissement dans General Motors.

Le sénateur Ringuette : Oui. C'est ce que nous avait dit le ministre.

Le sénateur Callbeck : Ce n'est pas ce que vous nous dites aujourd'hui. Vous dites qu'elle détient encore les actions.

M. Botham : Oui.

Le président : Une question supplémentaire?

Le sénateur Murray : Elles ne figurent dans aucun des documents que le ministère des Finances nous a fournis, n'est-ce pas? Ou pouvons-nous trouver cette information?

M. Botham : Leur traitement comptable s'explique peut-être par le fait que la Corporation d'investissement GEN du Canada n'est pas une société mandataire de l'État. Ses comptes ne sont pas regroupés dans les comptes du gouvernement du Canada. Je devrai donc vérifier mais il se peut qu'il n'y ait pas de valeur enregistrée. Lorsque les dividendes sont versés à la société mère, celle-ci les verse au gouvernement et ils sont donc enregistrés dans les comptes du gouvernement.

Le président : Nous avons tous l'impression que le gouvernement avait radié totalement ces actions, c'est-à-dire que leur valeur comptable était nulle. Il se peut fort bien qu'elles aient une valeur nulle dans une série de comptes mais une valeur positive dans une autre série. Si vous pouviez faire la lumière à ce sujet, cela nous serait très utile pour dissiper cette confusion.

M. Botham : En ce qui concerne la valeur comptable des actions, on leur avait attribué une valeur de 15 \$ pièce. C'est la valeur qui avait été enregistrée dans les comptes de la Corporation de développement des investissements du Canada.

Le président : Quand vous retournerez à votre bureau, pourrez-vous vérifier si vous avez des collègues qui pourraient nous aider à comprendre cette valeur zéro dont on nous a parlé? Si je me souviens bien, c'est peut-être le ministre qui nous avait dit cela lors de sa dernière comparution.

M. Botham : Je pense que la distinction que nous faisons porte sur la valeur des actions et la valeur des prêts.

Le sénateur Ringuette : Non, non.

Le président : C'est bien des actions qu'on nous avait parlé. Nous étions au courant du prêt. Pouvez-vous trouver la réponse? Personne ne semble savoir vraiment de quoi nous parlons.

Le sénateur Murray : Nous voulons savoir comment cela affectera le budget de M. Flaherty, voyez-vous.

Le sénateur Callbeck : J'aimerais beaucoup avoir cette information.

En ce qui concerne le Compte du Canada et les remboursements de General Motors, le sénateur Ringuette vous a interrogé sur l'intérêt mais il y avait aussi des frais de transaction. En gros, combien représentaient les frais, en pourcentage?

Mr. Fine: I will refer to EDC again, if I may.

Mr. Layne: I do not have information about fees on the GM loans. I can try to follow up on that.

The Chair: Each transaction is negotiable, is it not?

Mr. Layne: Typically.

Mr. Fine: If I may, it is a fee for the early termination of the loan, which is typical in these sorts of agreements. As the chair said, we understand they are negotiable. EDC will have that information.

Senator Callbeck: Will you provide that information to the committee, then?

Mr. Layne: We will follow up and get that information back to the committee, yes.

The Chair: Senator Murray, a former chair of this committee, is next on the list.

Senator Murray: I had a question not on the Canada Account but for EDC, if that is okay. It seems to me that a couple of years ago, in the course of budget legislation, we encouraged or allowed EDC to get into the domestic scene for two years, was it? Do you remember? There was a beginning and an end to it.

Mr. Layne: Yes, the current ending period is approximately March 2011.

Senator Murray: You are on schedule and preparing to withdraw from the domestic scene, are you?

Mr. Layne: Absent any changes in that date, yes.

Senator Murray: Thank you.

The Chair: Senator Murray, my recollection is that when we approved that, there was a provision that allowed for it to be extended beyond the two-year period by ministerial decree.

Senator Murray: Yes. There has been no such decree, I take it?

Mr. Layne: Not to my knowledge, no.

The Chair: Not yet.

Senator Peterson: Thank you for your presentation. Right now there really is no loan any longer, is there? You have shares and equity in General Motors with the IPO?

Mr. Botham: I will defer on the loan. I do not know what the loan is.

Mr. Fine: The loan has been paid off.

Senator Peterson: Yes. You have \$9.7 billion at risk, and you hold a bunch of shares. The IPO came out at \$34. How much does that represent today in the shares you hold?

Mr. Botham: In answer to that question, approximately 35 million shares were sold by Canada in the initial public offering. They were sold at a value of \$33 per share, so there were gross proceeds of \$1.15 billion.

M. Fine : Je me tourne à nouveau vers EDC.

M. Layne : Je n'ai pas d'information sur les frais concernant les prêts de GM. Je vais essayer de l'obtenir.

Le président : Chaque transaction est négociable, n'est-ce pas?

M. Layne : Typiquement.

M. Fine : Si vous le permettez, dans ce genre de transaction, il y a typiquement des frais en cas de remboursement anticipé du prêt. Comme l'a dit le président, ces frais sont négociables. EDC possède cette information.

Le sénateur Callbeck : Pouvez-vous nous la fournir, alors?

M. Layne : Oui, nous allons la trouver et vous la communiquer.

Le président : Le sénateur Murray, ex-président de ce comité, est le suivant sur la liste.

Le sénateur Murray : Je voudrais poser une question non pas sur le Compte du Canada mais à EDC, si c'est possible. Il y a quelques années, me semble-t-il, nous avons encouragé EDC, dans le cadre d'une loi budgétaire, à faire des prêts au Canada même, n'est-ce pas? Vous en souvenez-vous? Il y avait une date de début et une date de fin.

M. Layne : Oui, la date de fin est actuellement mars 2011, à peu près.

Le sénateur Murray : Vous vous préparez donc à sortir du marché intérieur, n'est-ce pas?

M. Layne : Oui, si cette date n'est pas modifiée.

Le sénateur Murray : Merci.

Le président : Si je me souviens bien, sénateur Murray, quand nous avons approuvé cela, il y avait une disposition autorisant la prolongation de cette période au-delà des deux ans, par décret ministériel.

Le sénateur Murray : Oui. Je crois comprendre qu'il n'y a pas eu de tel décret, cependant.

M. Layne : Non, pas à ma connaissance.

Le président : Pas encore.

Le sénateur Peterson : Merci de votre comparaison. Il n'y a plus de prêts en cours actuellement, n'est-ce pas? Vous avez les actions de General Motors avec l'introduction en bourse?

M. Botham : Je ne peux pas vous répondre au sujet du prêt, je ne le sais pas.

M. Fine : Le prêt a été remboursé.

Le sénateur Peterson : Oui. Vous avez une exposition au risque de 9,7 milliards de dollars et vous détenez un paquet d'actions. L'introduction en bourse s'est faite à 34 \$. Quel est le cours actuel des actions que vous détenez?

M. Botham : En réponse à cette question, le Canada a vendu environ 37 millions d'actions lors de l'introduction en bourse. Elles ont été vendues au prix de 33 \$ l'action, ce qui a donné une vente brute de 1,15 milliard de dollars.

Senator Peterson: How many shares do you have now?

Mr. Botham: Do we have that calculation? It was 20 per cent of the shares.

Senator Peterson: I just asked how many shares you have now. You guys can figure that out, can you not?

Mr. Botham: About 175 million.

Senator Peterson: At \$34 per share. I presume you cannot sell these shares. Do you have to work with the United States? Do they tell you when you can sell shares?

Mr. Botham: I am starting to get into a territory where it is difficult to speculate about shares and future share sales because it starts to influence decisions in the market by other shareholders. That is not an area I can really comment on.

Senator Peterson: You are partners with the U.S. government because they hold shares, too. Is that right?

Mr. Botham: I am sorry; I missed the last question.

Senator Peterson: The U.S. government holds many shares as well, right?

Mr. Botham: Absolutely.

Senator Peterson: Far more than you have?

Mr. Botham: Yes.

Senator Peterson: Obviously these cannot be thrown in the market, or it will disturb it quite radically and not be in the best interests of everyone. Do they decide when shares can be sold? How long do you have to sit on these?

Mr. Botham: There are no restrictions beyond those imposed by the initial public offering regarding future sales by shareholders, but there are restrictions in that. Any decision by any shareholder about future disposition is something I really cannot comment on.

Senator Peterson: I was just trying to get some sense of when you might be clean on this \$9.7 billion — how many years.

Mr. Botham: I really cannot comment on the timing of future share sales.

Senator Meighen: Along the lines that Senator Peterson was exploring, what is the time period or time frame during which you are not at liberty to make comments or speculation about new shares? It has a beginning and an end, does it not?

Mr. Botham: It does have a beginning and an end. It was extended because of a transaction that followed on the initial public offering, the exercise in an over-allotment. That occurred last week, and that extended the period.

We are advised by our counsel that there are really two time periods involved in that: one with respect to the U.S. markets and the Securities and Exchange Commission restrictions on that; the

Le sénateur Peterson : Combien d'actions détenez-vous maintenant?

M. Botham : Avons-nous ce chiffre? C'était 20 p. 100 des actions.

Le sénateur Peterson : Je vous demande simplement combien d'actions vous détenez maintenant. Vous pouvez bien faire le calcul, non?

M. Botham : Environ 175 millions.

Le sénateur Peterson : À 34 \$ l'action. Je suppose que vous ne pouvez pas les vendre. Devez-vous passer par les États-Unis? Est-ce que ce sont eux qui vous diront quand vous pourrez les vendre?

M. Botham : Je commence à entrer dans un territoire où il est difficile de spéculer sur les actions et sur les ventes futures d'actions parce que cela commence à influencer les décisions d'autres actionnaires sur le marché. Ce n'est pas un domaine dont je peux vraiment parler.

Le sénateur Peterson : Vous êtes associé au gouvernement américain puisqu'il détient aussi des actions, n'est-ce pas?

M. Botham : Veuillez m'excuser, j'ai raté la dernière question.

Le sénateur Peterson : Le gouvernement américain détient également beaucoup d'actions, n'est-ce pas?

M. Botham : Absolument.

Le sénateur Peterson : Beaucoup plus que vous?

M. Botham : Oui.

Le sénateur Peterson : Il est évident que ces actions ne peuvent pas être jetées sur le marché car cela le perturberait profondément, ce qui ne serait dans l'intérêt de personnes. Est-ce lui qui va décider quand elles pourront être vendues? Pendant combien de temps allez-vous devoir garder les vôtres?

M. Botham : Il n'y a aucune autre restriction que celles imposées lors de l'introduction en bourse, au sujet des ventes futures par les actionnaires, mais ces restrictions-là existent. Je ne peux faire aucun commentaire au sujet des éventuelles décisions de vente d'actions de n'importe quel actionnaire.

Le sénateur Peterson : J'essaie simplement de savoir quand ce solde de 9,7 milliards de dollars pourra être épuré. Dans combien d'années.

M. Botham : Je ne peux vraiment rien dire au sujet de futures ventes d'actions.

Le sénateur Meighen : Dans le même ordre d'idées que le sénateur Peterson, pendant combien de temps vous est-il interdit de faire des commentaires ou de spéculer sur de nouvelles actions? Ce n'est certainement pas une période illimitée, n'est-ce pas?

M. Botham : Il y a un début et une fin. La période a été prolongée à cause d'une transaction qui a suivi l'introduction en bourse, l'exercice de sur-souscription. Cela s'est fait la semaine dernière et c'est ce qui prolonge la période.

Notre avocat nous dit qu'il y a en réalité deux périodes à prendre en considération : l'une concernant les marchés américains et la Securities and Exchange Commission, qui

second in Canada because shares are also listed on the Toronto Stock Exchange. Those periods may not coincide when they end, and it is a requirement of the underwriters to advise selling shareholders the time period at which that ends. It is not too far in the distant future, but we are covered by that period right now and quite possibly into next week.

Senator Meighen: Quite possibly it will end next week?

Mr. Botham: Into next week.

Senator Meighen: Extend into next week?

Mr. Botham: Yes.

Senator Meighen: Following next week, then you would be at liberty to talk more freely?

Mr. Botham: Following next week I will have a better idea of when the time period ends, and I expect it will be short on the heels of that.

The Chair: Senator Murray, did you have a supplementary on this line of questioning as well?

Senator Murray: Yes. I thought I recalled that at some point we made a commitment to dispose of those shares in certain tranches — I thought over a five-year period — and there was a minimum number we were supposed to unload per year.

Mr. Botham: No, that is not the case.

Senator Murray: There was never any commitment of that kind?

I am sure some minister, someone told us that we were obliged to sell — what was it? Do you remember the percentages? I cannot remember.

The Chair: No, I do not remember. I was just asking a researcher about that. We do not have that information, but it was communicated to us.

Mr. Botham: I know there was some speculation and reports in the press to that effect, but that is not the case.

Senator Murray: It arose the day the agreement was made between us, Ontario and the U.S. It was just speculation by journalists, you think?

Mr. Botham: I am not sure what the source of it was.

Senator Murray: There is no such commitment on the part of the government?

Mr. Botham: That is correct.

The Chair: There is none; is what you are telling us?

Mr. Botham: No. I am saying there is no commitment to that effect.

The Chair: Yes, there is no commitment.

Senator Runciman: I have just a quick question about where Chrysler fits into this situation. What is the status there?

Mr. Botham: Would you like to start with the loans?

comporte certaines restrictions, et une autre au Canada parce que les actions sont également inscrites à la bourse de Toronto. Ces périodes ne se terminent peut-être pas à la même date et les courtiers sont tenus de dire aux actionnaires vendeurs quelle est la date les concernant. C'est dans pas très longtemps mais nous sommes encore dans la période de restrictions et elle s'étendra peut-être bien à la semaine prochaine aussi.

Le sénateur Meighen : Il se peut que la période se termine la semaine prochaine?

M. Botham : Elle s'étendra à la semaine prochaine.

Le sénateur Meighen : Elle s'étendra à la semaine prochaine?

M. Botham : Oui.

Le sénateur Meighen : À la fin de la semaine prochaine, vous serez plus libre de parler?

M. Botham : Après la semaine prochaine, j'aurai une meilleure idée de la date à laquelle la période se terminera, et je m'attends à ce que ce ne soit pas très longtemps après.

Le président : Sénateur Murray, voulez-vous aussi poser une question supplémentaire à ce sujet?

Le sénateur Murray : Oui. Je crois me souvenir que nous nous étions engagés à nous débarrasser de ses actions par tranches, sur une période de cinq ans, je pense, et que nous étions censés en liquider un minimum chaque année.

M. Botham : Non, ce n'est pas vrai.

Le sénateur Murray : Il n'y a jamais eu d'engagement de cette nature?

Je suis sûr qu'il y a un ministre ou quelqu'un qui nous a dit que nous étions obligés de vendre. Quelqu'un s'en souvient-il? Quelqu'un se souvient-il des pourcentages? Je ne m'en rappelle pas.

Le président : Non, je ne m'en souviens pas. Je viens d'interroger l'un de nos analystes. Nous n'avons pas cette information maintenant mais elle nous a été communiquée.

M. Botham : Je sais qu'il y a eu des spéculations ou des articles de presse à ce sujet, mais ce n'est pas le cas.

Le sénateur Murray : C'est apparu le jour où l'accord a été passé entre nous, l'Ontario et les États-Unis. Vous pensez que c'étaient purement des spéculations de journalistes?

M. Botham : Je ne sais vraiment pas d'où cela pouvait venir.

Le sénateur Murray : Il n'existe pas de tel engagement du gouvernement?

M. Botham : C'est exact.

Le président : Vous nous dites qu'il n'y en a pas du tout?

M. Botham : Non. Je dis qu'il n'y a pas d'engagement de cette nature.

Le président : Oui, il n'y a pas d'engagement.

Le sénateur Runciman : Une très courte question au sujet de Chrysler dans ce contexte. Quelle est sa situation?

M. Botham : Voulez-vous commencer avec les prêts?

Mr. Fine: No.

Mr. Botham: Canada also received equity in Chrysler Corporation. It is being held by a subsidiary of the Canada Development Investment Corporation as well, not Canada GEN.

Senator Murray: What is it called? Another non-agent Crown, whatever that is?

Mr. Botham: I think I have that. Canada CH Investment Corporation.

Senator Runciman: Is it paying dividends as well?

Mr. Botham: No. There are no preferred shares in this case. They are common shares.

Mr. Fine: If I may respond to your question on the loan, the Government of Canada and the Province of Ontario provided \$2.9 billion in total financing for Chrysler through a loan. Through this financing, the government also acquired the 2 per cent interest in Chrysler that my colleague was referring to. Repayment of these loans is scheduled to be completed by 2017.

My colleague from Industry Canada may wish to comment and add a little more information, if she has any.

Ms. Tait: Yes. The difference between the Chrysler deal and the General Motors one is that basically Chrysler is primarily debt — 2 per cent in equity, but most of it is debt.

The total amount of the package, including Ontario, was \$3.775 billion. Mr. Fine might have actually said the amount without Ontario, I think.

I do not know how much more we could add. Right now, up to this point, Chrysler has not repaid any of the loan.

Senator Runciman: As a person who does not really understand this process, I am assuming that you have made a loan and that interest is building on this loan as well. This is a growing liability for Chrysler then, is it?

Ms. Tait: Yes. The cost of this debt for them is CDOR plus 5 per cent. Interest is charged on the loan.

Senator Neufeld: You will have to bear with me. I am not a chartered accountant. I am reading the sheet that was just handed out to everyone. I see two items. One is seven items down, purchase of refunds of softwood lumber duty deposits and accrued interest, \$1 billion; and the last one on the page is supply of goods and services for a CANDU 6 reactor with respect to the completion of Unit 2 power project, \$100 million-plus, and that was to Atomic Energy of Canada Limited. Can you tell me what that means?

Mr. Layne: I will do my best. With respect to softwood lumber, EDC played a role for the Government of Canada in effecting the arrangements that were made there, acting as agent, and this was the mechanism used. I do not have additional details with me this evening, but that was basically the nature of that. We effectively acted as payment agent in remitting and collecting funds.

M. Fine : Non.

M. Botham : Le Canada a également reçu des actions de Chrysler. Elles sont détenues par une filiale de la Corporation de développement des investissements du Canada, pas par Canada GEN.

Le sénateur Murray : Comment s'appelle-t-elle? C'est une autre société non mandataire de la Couronne, quoi que cela veuille dire?

M. Botham : Je pense avoir trouvé. C'est la Corporation d'investissement CH du Canada.

Le sénateur Runciman : Est-ce qu'elle paye aussi des dividendes?

M. Botham : Non. Il n'y a pas d'actions privilégiées dans ce cas. Ce sont des actions ordinaires.

M. Fine : Si je peux répondre à votre question sur le prêt, le gouvernement du Canada et la province de l'Ontario ont fourni en tout 2,9 milliards de dollars de prêts à Chrysler. Dans le cadre de ce financement, le gouvernement a aussi acquis l'intérêt de 2 p. 100 dans Chrysler dont parlait mon collègue. Le remboursement de ces prêts doit être achevé en 2017.

Ma collègue d'Industrie Canada a peut-être d'autres informations à vous donner.

Mme Tait : Oui. La différence entre Chrysler et General Motors est que, pour Chrysler, c'est essentiellement de la dette : 2 p. 100 d'actions, tout le reste étant de la dette.

Le montant total du financement s'élevait à 3,775 milliards de dollars, comprenant la part de l'Ontario. M. Fine a peut-être donné le montant sans inclure la part de l'Ontario.

Je ne sais pas ce que je peux ajouter de plus. Pour le moment, Chrysler n'a encore rien remboursé sur ses prêts.

Le sénateur Runciman : Comme je ne comprends pas vraiment ce processus, je suppose que vous avez fait un prêt et que l'intérêt s'accumule sur ce prêt. Donc, la dette de Chrysler augmente peu à peu, n'est-ce pas?

Mme Tait : Oui. Le taux d'intérêt de cette dette est le CDOR plus 5 p. 100.

Le sénateur Neufeld : Je vous demande de faire preuve de patience. Je ne suis pas comptable. En lisant la feuille qui été distribuée à tout le monde, je vois deux choses. Tout d'abord, à la septième ligne, achats de remboursements de dépôts de droits de bois d'œuvre résineux et intérêts accumulés, 1 milliard de dollars. Puis, à la dernière ligne, fourniture de biens et prestations de services visant un réacteur Candu 6 relativement à l'achèvement de la deuxième unité du projet d'énergie nucléaire, 100 millions de dollars, ce qui concerne Énergie atomique du Canada limitée. Pouvez-vous me dire ce que cela veut dire?

M. Layne : Je ferai de mon mieux. En ce qui concerne le bois d'œuvre, EDC a joué un rôle pour le gouvernement du Canada en exécutant les arrangements qui avaient été pris, en jouant le rôle de mandataire, et c'est le mécanisme qui était utilisé. Je n'ai pas d'autres détails avec moi ce soir mais c'était essentiellement ce dont il s'agissait. Nous avons joué le rôle d'agent de paiement dans le versement et la collecte des fonds.

Senator Neufeld: Are those the dollars that were held by the U.S., the \$5 billion, and that are slowly being collected back, or is this just a regular, constant collection? You just transfer money, the U.S. gives it to you, and you then hand it off to the finance minister?

Mr. Layne: Effectively, we are a go-between; that is correct. I would have to get more details. I believe this is largely complete in terms of this activity.

Senator Neufeld: To AECL, \$100 million?

Mr. Layne: To my knowledge, that is more of a traditional Canada Account financing in favour of export contracts of AECL relating to the Romania nuclear facility.

Senator Marshall: I want to make sure I understand this correctly. The transactions relating to Chrysler are going through the Canada CH Investment Corporation; is that correct?

Mr. Botham: That is the corporation that holds the equity.

Senator Marshall: Do all the revenues and writeoffs and everything relating to that company go through that subsidiary company? Does everything relating to Chrysler go through that subsidiary? The dividends are not going through somewhere else, are they?

Mr. Botham: Any transaction related to that equity would be conducted by that Crown corporation.

Senator Marshall: If I went onto the government website, would I be able to find the financial statements of the Canada CH Investment Corporation and the Canada GEN Investment Corporation? Would they be on the government website? Discussions here this evening raise many questions, and I think some of them could be answered if the financial statements were on the government website. If they are available there, I would just go and look there; if not, is that something you could provide to the committee?

Mr. Botham: If the information is available, I will certainly provide it. I am not certain whether they report independently or whether their financial statements are rolled up into their parent. This is why I am unable to answer that question. I will verify what the situation is.

Senator Callbeck: I have a quick question. The equity in Chrysler is held by the Canada CH Investment Corporation, but the equity in General Motors is held by Canada GEN. Why is that? Why are they not held by the same company?

Mr. Botham: I think the main reason for having the equity held by two separate corporations is that it was anticipated that any transactions regarding the equity would be done quite separately, and in some cases it would be done with completely different commercial partners. Because of the non-agent status, it enables those transactions to be done in a commercial manner and also to hold the Government of Canada from harm regarding liability. It is in part for that reason that separate corporations were created.

Le sénateur Neufeld : S'agit-il de l'argent que détenaient les États-Unis, les 5 milliards de dollars, que l'on récupère peu à peu, ou s'agit-il simplement d'une collecte régulière et constante de dollars? Vous transférez simplement l'argent, les États-Unis vous le donnent et vous le remettez au ministre des Finances?

M. Layne : En fait, nous sommes un intermédiaire, c'est exact. Je devrais obtenir d'autres détails. Je crois que cette activité est essentiellement terminée.

Le sénateur Neufeld : Et EACL, les 100 millions de dollars?

M. Layne : À ma connaissance, c'est plus un financement traditionnel du Compte du Canada en faveur de contrats d'exportation d'EACL concernant le réacteur nucléaire de la Roumanie.

Le sénateur Marshall : Je veux m'assurer de bien comprendre. Les transactions avec Chrysler se font par le truchement de la Corporation d'investissement CH du Canada, n'est-ce pas?

M. Botham : C'est la corporation qui détient les actions.

Le sénateur Marshall : Est-ce que toutes les recettes, les radiations et tout le reste concernant cette société passe par cette filiale? Est-ce que tout ce qui concerne Chrysler passera par cette filiale? Les dividendes ne passent pas ailleurs, n'est-ce pas?

M. Botham : Toute transaction concernant les actions sera effectuée par cette société d'État.

Le sénateur Marshall : Si je vais sur le site Web du gouvernement, vais-je trouver les états financiers de la que Corporation d'investissement CH du Canada et de la Corporation d'investissement GEN du Canada? Le débat de ce soir a soulevé de nombreuses questions, et je pense que certaines réponses pourraient se trouver dans les états financiers si ceux-ci figuraient sur le site web du gouvernement. Si c'est le cas, j'irai simplement les consulter. Sinon, pouvez-vous les fournir au comité?

M. Botham : Si l'information est disponible, je la fournirai. Je ne sais pas si elles doivent faire rapport de manière indépendante ou si leurs états financiers sont intégrés à ceux de la société mère. Voilà pourquoi je ne peux répondre à votre question. Je vais vérifier.

Le sénateur Callbeck : Une brève question. Les actions de Chrysler sont détenues par la Corporation d'investissement CH du Canada et celles de General Motors, par GEN Canada. Pourquoi? Pourquoi ne sont-elles pas détenues par la même entité?

M. Botham : Je crois que la raison principale pour laquelle les actions sont détenues par deux sociétés différentes est que l'on s'attendait à ce que toutes les transactions concernant les actions soient effectuées très séparément et que, dans certains cas, elles seraient effectuées avec des partenaires commerciaux complètement différents. Étant donné le statut de non-mandataire, cela permet à ces transactions de se faire de manière commerciale et protège également le gouvernement du Canada contre tout préjudice en matière de responsabilité civile. C'est en partie pour cette raison qu'on a créé des sociétés distinctes.

Senator Callbeck: Is the equity in General Motors all that is in Canada GEN?

Mr. Botham: That is correct.

Senator Murray: I am the only person at the table with the humility to admit his ignorance of this matter. What is a non-agent Crown?

Mr. Botham: A non-agent Crown has a specific legal status. I would defer to my legal counsel on all the ins and outs of that. She is looking uncomfortable, so she may not be able to answer exactly that question.

Senator Murray: Her answer will be that her duty is to advise the Crown and not the Senate.

I suspect CDIC is the agent. What is a non-agent? Do any of you understand it?

Mr. Botham: As a non-agent, it is incorporated under the Canada Business Corporations Act. CDIC is an agent Crown; it is created under statute.

Senator Murray: What is the significance of that in commercial terms?

Mr. Botham: The main significance in terms of the Government of Canada's perspective is one of liability, as I understand it. When a non-agent Crown undertakes activities for which liability is created, that liability rests with that corporation; it does not transfer through to the Government of Canada.

Senator Murray: Does this have implications for the books, for the public accounts, for the financial statements that the Minister of Finance tables with us?

Mr. Botham: As I understand it, the financial reporting of the two subsidiary corporations that we referred to, Canada GEN and Canada CH, is subsumed within Canada Development Investment Corporation; those corporations would not issue separate reports.

Senator Murray: Could we get them if we asked the minister or the deputy minister, or someone who is there and who knows?

Mr. Botham: I think what would be provided is the financial information contained in the Canada Development Investment Corporation's financial statements.

Senator Murray: We could ask what portion of that is accounted for by Canada GEN and Canada CH and expect to get an answer; could we?

Mr. Botham: I default to my last answer, which is that I really should look at the last financial statements in order to be able to give you a better idea of what was contained in them and the information I can provide to you.

Le sénateur Callbeck : Est-ce que toutes les actions de General Motors sont détenues par Canada GEN?

M. Botham : Oui.

Le sénateur Murray : Je suis la seule personne autour de cette table qui soit assez humble pour admettre son ignorance : qu'est-ce qu'une société d'État non mandataire?

M. Botham : Une société d'État non mandataire a un statut juridique particulier. Je laisserai ma conseillère juridique vous expliquer les détails. Je constate qu'elle ne semble pas très à l'aise, ce qui m'indique qu'elle n'est peut-être pas en mesure de répondre exactement à cette question.

Le sénateur Murray : Elle répondra que son devoir est de conseiller l'État, pas le Sénat.

Je soupçonne que CDIC est le mandataire. Qu'est-ce qu'un non-mandataire? Y a-t-il un seul sénateur qui sache ce que cela veut dire?

M. Botham : Comme non-mandataire, elle est constituée au titre de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Elle est créée en vertu d'une loi.

Le sénateur Murray : Qu'est-ce que cela veut dire, d'un point de vue commercial?

M. Botham : Le facteur principal, du point de vue du gouvernement du Canada, concerne la responsabilité civile, si je comprends bien. Quand une société d'État non mandataire exécute des activités entraînant une responsabilité civile, cette responsabilité est une responsabilité de cette société, pas du gouvernement du Canada.

Le sénateur Murray : Cela a-t-il des conséquences sur le plan des comptes publics, sur le plan des états financiers que le ministre des Finances dépose devant le comité?

M. Botham : Si je comprends bien, les rapports financiers des deux filiales dont nous parlons, Canada GEN et Canada CH, sont intégrés à ceux de la Corporation de développement des investissements du Canada. Elles ne produisent pas de rapports financiers séparés.

Le sénateur Murray : Pourrions-nous les obtenir si nous les demandions au ministre, au sous-ministre ou à quelqu'un qui sait de quoi il s'agit?

M. Botham : Je pense que ce que vous pourriez obtenir, ce sont les informations financières contenues dans les états financiers de la Corporation de développement des investissements du Canada.

Le sénateur Murray : Si nous demandions la partie concernant Canada GEN et Canada CH, nous pourrions l'obtenir, non?

M. Botham : Je retombe sur ma dernière réponse qui est que je devrai consulter les derniers états financiers pour pouvoir donner une meilleure idée de ce qu'ils contiennent et de l'information que je peux vous donner.

Senator Dickson: I have a supplementary question. Would it be possible to get a legal opinion from someone in this whole array of witnesses that there is no liability to the Crown insofar as a non-agent Crown is concerned? Could we have copies of that legal opinion distributed?

Mr. Botham: I can undertake to provide some information on that, but I cannot give you better information tonight than I have already provided.

Senator Dickson: However, you will undertake to table with the committee a copy of that legal opinion, if you have one? If you do not have one, would you please obtain one? I am interested.

Mr. Botham: The nature of my undertaking is that I will provide information clarifying the statement I made.

The Chair: Thank you. We have that undertaking.

In your discussion with Senator Murray, you were talking about these two non-agent Crown corporations and how they reported. Their assets would be reported through the Canada Deposit Insurance Corporation?

Mr. Botham: It is the Canada Development Investment Corporation.

The Chair: We were using acronyms, and I assumed the wrong one.

The discussion earlier was that Canada Account activity is through DFAIT and that we should go to DFAIT to find that activity. Is that correct?

Mr. Fine: Canada Account activity is reported through DFAIT.

The Chair: It is through DFAIT.

Mr. Fine: Yes.

The Chair: It is good to know all of these things so we can tie it together one of these days. When you are dealing with EDC and Canada Account do you ever bump heads with the Canadian Commercial Corporation? We had them in here a few weeks ago to tell us what they are involved with. Do you ever bump into them along the way?

Mr. Layne: To my knowledge we do not see them frequently with respect to Canada Account transactions.

The Chair: In terms of Export Development Canada work generally?

Mr. Layne: We work cooperatively from time to time around export projects where they may have a role in what they do and fronting contracts. We may look at or offer financing related to those contracts from time to time.

The Chair: Okay.

Le sénateur Dickson : Une question supplémentaire. Parmi toute cette ribambelle de témoins, y a-t-il quelqu'un qui pourrait préparer un avis juridique confirmant que l'État n'a aucune responsabilité civile en ce qui concerne une société d'État non mandataire, et cet avis pourrait-il être distribué à tous les membres du comité?

M. Botham : Je m'engage à fournir certaines informations à ce sujet mais je ne peux vous donner de meilleures informations ce soir que celles que j'ai déjà données.

Le sénateur Dickson : Vous vous engagez cependant à fournir une copie de cet avis juridique au comité, si vous l'avez? Si vous n'avez pas, pouvez-vous l'obtenir? Cela m'intéresse.

M. Botham : La nature de mon engagement est que je fournirai l'information clarifiant la déclaration que j'ai faite.

Le président : Merci. Nous avons cet engagement.

Durant votre discussion avec le sénateur Murray, vous parliez de ces deux sociétés d'État non mandataires et de la manière dont elles font rapport. Leurs actifs sont divulgués par le truchement de la Société d'assurance-dépôts du Canada?

M. Botham : De la Corporation de développement des investissements du Canada.

Le président : C'est vrai, j'avais pris le mauvais acronyme.

Lors de la discussion, on avait dit que l'activité du Compte du Canada se faisait par le truchement du MAECI et que nous devrions nous adresser au MAECI pour trouver cette activité. Est-ce exact?

M. Fine : Les rapports d'activité du Compte du Canada se font par le truchement du MAECI.

Le président : C'est par le MAECI.

M. Fine : Oui.

Le président : Il est bon de savoir toutes ces choses si nous voulons nous y retrouver un de ces jours. Quand vous traitez avec EDC et le Compte du Canada, vous arrive-t-il de discuter avec la Corporation commerciale canadienne? Elle est venue ici il y a quelques semaines nous parler de ce qu'elle fait. Avez-vous de temps à autre des contacts avec elle?

M. Layne : À ma connaissance, nous ne les voyons pas fréquemment au sujet des transactions du Compte du Canada.

Le président : En ce qui concerne le travail d'Exportation et développement Canada de manière générale?

M. Layne : Nous travaillons coopérativement de temps à autre au sujet de projets d'exportation pour lesquels ils peuvent avoir un rôle dans ce qu'ils font avec leurs contrats. Il peut nous arriver d'envisager d'offrir du financement pour ces contrats de temps en temps.

Le président : Bien.

Senator Meighen: Speaking of whom you bump into along the road, do you bump into the Business Development Bank of Canada, BDC, more frequently than you once did?

Mr. Fine: Perhaps I can answer that question and tie it to the earlier one. Both EDC and the Canadian Commercial Corporation report to Parliament through the Minister of International Trade. Therefore, they are part of the international trade portfolio. We work closely with them on an ongoing basis. In the case of BDC, we are developing a much closer working relationship with them through DFAIT and BDC. Over the past couple of years, we have co-located five of our staff in their offices in Canada to do a better job of serving the Canadian exporters. As well, we are in the process of negotiating a memorandum of understanding with them on further collaboration.

Senator Meighen: As you know, BDC is required to deal only within Canada at the present time, but I think it is pretty widely known that they are seeking a role in following their customer abroad. Given the different natures of financing between the two organizations — one being balance sheet financing and one being inventory financing — do you foresee any problems if BDC were able to follow their customer abroad, so to speak?

Mr. Fine: Frankly, it is not an area I am qualified to comment on. The issue is going through a great deal of discussion, and it will be up to the government in the end to decide whether it wants to expand their mandate.

Senator Meighen: I realize that it will be up to the government and not up to you. You have told me you have joint offices or joint relationships within Canada. Presumably that would be exported.

Mr. Fine: At the moment, if any of the companies we are dealing with together require export financing or credit insurance assistance, we refer them to EDC.

Senator Meighen: And vice versa?

Mr. Fine: Yes.

The Chair: It might be an interesting study for this committee to look into the entities to see whether there are synergies we could recommend, especially where we see that EDC was supposed to function outside Canada but is functioning inside Canada and will continue doing that. We will hold that for another day. Thank you each and every one of you. I apologize for putting some of you on the spot.

Senator Peterson: Have you determined the value that GM shares have to go to to break even?

Mr. Botham: No.

Senator Peterson: If you calculated it, would it be your mandate to hold until you came as close to that as possible?

Le sénateur Meighen : En ce qui concerne les gens que vous croisez sur votre route, vous arrive-t-il de croiser la Banque de développement du Canada, la BDC, plus fréquemment qu'auparavant?

M. Fine : Je peux peut-être répondre à cette question en la reliant à la précédente. EDC et la Corporation commerciale canadienne font rapport au Parlement par l'entremise du ministre du Commerce international. Elles font donc partie du portefeuille du commerce international. Nous collaborons étroitement avec elles de manière permanente. Dans le cas de la BDC, nous établissons actuellement une relation de travail beaucoup plus étroite avec elle par l'intermédiaire du MAECI et de la BDC. Nous avons placé cinq de nos employés dans ses locaux il y a quelques années afin de mieux servir les exportateurs canadiens. De même, nous négocions actuellement un protocole d'entente avec elle pour resserrer notre collaboration.

Le sénateur Meighen : Comme vous le savez, la BDC ne doit travailler qu'à l'intérieur du Canada, à l'heure actuelle, mais je pense qu'il est bien connu qu'elle recherche un rôle pour accompagner ses clients à l'étranger. Étant donné le caractère différent du financement des deux organisations — l'une faisant du financement de bilan et l'autre, du financement d'inventaire —, envisagez-vous des problèmes si la BDC obtient le droit de suivre ses clients à l'étranger, si je peux dire?

M. Fine : Franchement, je ne pense pas être qualifié pour répondre à cette question. Je sais qu'il y a beaucoup de discussions à ce sujet et qu'il appartiendra au gouvernement de décider s'il veut élargir son mandat ou non.

Le sénateur Meighen : Je sais que c'est le gouvernement qui décidera, pas vous. Vous me dites que vous avez des bureaux comme ou des relations communes à l'intérieur du Canada. Je suppose que ça pourrait être exporté.

M. Fine : À l'heure actuelle, si l'une des sociétés avec lesquelles nous traitons a besoin de crédit à l'exportation ou d'assurance-crédit, nous l'envoyons à EDC.

Le sénateur Meighen : Et vice versa?

M. Fine : Oui.

Le président : Il pourrait être intéressant que le comité se penche sur ces entités pour voir s'il y a des synergies que nous pourrions recommander, surtout quand nous voyons que EDC était censée agir à l'extérieur du Canada mais qu'elle agit maintenant à l'intérieur et qu'elle continuera de le faire. Nous verrons cela une autre fois. Je vous remercie tous et toutes d'être venus. Je suis désolé d'avoir mis certains d'entre vous sur la sellette.

Le sénateur Peterson : Avez-vous calculé quel devrait être le cours des actions de GM pour récupérer votre investissement?

M. Botham : Non.

Le sénateur Peterson : Si vous faisiez le calcul, seriez-vous tenu, d'après votre mandat, de garder cela secret jusqu'à ce que vous arriviez le plus près possible de ce chiffre?

Mr. Botham: I suppose the disposition strategy will be up to the government. They will determine what is acceptable.

The Chair: Our objective this evening was to learn a little more about Canada Account, which we have done. There may be more to explore in the future. Our focus was primarily on Supplementary Estimates (B) at this time. You have helped us in that regard, and we thank you for that.

Senator Murray: On the last question about disposing the GM shares, describe the process briefly. You said “the government.” It is up to your minister, one assumes. Is there a submission to cabinet? Does cabinet authorize the disposition of a certain number or percentage of shares? Is that the process?

Mr. Botham: There is no fixed process. The government determines how it would like to have a decision made about the sale of those shares. Currently, the shares are being managed by the Crown corporation in a commercial manner. That Crown corporation typically provides advice to the Minister of Finance.

Senator Murray: The Minister of Finance would give the corporation authorization to dispose of a certain number of shares at a specific time. They are operating under some kind of mandate from the minister, if not the whole government.

Mr. Botham: They operate under a mandate that stipulates they should manage their holdings in a commercially responsible manner.

Senator Murray: I see. Within that mandate, the government does not say when.

Mr. Botham: As I said, the relationship is that the corporation provides advice to the Minister of Finance.

Senator Murray: We will presume, I guess.

The Chair: We will have to pursue this at another time since our time has run out. You see how difficult it is for me to bring a meeting to an end because honourable senators have so much interest in this. Thank you very much, and have a good holiday season.

(The committee adjourned.)

M. Botham : Je suppose que la stratégie de liquidation sera formulée par le gouvernement. C’est lui qui déterminera ce qui est acceptable.

Le président : Notre objectif, ce soir, était d’en savoir un peu plus sur le Compte du Canada, et nous l’avons atteint. Nous aurons peut-être d’autres choses à examiner à l’avenir. Pour le moment, nous nous intéressons essentiellement au Budget supplémentaire des dépenses (B). Vous nous avez aidés à ce sujet et nous vous en remercions.

Le sénateur Murray : Au sujet de la dernière question concernant la liquidation des actions de GM, pourriez-vous décrire brièvement le processus? Vous avez dit « le gouvernement », ce qui veut dire le ministre, je suppose. Y aura-t-il un mémoire au Cabinet? Est-ce le Cabinet qui autorisera la liquidation d’un certain nombre ou d’un pourcentage des actions? Est-ce là le processus?

M. Botham : Il n’y a pas de processus préétabli. C’est le gouvernement qui décidera comment la décision de vendre ces actions sera prise. À l’heure actuelle, les actions sont gérées par la société d’État de manière commerciale. Cette société d’État adresse typiquement des avis au ministre des Finances.

Le sénateur Murray : Le ministre des Finances donnera à la corporation l’autorisation de liquider un certain nombre d’actions à un moment donné. Celle-ci agit conformément à une sorte de mandat du ministre, sinon de tout le gouvernement.

M. Botham : Elle agit dans le cadre d’un mandat disposant qu’elle doit gérer ses actifs de manière commercialement responsable.

Le sénateur Murray : Je vois. Dans le cadre de ce mandat, le gouvernement ne dit pas quand.

M. Botham : Comme je l’ai dit, la relation veut que la corporation adresse des avis au ministre des Finances.

Le sénateur Murray : Nous devons donc supposer que c’est le cas, j’imagine.

Le président : Nous devons revenir sur cette question une autre fois puisque nous arrivons à la fin de la séance. Voyez combien il m’est difficile de mettre fin aux travaux du comité, parce que ces questions suscitent tellement d’intérêt parmi les sénateurs. Merci beaucoup et bonnes fêtes.

(La séance est levée.)

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Michael Fine, Director General, International Trade Strategy and Portfolio Bureau;

Julie Insley, Director, International Trade Portfolio Division.

Industry Canada:

Alison Tait, Director General, Auto and Transportation Issues, Automotive and Transportation Industries Branch.

Transport Canada:

Brigita Gravitis-Beck, Director General, Air Policy.

Department of Finance Canada:

Richard Botham, General Director, Economic Development and Corporate Finance Branch.

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Michael Fine, directeur général, Direction générale de la stratégie et du portefeuille du Commerce international;

Julie Insley, directrice, Division du portefeuille du Commerce international.

Industrie Canada :

Alison Tait, directrice générale, Industries de l'auto et des transports, Direction générale des industries de l'automobile et des transports.

Transports Canada :

Brigita Gravitis-Beck, directrice générale, Politique aérienne.

Ministère des Finances Canada :

Richard Botham, directeur général, Direction du développement économique et des finances intégrées.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, November 30, 2010

Indian and Northern Affairs Canada:

Colleen Swords, Associate Deputy Minister;
Susan MacGowan, Chief Financial Officer.

National Defence:

Kevin Lindsey, Assistant Deputy Minister, Finance and Corporate Services;
Major-General Robert Bertrand, Director General, Financial Management;
Colonel Sean Friday, Deputy Chief of Staff, Plans and Strategy, Canada Command.

Wednesday, December 1, 2010

Atomic Energy of Canada Limited:

Hugh MacDiarmid, President and Chief Executive Officer;
Kent Harris, Senior Vice-President and Chief Financial Officer.

Export Development Canada:

Derek Layne, Vice-President and Chief Risk Officer.

(Continued on previous page)

TÉMOINS

Le mardi 30 novembre 2010

Affaires indiennes et du Nord Canada :

Colleen Swords, sous-ministre déléguée;
Susan MacGowan, dirigeante principale des finances.

Défense nationale :

Kevin Lindsey, sous-ministre adjoint, Finances et services du ministère;
Major-général Robert Bertrand, directeur général, Gestion financière;
Colonel Sean Friday, sous-chef d'état-major, Plans et stratégie, Commandement Canada.

Le mercredi 1^{er} décembre 2010

Énergie atomique du Canada Limitée :

Hugh MacDiarmid, président-directeur général;
Kent Harris, vice-président principal et directeur général des finances.

Exportation et développement Canada :

Derek Layne, vice-président et chef de la gestion des risques.

(Suite à la page précédente)